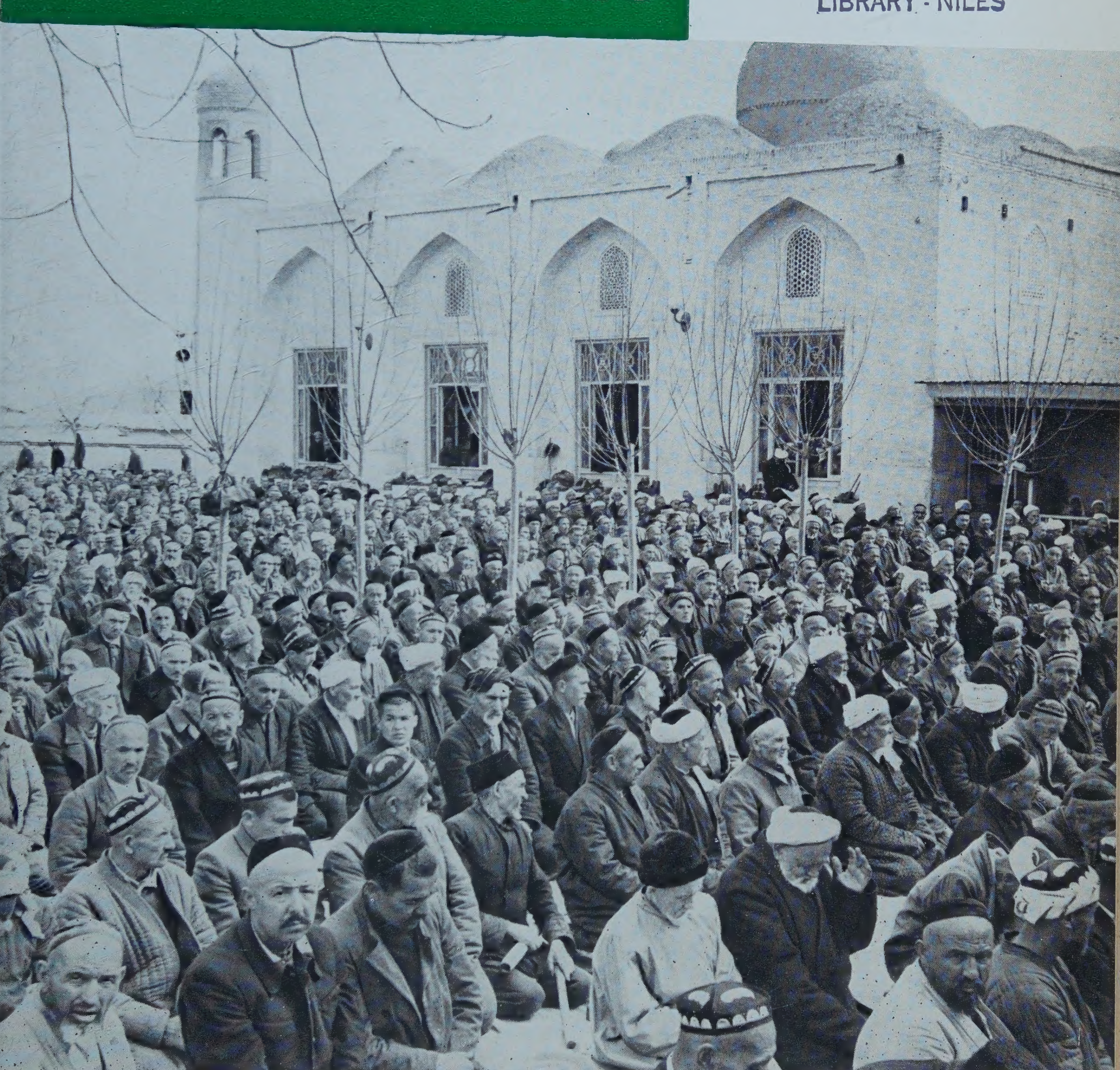
INFORMATIONS catholiques internationales

N° 139 - 1er mars 1961



Dans la cour d'une mosquée en Ouzbékistan, la prière du vendredi.

1,25 N.F

L'ISLAM EN U.R.S.S.

INFORMATIONS CATHOLIQUES INTERNATIONALES

DIRECTEUR : Georges HOURDIN — Directeur adjoint : J.-P. DUBOIS-DUMEE — Réd. en chef : José DE BROUCKER

SOMMAIRE DU N° 139

PARAIT DEUX FOIS PAR MOIS

Abonnements ordinaires	France	Etranger
Le numéro	1,25 N.F.	1,50 N.F.
Six mois (12 numéros)	13 N.F.	16 N.F.
Un an	25 N.F.	29 N.F.

Abonnements de soutien	France
Six mois	20 N.F.
Un an	30 N.F.

163, boulevard Malesherbes, PARIS-17e — Tél. CAR. 85-86 - C.C.P. : PARIS 8210-20

Imprimerie Réaumur - 100, r. Réaumur - Paris

N° 139

INFORMATIONS
catholiques internationales

1er mars 1961

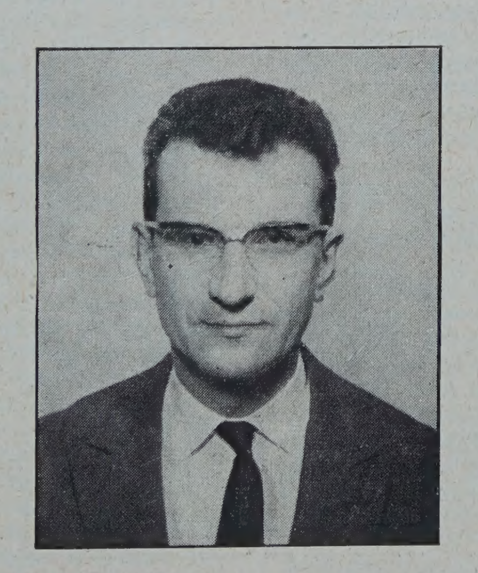
Voyage en Afrique :

DES MILITANTS QU'IL FAUT AIDER

par Gilbert BLARDONE

Professeur d'économie politique à la Faculté catholique de droit et des sciences économiques de Lyon, directeur adjoint de la *Chronique sociale de France,* Gilbert Blardone rentre d'un voyage de deux mois dans l'Afrique occidentale d'expression française : Guinée, Soudan, Sénégal, Côte-d'Ivoire, Togo, Dahomey, Cameroun, Haute-Volta, Niger. Soucieux avant tout de la formation des militants, c'est à leurs problèmes qu'il s'est essentiellement attaché, ainsi qu'il ressort des réflexions qu'il a bien voulu nous confier.

LE travail culturel de l'Eglise dans les pays que j'ai visités est considérable. Non seulement le missionnaire a révélé le Christ à l'Afrique, mais l a éveillé tous ceux qu'il a abordés à la culture occi-lentale et à travers elle à la culture universelle. Il a ppris aux enfants comme aux adultes à lire et à écrire dans une angue qui les met en relation ıvec le monde et leur permet l'accéder à la compréhension des ivilisations et au patrimoine com-nun de l'humanité. Cette tâche léjà admirable, le missionnaire l'a partagée avec tous les éducateurs hrétiens ou non qui ont accepté le partir en Afrique à la rencon-re des hommes, mais, parce que hrétien, le missionnaire a éveillé es hommes souvent enfermés pour les raisons géographiques, socio-ogiques, historiques dans les li-nites étroites de la tribu, au dia-ogue, à la coopération avec les utres, au sens des responsabilités l'échelle de la communauté afri-aine tout entière. Il les a aidés découvrir leur Afrique.



La mission a été ainsi un puis-ant facteur d'humanisation et les Africains le savent bien qui, malgré des heurts ou les divergences parfois inévitables et passagères, onsidèrent le missionnaire comme « l'ami ».

Aujourd'hui, les chrétiens d'Afrique, authentiques citoyens de leurs pays, fiers de l'indépendance de leurs jeunes Etats à l'avénement de laquelle leur foi même leur demandait de travailler, forment partout une minorité dynamique de culture moyenne élevée, impatiente de contribuer aux tâches du développement.

Le clergé africain, bien que trop peu nombreux, prend progressivement en main les chrétientés africaines. Pour le chrétien de France quelle joie et quelle fierté de s'incliner quand il arrive sur la terre d'Afrique, en Côte d'Ivoire, au Dahomey, en Haute-Volta... devant les archevêques africains. L'Eglise romaine est aussi africaine, son universalité s'affirme à travers les Africains comme à travers les Asiatiques, les Américains ou les Européens.

Aujourd'hui, cette Eglise d'Afrique, prêtres et laïcs, vit au rythme du continent, elle souhaite que les chrétiens soient parmi les pionniers de la construction de leur pays, que dans tous les domaines : politique, économique, social, ils soient capables, par leur compétence, de prendre leurs responsabilités, mais en chrétiens, c'est-à-dire d'une part avec le souci de promouvoir l'épanouissement des personnes et le développement de la société dans la liberté.

Pour que les chrétiens soient capables de jouer un

rôle actif et constructif dans leurs pays il faut qu'ils disposent de moyens de formation et d'information nombreux et permanents. Moyens de formation professionnelle, de formation économique et sociale, de formation doctrinale afin qu'ils travaillent pour l'homme et non pour l'argent, la puissance ou tout autre mobile erroné susceptible d'entraîner les pays d'Afrique soit au chaos soit au totalitarisme. *Or si l'Eglise en Afrique s'appuie sur des militants chrétiens remarquables, ceux-ci sont presque totalement dépourvus de moyens de formation et d'information, et cela, à mon avis, est très grave.*

Un vide d'une extrême gravité

Dans les quinze dernières années tout l'effort a porté sur la formation à la fois religieuse et culturelle. Cela a donné une jeune génération de chrétiens avides de prendre leurs responsabilités dans la construction de leurs pays. Ils veulent aujourd'hui compléter cette culture générale par une solide formation économique et sociologique entre autres.

Partout où je suis passé, les chrétiens et de nombreux non-chrétiens se sont pressés aux conférences qui m'étaient demandées sur les problèmes du développement, sur la doctrine de l'Eglise en matière sociale. Tous, chrétiens ou non, voulaient savoir comment s'instruire de ces problèmes, quels livres lire...

Dans un bidonville de Fria, en Guinée, de jeunes hommes m'ont accueilli en me disant : « Comme les jeunes en France ont de la chance d'avoir des professeurs ! Envoyez-nous des professeurs. Pourquoi ne viennent-ils pas ici ? » J'avoue qu'en répondant, j'avais le cœur serré ! Et c'était en Guinée...

Le désir d'apprendre est si vif dans la jeunesse que tous les livres français s'arrachent dans les rares librairies. En Guinée, encore, la seule librairie de Conakry a fermé ses portes en décembre, faute de francs français, pour réapprovisionner ses rayons vides. De 18 heures à 19 heures, chaque soir, toute la jeunesse estudiantine de Conakry se pressait à l'intérieur. On se passait les quelques rares numéros du *Monde* ou d'*Afrique Nouvelle*, le grand journal catholique de Dakar, lu par tous les jeunes et les évolués dans l'ensemble de l'Afrique d'expression française.

Les Russes ont compris cela, et construisent à Conakry une imprimerie capable « d'arroser » toute l'Afrique de publications marxistes. Elle fonctionnera vers le milieu de 1961.

Au Togo, sous les lampadaires de la ville, autour du monument de l'Indépendance éclairé au néon, au pied de l'Homme Noir dont les bras sont levés vers le ciel et dont les chaînes sont tombées, les jeunes et les adultes qui n'ont pas de lumière chez eux viennent, le soir, lire et apprendre... en français.

Partout dans l'Afrique d'expression française la culture française est désirée, partout les hommes de l'Afrique veulent apprendre, tout spécialement ce qui a trait à l'économie et aux sciences sociales indispensables à la construction de leur pays. Parmi ces hommes, les chrétiens ne sont pas les moins ardents. *Mais la pauvreté de l'Afrique en moyens culturels est plus dramatique encore que son dénuement économique.*

Ce vide, me semble-t-il, est d'une extrême gravité et risque de compromettre l'avenir même de l'Eglise d'Afrique.

Pour assurer, dans l'indépendance politique, la stabilité et le bon fonctionnement de ses institutions, l'Afrique a besoin de cadres formés. Pour amorcer son développement, il lui faut des hommes dont la culture économique et sociale soit solide. L'Afrique le sait et elle le sent. Aussi est-elle prête à accepter l'aide culturelle d'où qu'elle vienne. Le désir d'apprendre est si fort que les jeunes chrétiens eux-mêmes risquent de se laisser prendre au mirage.

L'U.R.S.S. et les puissances de l'Est sont décidées à combler ce vide pour leur propre compte. Partout où elles s'installent, leurs ambassades sont d'abord des centres de diffusion de la pensée et des techniques marxistes de développement. Outre les voyages en Chine ou en U.R.S.S. offerts aux jeunes, des bourses d'études sont largement accordées, des livres et des revues sont distribués gratuitement. Si nous ne réagissons pas ce sont les seuls moyens dont disposeront dans l'avenir les Africains pour apprendre la sociologie, l'économie, etc. La jeunesse africaine ne pourra pas résister longtemps, malgré son désir actuellement évident de ne pas se laisser endoctriner par l'Est. Si le vide culturel persiste dans les dix prochaines années, toute l'élite africaine sera marxisée, malgré elle. L'Africain, naturellement religieux, confiera peut-être au Christ le salut de son âme, mais demandera à Karl Marx la technique pour construire son pays.

Des institutions insuffisamment équipées

Pour parer à ce risque, les catholiques disposent d'un certain nombre d'institutions, à commencer par les secrétariats sociaux. Créés et dirigés par des laïcs chrétiens et très largement ouverts aux non-chrétiens, ils ont déjà accompli un gros effort de formation dans presque tous les centres importants de l'Afrique d'expression française. De nombreux dirigeants actuels, fonctionnaires, ministres, chefs d'Etat même, ont découvert grâce à eux les problèmes économiques, sociaux, politiques et se sont préparés à leur tâche.

Indirectement, Moscou dans la *Pravda* (1), en novembre, a rendu hommage à l'efficacité de ce travail en attaquant violemment l'effort culturel de l'Eglise catholique en Afrique. Les pays de l'Est sentent combien le témoignage porté par les chrétiens à la liberté de l'esprit gêne leur offensive de pénétration idéologique en Afrique. En fait, il constitue même le seul obstacle sérieux. De nombreux leaders « de la décolonisation » se sont formés grâce à l'Eglise. Ils ne sont pas prêts aujourd'hui à accepter une nouvelle colonisation idéologique, économique et politique. La Guinée de M. Sekou Touré, elle-même, si elle cherche sa voie vers un certain « socialisme africain » n'accepte pas le carcan idéologique que l'Est voudrait lui offrir.

Mais aujourd'hui, devant l'afflux des jeunes et leur volonté d'apprendre, les Secrétariats sociaux ne sont pas équipés pour une action vaste. Chaque Secrétariat social devrait pouvoir disposer d'un permanent africain préalablement formé aux sciences économiques et sociales. Il devrait connaître les techniques et les structures capables de promouvoir une société et une économie entièrement orientées vers la satisfaction des besoins de l'Homme, et de tous les hommes,

(1) Cf. I.C.I. no 134.

selon leur ordre d'urgence, sans pour autant sacrifier la liberté de l'esprit humain. Ces techniques et ces structures peuvent être appliquées en Afrique d'une façon originale. « La voie africaine vers un développement harmonieux », si désirée par les Africains, existe, elle n'est pas une utopie. Mais encore faut-il que les jeunes Africains en connaissent les moyens. Ce n'est pas à Moscou qu'ils les trouveront (et ils le savent), sauf si nous ne coopérons pas à leur formation.

Il faudrait immédiatement au moins cinq permanents africains pour l'Afrique de l'Ouest. Cela représente un budget d'environ un million huit cent mille francs C.F.A., soit trois millions et demi d'anciens francs. Il faut ajouter à cela cinq bourses de formation d'un an en France. En outre, dans quatre Etats au moins, le financement d'un local qui servirait de centre culturel ouvert à tous doit être envisagé.

Enfin il est urgent d'équiper chaque Secrétariat d'une documentation en livres et revues sur les problèmes du développement et de notes d'information périodiques, rédigées spécialement à leur usage. L'équipe française de la *Chronique Sociale de France* et du Secrétariat social d'Outre-Mer a déjà commencé ce travail, mais là encore les moyens financiers sont insuffisants.

Voici deux cas typiques parmi de nombreux autres. Récemment un jeune député africain m'adressait un S.O.S. pour que je lui envoie d'urgence un manuel d'économie et un ouvrage de droit du Travail. Un directeur de cabinet de trente ans me suppliait de lui envoyer les ouvrages sur le développement capable de l'éclairer dans sa tâche. Ces deux Africains évidemment pouvaient payer les livres, mais aucun militant chrétien dans des situations plus modestes ne peut disposer des sommes nécessaires pour acquérir cette documentation minimum, indispensable à son action. Et les premiers eux-mêmes ont besoin d'être renseignés sur les ouvrages valables et adaptés à l'Afrique. C'est donc un bureau de coopération culturelle qu'il s'agit de créer afin d'alimenter régulièrement les militants chrétiens responsables en informations et en documentation qui existent par ailleurs (2).

Certes, au Cameroun, par exemple, un « Collège de travailleurs », véritable université populaire a été fondé par le chanoine Noddings. Il a déjà vu passer dans ses sessions de formation deux mille jeunes travailleurs. A Bobo-Dioulasso, vient de s'ouvrir cette année un Institut social qui pendant un an assurera la formation de base d'un certain nombre de militants. Mais ces institutions, si utiles soient-elles, ne peuvent remplacer les équipes dans les divers centres qui seules assureront l'action « de mase » qui s'impose.

Ce sont aussi ces équipes qui alimenteront en militants valables les Instituts sociaux qui, par la suite, pourront se multiplier sur place. Voilà l'essentiel de la tâche, dans l'immédiat tout au moins !

De son côté, l'Union Panafricaine des travailleurs croyants, qui regroupe les syndicats africains qui s'inspirent des principes de la doctrine chrétienne en matière sociale fait un effort considérable sur le plan de la formation. Elle organise en Afrique, en France et en Europe des sessions pour les militants. Mais là encore le problème financier risque d'étrangler son action et de compromettre son extension. Au Cameroun, dans une seule ville, la Fédération Syndicale Mondiale, d'inspiration marxiste, finance plus de dix permanents, la Confédération africaine des travailleurs croyants du Cameroun ne dispose que d'un seul permanent dans cette même ville et pour toute la région. Dans toute l'Afrique, de très nombreux travailleurs désireraient adhérer aux syndicats croyants, mais où trouver les moyens financiers pour payer les permanents indipensables à l'encadrement ? De plus, le même problème que pour les Secrétariats sociaux se pose en ce qui concerne la documentation autre que strictement syndicale.

Le drame réside dans le fait que les hommes existent, qu'ils font preuve d'une générosité et d'un dévouement dont nous n'avons pas idée, mais que tout est bloqué faute du minimum nécessaire et indispensable à une action efficace.

J'ai promis

J'ai promis à nos amis africains de tout mettre en œuvre pour trouver une solution à leurs problèmes. Le souvenir de leurs sourire souvent anxieux, de l'espoir que cette promesse a fait naître, est pour moi le meilleur stimulant. Lorsque l'on a vu travailler les militants chrétiens d'Afrique, on ne peut plus se désintéresser de leur sort. Nos problèmes ne sont rien à côté des leurs. Si nous ne sommes pas capables, nous les riches, de coopérer avec eux, c'est que nous n'avons rien compris au message du Christ. C'est que notre richesse de privilégiés aura tué en nous l'esprit d'Amour et le sens de la fraternité humaine.

Il faut tout d'abord faire connaître les vrais besoins de l'Afrique. Faire comprendre aux jeunes chrétiens d'Europe et de France, spécialement aux jeunes techniciens, ingénieurs, professeurs, leur devoir vis-à-vis de leurs frères qui luttent en Afrique. Sur ce plan, les Universités catholiques entre autres devront savoir prendre leurs responsabilités, car elle ont un rôle important à jouer.

Il faut ensuite coordonner les efforts des organismes qui travaillent pour faire face aux besoins. L'absence de coordination enlève beaucoup de son efficacité à l'action. Dans le domaine de la coopération culturelle et technique, en particulier, l'anarchie est aujourd'hui totale, si bien qu'on ignore les besoins véritables et les moyens à mettre en œuvre.

L'Eglise d'Afrique nous donne l'exemple en matière de coordination. La dernière réunion des archevêques d'Afrique occidentale à Dakar a créé une commission de coordination pour l'information et l'action sociale. Elle est présidée par Mgr Zungrana, archevêque de Ouagadougou en Haute-Volta. C'est avec elle que nous serons amenés à coopérer étroitement dans l'avenir.

(2) Parmi les organismes de Recherches et de Formation en vue du développement harmonisé nous tenons à signaler l'*I.R.F.E.D.* créé et animé par le R.P. Lebret, O.P. Mais ces organismes n'ont pas pour vocation une action d'information et de formation au niveau de la masse des militants africains — et leurs travaux sont souvent ignorés des Africains.

LE CARNET DES I. C. I.

Chronique romaine

Le **14 février**, Jean XXIII a présidé, en compagnie de Mgr Felici, secrétaire de la Commission centrale, une réunion d'étude de la Commission centrale, une réunion d'étude de la Commission théologique préparatoire du Concile.

Le dimanche **19 février**, Jean XXIII a assisté à l'office du carême dans l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste de Rossi et prêché pour confier en particulier la préparation du concile à la prière des fidèles.

Concile

Jean XXIII a nommé :

Commission centrale : consulteur : Mgr Francesco Carpino, assesseur de la Congrégation consistoriale.

Commission de la discipline du clergé et du peuple : Membres : NN. SS. Valerian Meystowics et Alessandro Gottardi, provicaire général de Venise.

Commission des religieux : Membre : Mgr Joseph Urtasun, archevêque d'Avignon (France), le seul membre de cette commission qui ne soit pas religieux.

Commission des études et séminaires : Membre : Mgr François Marty, archevêque de Reims (France), qui était jusqu'ici consulteur de cette même commission ; consulteur : Mgr A. D. Pitton (Italie).

Commission des Missions : Consulteur : Mgr Secondo Garcia, vicaire apostolique de Puerto Ayacucho (Venezuela).

Commission de l'apostolat des Laïcs : Membres : Mgr G. Dossing (Allemagne) et l'abbé Guillaume Bokkler.

Secrétariat pour l'Union des Chrétiens : Membre : l'abbé Gustave Thils ; consulteur : Mgr G. Oesterreicher et le P. Stefano Diebold.

Dans l'Episcopat

Jean XXIII a annoncé :

Afrique : Le P. René Pailloux, précédemment préfet apostolique de Fort-Rosebery **(Rhodésie)**, évêque du même territoire.

Amérique latine : Le P. Luis Francisco Irizar Salazar, actuel préfet apostolique de Tumaco, vicaire apostolique du même territoire **(Colombie)** et évêque titulaire de Philae ; le P. Adalbert da Spello, évêque titulaire de Sésina, prélat « nullius » et administrateur apostolique d'Alto Solimoes **(Brésil)** ; le P. Juan Ermanno Tielbee, évêque titulaire de Tipasa de Numidie, prélat « nullius » et administrateur apostolique de Formosa **(Brésil)** ; le P. Arcangel Cuqua, évêque titulaire d'Olbian, prélat « nullius » et administrateur apostolique de Parintis **(Brésil)**.

Amérique du Nord : Mgr John Krol, précédemment évêque titulaire de Cadi, archevêque de Philadelphie **(U.S.A.)** ; Mgr Joseph McShea, précédemment évêque titulaire de Minc, archevêque d'Allentown **(U.S.A.)** ; Mgr Leo Christopher Byrne, déjà évêque titulaire de Sabadia, coadjuteur de l'évêque de Nichita **(U.S.A.)**.

Europe : Mgr Alfred Atton, déjà évêque titulaire de Theudalis, coadjuteur avec droit de succession de l'évêque de Langres **(France)** ; Mgr C. Alexander Grant, évêque titulaire d'Alinda et auxiliaire de l'évêque de Northampton **(Grande-Bretagne)**.

* « LOsservatore Romano » a annoncé les décès :

Amérique latine : Mgr Antonio de Assis, archevêque-évêque de Jaboticabal **(Brésil)**.

Océanie : Mgr J. Vrakking, évêque titulaire de Cedamusa, ancien évêque de Surigao **(Philippines)**.

Erections de diocèses

Jean XXIII a érigé :

Afrique : Le diocèse de Fort-Rosebery **(Rhodésie)**.

Amérique latine : Les prélatures « nullius » de Teresina, Alto Solimoes, Formosa, Parintis (**Brésil**) ; le vicariat apostolique de Tumaco (**Colombie**).

Amérique du Nord : Le diocèse d'Allentown **(U.S.A.)**.

Apostolat de la prière

Les intentions confiées à l'Apostolat de la prière par Jean XXIII pour le mois de mars sont : **intention générale** : sauvegarde de la famille contre les dangers de ce temps. **Intention missionnaire :** formation solide et adaptée à un nombreux clergé autochtone.

Réunions et congrès

Du 23 mars au 7 avril, la revue dominicaine « Lumière et Vie » et l'hebdomadaire « L'Illustré Protestant » organisent ensemble un pèlerinage en Palestine. (Renseignements et inscriptions : **Lumière et Vie**, 2, place Gailleton, Lyon-2).

Enquête sur le devoir d'Etat

Faisant suite à ses enquêtes sur l'apostolat du chrétien, sur la pauvreté (à laquelle nos lecteurs avaient répondu en grand nombre), la revue « Christus » publie un questionnaire sur le **Devoir d'Etat**. Nous n'en reproduisons ici qu'un court extrait en invitant nos lecteurs à adresser leurs réponses (qui devront mentionner les numéros de la série complète indiquée ci-dessous) à la revue « Christus », 35, rue de Sèvres, Paris (6e). Voici les questions que nous vous proposons :

2. — On nous écrit : « le terme de « devoir d'état » est démodé. Il correspondait à une société divisée en catégories bien précises et stables. Aujourd'hui, le monde est en large évolution. Les groupes sociaux sont eux-mêmes mouvants. Personne ne reste assigné dans un état. » Qu'en pensez-vous ?

4. — Devoir d'état et apostolat : Comment concevez-vous le rapport entre les deux exigences de votre vie chrétienne ? La fidélité à votre devoir d'état vous semble-t-elle être un apostolat véritable ? Est-il nécessaire, est-il possible d'y ajouter d'autres activités apostoliques ?

6. — Votre devoir d'état s'accompagne-t-il, en fait, de joie et de goût au travail, ou, au contraire, se présente-t-il comme une obligation nécessaire et ennuyeuse ? Les conditions indispensables pour accomplir allègrement votre travail font-elles partie, elles aussi, de votre devoir d'état (loisirs, sommeil, vie de relations, etc.).

10. — Y a-t-il des devoirs d'état impossibles à accomplir ? Sont-ils encore des devoirs d'état ?

Abonnements d'entraide

Les derniers appels que nous avons lancés en faveur des « abonnements d'entraide » ont donné les résultats que nous escomptions et au-delà : non seulement nous avons pu servir tous les étrangers qui attendaient sur nos listes, mais nous jouissons encore de quelques disponibilités qui nous permettront de répondre aux premières demandes qui ne manqueront pas de se présenter.

En revanche, plusieurs « abonnement d'entraide » qui nous sont demandés en France sont en attente, faute de souscripteurs. Nous sommes assurés qu'il nous suffit de signaler ce problème pour le voir rapidement résolu. Rappelons que le tarif de l'« abonnement d'entraire » à destination de la France est de 22 NF.

DE FRANCE

A travers les lettres pastorales :

MISSION, CONCILE, PAIX...

A ce jour du carême à peine commencé, près de soixante évêques ont publié la letre qu'ils adressent aux chrétiens de leur diocèse. Ils y attachent, et ils le disent, une grande importance. Ils expliquent parfois comment ils ont hésité en face de plusieurs sujets de réflexion possibles. Ils désirent que les prêtres ne se contentent pas d'une plate lecture, expédiée au grand galop : ces lettres expriment les plus essentielles préoccupations. C'est pourquoi sans doute elles empruntent si peu à des faits particuliers de l'actualité.

On les appelle « lettres de carême » à cause de leur date de parution. Mais dans l'esprit de ceux qui sont pasteurs et docteurs des Eglises diocésaines, elles sont destinées à guider la vie des prêtres et des fidèles, bien au delà de ce temps quadragésimal. D'ailleurs, de plus en plus, ces documents paraissent assez tôt pour que la lecture en soit achevée à ce moment-là. « Sans doute, précise Mgr Schmitt, évêque de Metz, serez-vous quelque peu étonnés et vous interrogerez-vous sur la hâte de votre évêque à vous adresser ce document ».

« Une fois de plus, il a obéi à une suggestion venant d'un groupe de pasteurs : ceux-ci regrettaient que la lecture de la lettre pastorale les empêchât de commencer leur catéchèse pascale dès le premier dimanche de carême ». L'archevêque de Reims désirant que sa lettre inspire les réflexions des militants dans les cercles et les réunions laisse la liberté aux curés d'en remettre à plus tard la lecture. « Très volontiers nous les verrons consacrer leurs instructions à la préparation directe de Pâques ».

Tous les chrétiens sont sur le terrain

Les sujets traités par les évêques n'ont, en effet, rien de saisonnier. Quel que soit le thème central, on retrouve dans tous ces textes une vigoureuse insistance à rappeler aux fidèles l'adjuration de tout l'épiscopat français dans son assemblée plénière de 1960 : « Soyez missionnaires ». Un grand nombre d'évêques d'ailleurs traitent explicitement de la Mission — ou, ce qui est synonyme, de l'apostolat : ainsi Mgr Marty (Reims) qui écrit en avant-propos : « L'Eglise a reçu la mission d'accroître et d'unifier le corps du Christ. Le prochain Concile adaptera cette responsabilité aux exigences des temps modernes. En étant missionnaires, nous vivons déjà le Concile.

« La responsabilité missionnaire est l'affaire de tous les chrétiens. A Reims, à Charleville, à Sedan, il y a d'excellentes équipes sportives. Leur réussite est trop le fait de quelques joueurs courageux et tenaces. A côté d'eux, il y a ceux qui ne font qu'assister aux compétitions soit sur la touche, soit devant la télévision.

« L'entreprise du royaume de Dieu doit être plus passionnante. Elle a besoin que tous les chrétiens soient actifs sur le terrain ». C'est sur quoi insistent aussi les évêques de Langres (Mgr Chiron), de Clermont-Ferrand (Mgr de la Chanonie), de Soissons (Mgr Douillard), de Bayonne (Mgr Gouyon) et d'Angers (Mgr Veuillot). Celui-ci examine avec précision la nature et les rapports — une prétendue concurrence — de la paroisse et de l'Action catholique. « Et pourquoi, dit-il, y aurait-il manque de collaboration (entre l'un et l'autre), puisque c'est un seul et même apostolat qui saisit les chrétiens, et par leur enracinement territorial, et par leur insertion sociale et professionnelle ? Pourquoi y aurait-il dualité de ministère, puisque c'est le même esprit de charité, puisé à la même source ecclésiastique ? » D'ailleurs « dans une région donnée il revient au vicaire général archidiacre de promouvoir, au nom de l'évêque, le progrès des paroisses et l'essor de l'Action catholique. Il est le chef de l'apostolat sous toutes ses formes pour le territoire qui lui est confié ».

L'évêque d'Angers évoque ici une nouvelle réorganisation de la pastorale diocésaine imposée par les réalités nouvelles et mise en œuvre dans la plupart des diocèses. C'est précisément de cette nécessité d'adapter l'apostolat au monde nouveau que plusieurs évêques veulent convaincre leur communauté. Ils ne se contentent pas de résoudre ces problèmes actuels avec les spécialistes, leur conseil épiscopal et leurs prêtres. Ils veulent tenir les fidèles au courant des « affaires de famille ». Ainsi le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, qui a décidé de lancer une enquête sociologique dans son diocèse, fait part de « la préoccupation qui



A Reims, à Charleville, à Sedan.
Les chrétiens, eux, sont tous sur le terrain.

est à l'origine de l'effort de pastorale d'ensemble dans lequel veut s'engager l'Eglise de Lyon ». « La route de 1961, leur dit-il, est une route encombrée, elle disperse les communautés humaines; elle est jalonnée par des carrefours d'influence de plus en plus nombreux ; envahie par les loisirs ; elle est sans frontière. C'est une route où la marche semble prendre une allure accélérée. Or la seule route, c'est le Christ. En son nom, il faut être présent sur toutes les routes humaines ». D'où la nécessité de révisions audacieuses. Et le cardinal insiste lui aussi sur l'unité, sur l'unanimité pastorale indispensable dans la Mission actuelle. De même les évêques d'Evreux (Mgr Gaudron), de Blois (Mgr Robin), de Saint-Dié (Mgr Brault) et Mgr Sembel, évêque de Dijon, expliquant à ses diocésains ce qu'il faut attendre de la prochaine Mission régionale.

On sait que l'Action catholique générale a choisi, cette année, comme thème de travail : l'esprit missionnaire. L'évêque de Coutances (Mgr Guyot) s'y réfère explicitement ainsi que Mgr Guerry, archevêque de Cambrai, qui interroge : « sommes-nous catholiques ? », au moment où son diocèse est engagé dans « *une année missionnaire* qui doit l'aider à acquérir le sens de l'universel ».

Plusieurs évêques traitent du Concile (Metz, Lourdes, Moulins, Châlons, Arras) ou des questions qui s'y rattachent directement : l'unité des chrétiens (Lille, Ajaccio), le sens de l'Eglise (Nevers). Comme l'an dernier pour d'autres, il faut souligner que les exposés sont clairs et documentés. Les propos du cardinal Liénard, évêque de Lille, sont particulièrement vigoureux pour demander aux chrétiens de changer d'attitude à l'égard des autres Eglises chrétiennes. L'évêque de Châlons, Mgr Piérard, fait suivre sa lettre d'un mandement qui tire les conclusions pratiques sur le devoir de s'informer sur le Concile et de s'y préparer. Que les prêtres en instruisent les fidèles et qu'ils se préoccupent de l'unité en donnant l'exemple dans leur vie

Plusieurs évêques sont préoccupés de faire redécouvrir les Vérités fondamentales de la foi et de la morale catholiques, d'abord la foi elle-même (le cardinal-archevêque de Bordeaux, l'évêque de Versailles) et la charité (les évêques de Tours et de Sens) ; et la valeur de l'âme humaine (l'archevêque de Nîmes), la présence de Dieu (Mgr Garronne, archevêque de Toulouse), l'Eucharistie (les évêques d'Annecy et d'Autun), la signification de la messe dominicale (le cardinal-archevêque de Rennes, les évêques d'Auch, de Belley, de Chartres), la parole de Dieu (l'évêque de Saint-Flour), le devoir d'état (l'évêque de Nantes), la nécessité de la pénitence (Carcassonne). Tout cela révèle, chez les évêques, ainsi que l'indique d'ailleurs Mgr Renard, évêque de Versailles, le souci de rappeler le primat de la foi. « Un peu tard mais heureusement, dit-il, on en parle dans l'évangélisation ».

En approfondissant une réalité doctrinale, chacune de ces lettres, il faut le noter, débouche d'ailleurs sur le témoignage que l'Eglise doit présenter au monde. « Soyez des croyants authenthiques, on vous croira » répètent les évêques.

Mgr Couderc, évêque de Viviers, alerte son diocèse sur la pénurie des vocations religieuses ; Mgr Pirolley, évêque de Nancy, sur le respect de l'âme des jeunes ; Mgr Bonnabel, évêque de Gap, sur les loisirs ; l'archevêque d'Aix, Mgr de Provenchères, et l'évêque de Mende, Mgr Bourdon, sur l'enseignement religieux.

Les chrétiens, l'armée et l'Algérie

Dans leurs lettres de carême, les archevêques de Paris et d'Alger ont envisagé certaines questions liées directement aux événements actuels.

C'est ainsi qu'en entretenant les Parisiens du « sens et des exigences de leur vie dans la cité », le cardinal Feltin, qui est aussi vicaire aux armées et président international du mouvement *Pax Christi*, aborde à nouveau le problème de l'objection de conscience que la guerre d'Algérie pose avec une singulière acuité.

« Le chrétien, dit le cardinal, doit souhaiter l'avènement de la paix, travailler à la promouvoir par tous les moyens en son pouvoir. Mais il est bien obligé de reconnaître que l'Etat, responsable du bien de la communauté nationale, doit veiller à constituer une force armée capable de protéger son pays en cas de conflit. »

Après avoir cité le P. Congar : « L'objection de conscience absolue méconnaît actuellement une structure légitime de la société humaine », le cardinal ajoute : « L'Eglise dit non à la guerre. Elle appelle même tous ses fidèles à faire *la guerre à la guerre*. Mais la vraie voie pour atteindre ce but n'est pas dans l'insoumission. Celle-ci ne fait que libérer des consciences individuelles en les désolidarisant de leur communauté nationale. La vraie voie est dans un effort patient et collectif pour changer les conditions et le climat des relations entre les peuples, éliminer les risques de conflit, et augmenter les moyens de règlement pacifique. »

Mgr Duval : l'honneur de Dieu et l'avenir de l'Algérie.

Au moment où l'on reparle de la fin des combats en Algérie et où, donc, la minorité européenne se demande avec frayeur quel avenir se prépare pour elle. Mgr Duval, archevêque d'Alger, veut faire entendre aux fidèles « la réponse de Dieu » à leurs angoisses.

« Vous aurez, leur dit-il, dans un avenir plus ou moins proche, des décisions graves à prendre, qui intéresseront vos familles, l'Algérie, la France et qui auront leur répercussion dans le monde entier. Il n'appartient pas aux chefs de l'Eglise de vous donner, pour le temporel, des consignes précises qu'il vous suffirait de mettre en pratique.

» Il nous appartient de vous dire dans quelle lumière vous devez marcher, dans quelle lumière doit se préparer l'avenir de l'Algérie.

» Vous agirez dans la lumière si, en toutes choses, vous vous préoccupez de l'honneur de Dieu, si vous travaillez à l'extension de son règne, si, tout en pensant au bien de vos familles, vous envisagez le bien commun de l'Algérie. »

Plus loin, à propos de « l'honneur de Dieu », que le chrétien doit envisager dans sa vie, Mgr Duval écrit : « De faux prophètes viendront à vous et vous proposeront, non la vérité, mais des flatteries et des illusions ; ils essaieront de vous détourner des chemins du Seigneur (Isaïe, XXX, 10). Vous vous souviendrez, comme nous l'avons dit si souvent, que le moyen le plus sûr de perdre une cause juste est de la défendre par des moyens injustes.

> *Le pasteur Boegner a révélé que les autorités religieuses ont, comme prévu (cf. I.C.I. n° 133) demandé au chef de l'Etat une trêve en Algérie. Elle a paru ne pas répondre à la situation actuelle.*

» Au nom de l'honneur de Dieu, au nom de votre honneur de chrétiens, vous direz non à l'injustice, vous direz non au crime, vous direz non au mensonge, vous direz non aux manœuvres déloyales inspirées par la politique du pire, vous direz non à la vengeance, vous direz non à la haine, vous direz non au péché (...).

» Qu'on ne dise pas que ce souci de l'honneur de Dieu et de l'extension de son règne sont étrangers à notre vie, à nos préoccupations actuelles, à la situation qui est la nôtre en Algérie (...).

» L'Algérie souffre de la plaie du sous-développement. Pour y remédier, il faut des ressources matérielles, techniques, culturelles. Il faut aussi des trésors de dévouement désintéressé. Rien ne se fera de bon ni de durable sans les valeurs du cœur, qui sont l'âme des civilisations. L'Algérie aura besoin d'hommes qui auront le courage d'affirmer leur prédilection pour les pauvres, pour tous les déshérités de ce monde et de faire prévaloir leurs droits dans les institutions du pays ; ne sont-ils pas par préférence les amis de Dieu ? Menacée des ruines spirituelles et religieuses qu'entraînerait l'avènement du marxisme, l'Algérie a besoin d'une doctrine sociale dont la pierre angulaire soit le respect de la personne humaine et de sa dignité divine ; sur ce point, l'accord existe entre tous les vrais croyants (...).

» Celui qui croit à la force de l'amour fraternel est à même de saisir, dans leur profondeur, les besoins de notre époque et de s'y adapter. »

En Pologne :

Le mouvement Pax dans une situation nouvelle

Au début du mois de février, le gouvernement a décidé d'imposer les nombreuses entreprises industrielles et commerciales du mouvement catholique Pax, au même titre que les sociétés privées. C'est un coup très dur, car les bénéfices de ces entreprises procuraient au mouvement les ressources nécessaires à son activité politique, sociale, éditrice, etc.

Cette mesure était d'autant plus inattendue que quelques jours plus tôt les dirigeants de Pax avaient été reçus par M. Gomulka. *Trybuna Ludu*, organe officiel du Parti ouvrier polonais unifié, avait alors mentionné cette rencontre — ce qui n'est pas sans importance, car un tel fait est rapporté par ce journal pour la première fois depuis 1956, date de la « révolution d'octobre » qui a amené M. Gomulka au pouvoir — ce à quoi était opposé alors M. Piasecki, président de Pax.

Plusieurs hypothèses ont été émises après cette entrevue qui — il faut le souligner — se situait à deux mois et demi des élections au Parlement (*Sejm*) et aux Conseils populaires, prévues pour le 16 avril. Rapportant les échos qui ont circulé à ce sujet à Varsovie, le correspondant du *Monde* a souligné que cette entrevue « a été une déception considérable pour les dirigeants de Pax en général et pour son chef, Boleslaw Piasecki, en particulier », sans toutefois être en mesure d'apporter des précisions plus explicites.

Si le gouvernement a décidé de frapper Pax, il a choisi à dessein son moment. Encouragé, semble-t-il, par le manque de réaction des parents catholiques après la suppression de l'enseignement religieux dans beaucoup d'écoles (cf. *I.C.I.* N° 137), il a voulu montrer qu'il ne désire pas, comme en 1956, rechercher à l'approche des élections, l'appui de l'Eglise, ni même celui de Pax — son aile « progressiste » — dont les membres se réclament d'une part de l'Eglise par leurs convictions religieuses, d'autre part du socialisme par leurs sentiments patriotiques.

Qu'est-ce que Pax ?

Sans être à strictement parler un mouvement confessionnel, Pax compte parmi ses membres 90 % de catholiques. Il fut fondé en 1945 par M. Boleslaw Piasecki, qui le préside. Outre l'activité politique et sociale de plusieurs centaines de cercles disséminés à travers le pays, il déploie une impressionnante activité éditrice, en publiant de nombreux journaux, dont le seul quotidien catholique en Pologne *Slowo powszechne*, et des livres.



Boleslaw Piasecki.
Une double appartenance.

Au cours des onze dernières années, l'Institut d'Edition Pax a publié plus de 8 millions d'exemplaires de livres : 360 titres de littérature polonaise et étrangère, 185 titres de littérature religieuse et de sciences religieuses. Le tirage global de la Sainte Ecriture a atteint le chiffre de 305.000 exemplaires, celui des manuels d'instruction religieuse s'est élevé à 400.000 et enfin celui des missels à près de 1,5 million. Le budget annuel de l'Institut d'Edition est de 750 millions de zlotys.

Le mouvement Pax possède en outre des services médico-sociaux et artistiques. Il tire ses ressources de l'activité de plusieurs entreprises industrielles ou commerciales.

Si, jusqu'à ces dernières semaines, le gouvernement polonais et, plus particulièrement l'ambassade soviétique à Varsovie, ont constamment prodigué leurs faveurs à Pax, il n'en a pas été de même de la part de la hiérarchie ecclésiastique. En juin 1955, un décret du Saint-Office condamnait l'hebdomadaire du mouvement *Dzis i Jutro* et l'ouvrage de B. Piasecki : *Problèmes essentiels*. A l'heure actuelle, les clercs n'ont pas le droit de se faire éditer chez Pax. Cependant, le mouvement n'a pas lui-même été condamné. Plusieurs indices donnent à penser que l'épiscopat polonais manifeste à son égard moins d'intransigeance.

Les thèses

Le mouvement Pax se définit lui-même dans ses « Directives » comme un courant intérieur du camp socialiste ; il se considère, non pas comme un mouvement confessionnel, mais comme un mouvement idéologique et politique. C'est à ce titre qu'il ouvre ses rangs aussi bien à ceux qui professent la foi catholique qu'à ceux qui ne la reconnaissent pas.

Le mouvement Pax se déclare nettement l'allié du Parti ouvrier unifié. Cependant cette situation d'allié du Parti « n'existe jusqu'à présent que de fait et elle n'a pas encore trouvé une expression suffisante, ni dans la déclaration théorique du Parti, ni dans la pratique de la vie politique à l'échelle nationale ».

Quant aux véritables bases du mouvement, M. Piasecki parlant lors de la célébration du XVe anniversaire de Pax à Varsovie à la mi-décembre, a précisé qu'il les voit dans la rencontre du patriotisme et du socialisme avec le catholicisme.

« Le mouvement social — c'est ainsi que Pax est désigné — s'est fixé pour tâche de donner une importance égale à l'engagement patriotique du Polonais contemporain et à son engagement socialiste. »

M. Piasecki a souligné ensuite que Pax reconnaît « le principe de la pluralité et du caractère différent de la doctrine professée par le mouvement par rapport au matérialisme philosophique ». Parlant de « la nécessité de l'engagement philosophique de la nation » et en soulignant que l'on n'a pas le droit d'imposer une doctrine à qui que ce soit à l'encontre de sa volonté, il a dit que le principe fondamental du mouvement est la pluralité des conceptions philosophiques.

« Le rôle constructif que la pluralité des conceptions philosophiques joue dans la pratique et en théorie dans l'édification du socialisme consiste en cela qu'il universalise le socialisme. La théorie de la pluralité des conceptions philosophiques de l'édification du socialisme, lorsqu'elle aura droit de cité dans le monde socialiste, peut constituer l'apport polonais au progrès, car c'est sur notre sol que, pour la première fois a eu lieu la rencontre de la révolution marxiste et de toute une nation dont une très grande partie est engagée dans une doctrine chrétienne. Et le résultat de cette rencontre, c'est l'édification de la Pologne socialiste, grâce aux forces de tous ses citoyens. » C'est « selon l'attitude des catholiques laïques dans leur travail consacré à l'édification du socialisme, dans leur travail réalisant les commandements du patriostime contemporain » que le Parti ouvrier polonais unifié apprécie la fonction sociale de la religion » a encore précisé M. Piasecki.

Il a tenu cependant à faire remarquer que Pax étant un mouvement idéologique et politique des catholiques laïques ne peut engager la responsabilité de l'Eglise. Il considère toutefois le mouvement « indissolublement lié à la partie du clergé qui lui est favorable »...

Contre toute « idée de schisme »

« Dans le clergé, le mouvement social trouve des prêtres dont la sympathie pour les principes idéologiques et politiques, pour le travail concret du mouvement est indispensable en tant que complément renforçant par son autorité morale et intellectuelle notre attitude idéologique et morale. Pour nous, les membres du clergé sont des citoyens de la Pologne populaire, jouissant de tous les droits, des citoyens dont le rôle est d'autant plus important qu'ils remplissent une mission pastorale. Et celle-ci, à côté de son rôle sacramentel éternel, a également une grande importance dans la pratique pour les besoins patriotiques de la nation engagée dans le socialisme. »

Abordant ensuite la question des relations entre le clergé et l'épiscopat, M. Piasecki a dit : « De même que l'on ne peut séparer du clergé le mouvement social des catholiques laïques, de même il n'est pas possible de parler d'un clergé socialement progressiste détaché de l'épiscopat. Le mouvent social n'a jamais tendu à dresser à l'intérieur de l'Eglise le clergé qui sympathise avec lui ».

M. Piasecki s'est également défendu de jamais mettre en doute « l'attitude doctrinale inflexible, l'attitude juridique de l'épiscopat polonais ».

« Nous nous rendons compte — a-t-il poursuivi — des grandes difficultés auxquelles se heurte l'épiscopat en dirigeant l'Eglise catholique dans les conditions de la dictature du prolétariat. Mais il s'agit de conflits administratifs ; ces difficultés disparaîtront, lorsque l'engagement social des catholiques laïques dans l'édification du socialisme aura atteint toute sa portée, lorsque l'engagement du clergé dans sa mission pastorale donnera des fruits abondants. »

Enfin, en affirmant que son mouvement combattra « les idées de schisme et d'une Eglise nationale », M. Piasecki s'est déclaré pleinement conscient de toutes les conséquences qui découlent du fait que la vie de l'Eglise catholique en Pologne populaire ne peut être détachée de la vie de l'Eglise universelle ; il veut également tenir compte de ses liens étroits avec le Saint-Siège. En rendant hommage à « l'autorité suprême du pape — autorité unique pour les catholiques du monde entier », M. Piasecki a déclaré qu'elle est reconnue pleinement par son mouvement en ce qui concerne le domaine de la foi, de la morale et de la juridiction sur toute l'Eglise universelle.

CONGO (ex-BELGE)

Un missionnaire assassiné au Kivu et d'autres grièvement blessés

La mort de Patrice Lumumba, annoncée par le gouvernement du Katanga n'a pas, à notre connaissance, suscité de réactions particulières dans les milieux catholiques au Congo même ni en Belgique. On notera cependant que l'*Osservatore Romano* a publié un article souhaitant que les Nations Unies puissent faire au Katanga une enquête internationale sur les circonstances peu claires de l'assassinat du leader congolais. D'autre part, la presse belge a annoncé que le 16 février une messe de *requiem* pour Lumumba a été célébrée à Stanleyville par Mgr Kinsch, prélat de nationalité luxembourgeoise, en présence de toutes les autorités. A l'issue de la cérémonie le général Lundula a prononcé un discours devant vingt-cinq mille personnes et a exhorté la population à ne se livrer à aucune violence envers personne.

Au nombre des victimes des incidents graves qui éclataient le même jour dans le Kivu, le Quartier Général des Nations Unies a signalé des prêtres. Un commando d'une cinquantaine de jeunes lumumbistes a attaqué la mission de la capitale, Bukavu, mettant le feu aux bâtiments. Puis, rencontrant sur son chemin le P. Devos, des Pères Blancs, curé, de nationalité belge, de Kadutu, les assaillants l'ont mutilé avant de le tuer. Un autre prêtre, le P. Van Hout, vicaire, fut laissé pour mort sur le terrain, mais il put cependant être recueilli et hospitalisé. Toutes les religieuses avaient pu se réfugier dans un pensionnat sous la protection des « Casques bleus ».

Le même jour encore, à Léopoldville, un troisième missionnaire belge, le P. Stulens, scheutiste, a été attaqué à la limite de la cité africaine par des jeunes gens armés de machettes qui lui ont défoncé le crâne. Transporté à temps à l'hôpital il fut trépané et semble être hors de danger.

CUBA

Fidel Castro et son frère Raoul continuent à s'en prendre au clergé

Deux nouveaux violents discours anticléricaux ont été prononcés par les leaders révolutionnaires Fidel Castro et son frère Raoul en l'espace d'une semaine.

S'adressant à quelque vingt mille étudiants massés devant le palais de la Présidence, à La Havane, pour protester contre la grève des élèves des écoles privées, le ministre des forces armées, Raoul Castro, a déclaré le 7 février :

« La patience du gouvernement révolutionnaire à l'égard du clergé est arrivée à son extrême limite. » Il a accusé le clergé de prendre une part active aux « activités conspiratrices » donnant comme exemple l'affaire « survenue il y a plusieurs mois » d'un prêtre surpris au moment où il allait faire exploser un dépôt de munitions.

Après avoir affirmé que ce sont « les sbires en soutane » qui ont organisé la grève des écoles privées, le frère de Fidel Castro a dit que « jamais les prêtres n'avaient fomenté de grèves au temps de la dictature de Batista ». Et il a ajouté que la hiérarchie était en train de se discréditer en publiant « des lettres pastorales bornées pour défendre les pires intérêts impérialistes ».

D'après l'agence *Reuter*, les étudiants en grève représentaient 60 % des élèves des écoles catholiques de La Havane et un pourcentage plus fort encore en province. Ils entendaient ainsi protester contre les exécutions des contre-révolutionnaires. Quelques jours avant le discours de Raoul Castro, d'autres dirigeants révolutionnaires avaient déjà accusé le clergé d'être à l'origine de l'ordre de grève.

« Les forces du pharisaïsme international »

Enfin, le 12 février, dans un discours où pour la première fois il attaquait directement le président Kennedy, Fidel Castro a lui aussi parlé de cette grève des étudiants ainsi que des « contre-révolutionnaires catholiques ». « Ils ont défié la révolution, a-t-il dit, et la révolution n'hésitera pas à livrer la bataille inévitable avec la même énergie avec laquelle elle a livré les batailles antérieures », de même qu'elle saura « affronter les forces du pharisaïsme international ».

Après avoir ironisé sur les difficultés conomiques américaines « alors que ous autres nous allons vers le proès », il a affirmé que « le chômage vit aux U.S.A. pour que puissent vire en parasites les millionnaires, les anquiers, les politiciens, les prêtres, les énéraux, les amiraux, les délinquants iternationaux et les espions ». A un utre moment de son discours, qui a uré deux heures et demie, il s'en est ris une fois encore aux prêtres qui ne travaillent pas plus à Cuba qu'aux tats-Unis ».

De tout ce discours, précisait le corespondant de l'*A.F.P.* dans sa dépêche u 13 février, ce sont les passages anléricaux qui ont été le plus applauis.

•

es élèves des écoles catholiques critiquent les tendances totalitaires de la campagne contre l'analphabétisme

On sait que 1961 porte officiellement nom d' « Année de l'Education » à uba. Afin que le plus grand nombre de ubains prennent part à la lutte contre analphabétisme, Fidel Castro a annon- dans un autre discours que les cours l'enseignement secondaire se terminent cette année le 15 avril. Tous les udiants se préparant au bachot se renont alors dans les campagnes pour y alphabétiser » les paysans et les ouiers. On envisage que le nombre des unes garçons et filles qui se consacrent à cette tâche sera de l'ordre de cent ille. Ils auront auparavant suivi des urs spéciaux et reçu un diplôme d'alabétisation. Leur enseignement dans campagnes durera jusqu'à la mi-démbre, époque où ils jouiront de courtes cances avant de reprendre leurs udes.

Quelques jours après l'annonce de tte décision, on apprenait que les asciations d'élèves des collèges catholies de La Havane avaient publié une claration protestant contre la fermere de leurs établissements scolaires à partir du 15 avril. D'une part, disent-elles, cela va provoquer la faillite économique de ces collèges ; d'autre part, cette campagne, telle qu'elle se présente, tend à un « endoctrinement totalitaire » et n'est qu'un « prétexte pour inculquer et imposer une idéologie exclusive et bien définie ». Elles protestent enfin contre le fait que le conseil supérieur culturel récemment créé est composé, disent-elles, uniquement de marxistes.



Un centre scolaire dans la campagne cubaine.
Prétexte pour inculquer une idéologie exclusive ?

Après les récentes menaces prononcées par le Ministre de l'Education, Armando Hart, contre les écoles privées (cf. notre dernier numéro), on peut comprendre une certaine mauvaise humeur de la part de ces dernières. Mais iront-elles jusqu'à refuser de prendre part à la lutte contre l'analphabétisme ? Dans l'état actuel de nos informations, il est difficile d'apprécier la signification de leur attitude.

ESPAGNE

Les bulletins paroissiaux vont être soumis à la censure civile préalable

El Correo Espanol, journal de Bilbao, publié le 7 février des informations se- lesquelles les bulletins paroissiaux raient désormais soumis à la censure éalable gouvernementale. Le journal basque reproduisait une note publiée par le *Bulletin officiel de l'Evêché* dans son numéro de février. Signée par le président de la « Commission des bulletins paroissiaux », cette note est ainsi libellée :

« La publication des « bulletins paroissiaux revêt le caractère d'une sorte de supplément du *Bulletin Officiel de l'Evêché.* C'est pourquoi ils ne sont pas censurés.

» Ne répondant pas toujours au but qui a motivé leur création, ils ont été la cause de mécontentements, compromettant ainsi la position des curés et de l'autorité diocésaine.

» Nous reconnaissons la noble mission des « bulletins paroissiaux » qui doit consister dans le rapprochement de tous les fidèles et ensuite de ceux-ci avec leur paroisse, mais encore faut-il que le contenu de ces bulletins constitue un moyen efficace pour atteindre le premier but.

» La commission diocésaine des « bulletins paroissiaux » vient d'être suspendue de ses fonctions par ordre des autorités ecclésiastiques pour éviter les inconvénients ci-dessus mentionnés. »

On fait remarquer dans les milieux catholiques que la nouvelle mesure n'est pas compatible avec le Concordat qui prévoit précisément l'exemption de la censure civile préalable pour toute publication ecclésiastique.

Nous avons fait état dans notre lernier numéro d'une dépêche de 'A.F.P. annonçant que la plupart des 39 prêtres basques, signataires d'une ameuse lettre à leurs évêques en nai 1960, avaient adressé un appel u Tribunal de la Rote. On nous écrit l'Espagne que cet appel n'a pas enore été fait : il est pour l'instant à étude.

HONGRIE

Plus de cinquante prêtres arrêtés

Le nombre des prêtres arrêtés ces derniers temps sous prétexte « d'activité contre l'Etat » s'élève à plus de cinquante. Les dernières arrestations, annoncées dans un communiqué du ministère de l'Intérieur, datent du début du mois de février ; onze personnes ont été frappées par ces mesures : six prêtres séculiers, trois religieux dont deux cisterciens (cet ordre a été dissous par le gouvernement), un ancien officier pronazi et une ancienne comtesse, Maria Domonkos-Zichy, ont été accusés d'avoir participé à un complot contre l'Etat ; les prêtres, dont la plupart avaient déjà été condamnés précédemment à des peines de prison, ont été inculpés également de « détournement de mineurs ».

Cette dernière accusation est courante dans la campagne antireligieuse qui dure depuis plus de six mois. Elle a pour but

de noircir la réputation du clergé et de montrer aux parents qu'il est non seulement inutile, mais aussi dangereux de faire suivre pour leurs enfants les cours d'instruction religieuse et même de les envoyer à l'église.

Parmi les prêtres arrêtés se trouvent le P. Laszlo Ikvay, de Budapest, ancien aumonier de la J.O.C., le P. Odön Barlay, cistercien, un des meilleurs prédicateurs de la jeune génération, le P. Odön Lenard, aumônier de l'Association des parents catholiques et secrétaire de l'Action Catholique (à l'époque de l'étatisation des écoles catholiques par M. Rakosi, Premier Ministre, en 1948, cette Association avait lancé une vaste campagne de protestation, ce qui entraîna l'arrestation du P. Lenard ; condamné à une longue peine de prison, il fut cependant relâché en 1955) ; l'abbé Laszlo Kiss, un des meilleurs prédicateurs de la capitale hongroise, aumônier de la Jeunesse universitaire catholique jusqu'en 1948, puis vicaire dans une paroisse de Budapest ; enfin le P. Istvan Tabody, ancien officier touché par la grâce alors qu'il était en prison, où il a étudié la théologie. Ordonné prêtre, il travaillait récemment comme ouvrier à Budapest.

Les récentes arrestations constituent un avertissement et une mesure d'intimidation à l'adresse de l'ensemble du clergé. Déjà, du temps de Mathias Rakosi, avant l'insurrection de 1956, de nombreux prêtres avaient été emprisonnés ou internés sur l'inculpation de « complot contre l'Etat », pour avoir uniquement refusé de soutenir de leur autorité morale la campagne de collectivisation lancée par les autorités. Or la Hongrie se trouve de nouveau engagée dans une vaste campagne de collectivisation.

Il faut d'autre part mentionner un article du Dr Gyoergy Kovacs publié dans le journal *Katolicus Szo* (14 janvier) sur le prêtre dans la société socialiste. En recommandant aux étudiants en théologie de vivre une vie socialiste, l'auteur souligne qu'il faut qu'ils comprennent qu'ils sont appelés à vivre et à travailler au sein d'une société qui construit le socialisme. Sur le plan économique — explique-t-il — l'essence du socialisme est la propriété collective, le travail collectif, et c'est cela qui doit prendre le pas sur les intérêts personnels. L'étude de la théologie doit aller de pair avec l'étude des problèmes du jour... Et l'auteur termine en parlant de l'engagement des prêtres dans la campagne de collectivisation : loin d'être une hérésie, dit-il, les fermes collectives représentent une forme supérieure de l'organisation agricole.

Des précisions sont maintenant connues

Les photos publiées dans ce numéro sont de : Associated Press — United Press — Keystone — Magnum-Cartier-Bresson — Claude Sauvageot — Daily News — Roger Viollet — Intercontinentale — Bureau soviétique d'information.

PARAGUAY

Une lettre collective énergique de l'épiscopat appelle les chrétiens à se faire « les ardents défenseurs des droits humains »

L'épiscopat paraguayen a fait lire dans les églises le jour de Noël une lettre pastorale alarmante sur la situation du pays, dont on vient seulement d'avoir connaissance par l'agence catholique américaine *N.C.WC.*

Ce document, signé par l'archevêque d'Asuncion, Mgr Annibal Mena Porta, et par les dix autres évêques du Paraguay, réclame « des mesures immédiates et concrètes » pour que la paix s'instaure dans l'ordre économique, culturel, social et politique. « Seul un climat de paix permettra aux citoyens de gagner honnêtement leur pain, sans connaître des difficultés excessives, des impôts exorbitants, des monopoles injustifiables et des privilèges irritants ».

De claires allusions y sont faites au régime dictatorial du général Stroessner. « Il est évident que ceux qui ont aujourd'hui la terrible responsabilité de gouverner le pays possèdent les moyens les meilleurs et les plus efficaces pour atteindre les buts que nous indiquons et qui n'ont pas été atteints jusqu'ici. » Demandant à tous les éléments de la population de se montrer « d'ardents défenseurs des droits humains », les évêques écrivent : « Les remèdes urgents dont la nation a absolument besoin seront l'œuvre de peu, ou d'un seul parti ou d'un seul groupe d'hommes... (Toutefois) la grave responsabilité en incombe à chacun. »

Puis leur document proteste contre les violences du régime et cite la récente condamnation « des actes de terrorisme et des outrages à la personne humaine » par les cardinaux et archevêques de France. C'est « le devoir strict et sacré » de ceux qui sont au pouvoir, poursuivent les évêques paraguayens, de gouverner de façon à gagner la sincère et généreuse coopération du peuple, mais, disent-ils, de grandes responsabilités incombent aussi à ceux qui n'ont pas de poste officiel : journalistes, professeurs, médecins, hommes de loi, techniciens, économistes et artistes. « Ils ne doivent pas se borner à émettre des critiques faciles. Le bien-être de la nation exige qu'ils interviennent activement pour faire disparaître les obstacles et qu'ils favorisent les entreprises propres à rétablir l'harmonie. »

L'agence *N.C.W.C.* souligne que ce document a été rédigé à la conférence épiscopale d'octobre dernier, réunie pour « étudier les sérieux dangers qui menacent la foi catholique du peuple paraguayen ».

[Le Paraguay (population 1.700.000, en très grande majorité catholique) est, avec la République Dominicaine, un des derniers pays d'Amérique latine où règne un régime dictatorial très dur. Déjà en mars 1958 l'archevêque d'Asuncion avait dénoncé « l'excessive centralisation du pouvoir sans contrôle suffisant de l'opinion publique » et réclamé « le respect des libertés légitimes de la personne humaine ». Un Concordat a été signé en 1872. L'archevêque d'Asuncion siège au Conseil du Gouvernement.]

REPUBLIQUE DOMINICAINE

Précision sur la lettre des évêques au généralissime Trujillo

sur la lettre adressée par l'épiscopat dominicain au Généralissime Trujillo, document dont nous avons reproduit dans notre dernier numéro des passages publiés par le magazine américain *Time*, qui y voyait une « capitulation » des évêques devant le dictateur. Une lecture plus complète de cette lettre montre que les choses ne sont pas si simples. L'épiscopat dominicain propose en effet de :

« 1) Rappeler aux prêtres, une fois de plus, les normes en matière politique, et les exhorter à ce qu'ils s'attachent, par tous les moyens justes, à coopérer avec les autorités, dans la mesure où cela est possible et juste ; qu'ils veillent avec soin à ne pas dépasser les limites de leur compétence ; qu'ils s'efforcent d'éviter les plus légers motifs de friction avec les autorités et de défiance à leur égard ;

« 2) Tenir compte des suggestions que peut faire le gouvernement, et les étudier le plus soigneusement, en particulier en ce qui concerne les cérémonies religieuses sollicitées par les autorités ;

« 3) Continuer à coopérer avec la meilleure bonne volonté à toutes les œuvres d'éducation, de bienfaisance et d'aide morale et matérielle au peuple dominicain, avec le concours ardent de tout notre clergé séculier et régulier.

Suggestions au pouvoir

« Mais ce faisant — précisent les évêques — nous désirons fermement, et notre pétition est unanime, que Votre Excellence intervienne pour que :

« 1) Les autorités ne manifestent pas de détachement à l'égard de l'Eglise mais au contraire leur désir de coopérer aussi avec elle, en vue du bien commun, chacun des deux pouvoirs en son domaine respectif ; et qu'elles ne s'immiscent pas dans les affaires ecclésiastiques religieuses ;

« 2) Qu'elles abandonnent leur méfiance et leur suspicion à l'égard de l'Eglise pour que soit mis fin à l'actuelle campagne anticatholique par la radio et par la presse sans que cela signifie une restriction de la liberté d'

pression que garantit la Constitution, car la vérité est une chose et la diffamation en est une autre ;

« 3) Qu'on ne donne pas suite aux projets de lois et dispositions contre l'enseignement religieux et les collèges catholiques. Et, également, que cessent les interventions abusives de certaines autorités subalternes qui, par des menaces plus ou moins voilées, veulent contraindre les familles à ne pas envoyer leurs enfants dans les écoles catholiques ;

« 4) Que soient renouvelées les facilités données antérieurement pour l'entrée de prêtres et de religieux qui viennent travailler dans le pays avec l'accord de la hiérarchie, au plan religieux dominicain, en raison des besoins spirituels des fidèles ;

« 5) Qu'on respecte à la lettre les contrats autorisant des fondations religieuses dans les établissements de l'Etat ; et qu'on assure la subsistance des prêtres et des religieux dans le pays. S'il devait y avoir quelque réclamation ou accusation contre l'un d'entre eux, qu'on la porte immédiatement à la connaissance de leur évêque, sans la livrer à une publicité qui cause plus de scandale que de profit. »

Et les évêques demandent finalement que « les difficultés qui existent concernant l'application de certaines mesures du Concordat soient étudiées par des personnes compétentes du gouvernement et du Saint-Siège ».

La campagne contre le clergé continue

Après avoir donné tous ces détails, l'agence catholique des Etats-Unis *NCWC* ajoute que la campagne de diffamation publique contre l'Eglise, à laquelle l'épiscopat demande au Généralissime Trujillo de mettre fin par la lettre ci-dessus, se poursuit en République Dominicaine depuis la publication de ce document. Radio Caribe, qui continue d'attaquer l'Eglise, a protesté avec violence dans un de ses éditoriaux reproduits par le quotidien national *El Caribe* parce que sa direction n'a pas été invitée à un réception religieuse officielle, insulte les évêques et traîne dans la boue les religieux et les institutions catholiques, comme il n'a cessé de le faire depuis plusieurs mois. (Voir à ce sujet notre Document, en page 24 dans ce même numéro.)

Toutefois, le Généralissime lui-même, jouant le rôle fictif d'arbitre dans une situation qu'il est le seul à avoir créée, semble avoir acepté la réconciliation avec l'Eglise (cf. notre dernier numéro) et avoir voulu en donner, quatre jours après un entretien avec l'épiscopat, une preuve à sa manière dans un discours prononcé à Higuey. Il a reparlé de son projet de construire dans cette ville une Université catholique de 4 millions de dollars et, rappelant qu'il a déjà commencé celle d'une basilique mariale, a annoncé qu'il lui affectait 1 million et demi de dollars supplémentaires (elle doit en coûter en tout trois millions et demi).

Le dictateur a d'autre part inséré à titre payant dans la presse américaine des articles proclamant que « le gouvernement dominicain et l'Eglise catholique réaffirment leur étroite coopération ».

SENEGAL

Une déclaration commune pour les chrétiens et les musulmans sur le régime de la dot

Au cours de la récente semaine de l'unité, le P. Henri Gravand, Père du Saint-Esprit, supérieur du district de Fatick, a rencontré le khalife général de l'importante confrérie des Mourides, El Hadj Falilou M'baké, avec lequel il a eu un long entretien sur la dot matrimoniale. Les deux responsables religieux ont décidé d'adopter une attitude commune et ils ont peu après publié une déclaration pour la faire connaître aux fidèles.

« Depuis plusieurs mois, disent-ils, des appels se font nombreux et pressants pour recommander aux croyants de toutes religions la modération et la justice dans la fixation des dots de mariage. Certaines sont si élevées qu'elles obligent les jeunes à s'expatrier et ruinent des familles, constituant une offense au Créateur.

» Réunis dans une même préoccupation, les supérieurs et les chefs religieux catholiques et musulmans lancent un appel solennel à leurs fidèles et à tous les hommes de bonne volonté. Ils rappellent que le mariage est une institution sainte, voulue de Dieu, et qu'il n'est au pouvoir d'aucune créature de Dieu de s'approprier une autre créature de Dieu à prix d'argent, même dans les liens sacrés du mariage. Si une coutume ancestrale a symbolisé l'union de deux familles par l'échange d'une somme d'argent, celui-ci ne peut avoir un caractère commercial.

» Nous avons demandé de ne pas dépasser 15.000 francs pour un premier mariage et 8.000 francs pour un remariage à l'exclusion de tout autre frais. L'idéal serait d'en venir à une dot symbolique pour faciliter l'établissement des jeunes gens.

» Souhaitons que notre appel soit entendu. Nous demandons à nos fidèles de méditer ces vérités en la présence de Dieu, aux chefs de famille, de les faire passer dans les réalités de la vie, au gouvernement de la cité de les traduire dans les lois pour le plus grand bien matériel et moral de notre pays. »

Le fait de cette rencontre et cette collaboration entre des responsables chrétien et musulman a déjà eu un retentissement dans le pays. Le ministère de l'Information a fait diffuser à la radio le texte intégral de la déclaration, le même jour, à chaque bulletin français (quatre fois) et dans toutes les langues vernaculaires. La presse l'a reproduite. Le gouvernement y a fait un excellent accueil. On se souvient que M. Léopold Senghor, président de la République, avait écrit, il y a quatre mois (cf. *I.C.I.* nº 130), un remarquable article sur la collaboration des chrétiens et des musulmans en Afrique.

Ce système de la dot, qui atteint souvent des sommes très élevées, est d'ailleurs de plus en plus impopulaire dans l'opinion africaine. Une loi sera sans doute proposée prochainement à son sujet.

U.R.S.S.

La « Komsomolskaya Pravda » attaque la doctrine sociale de l'Eglise

Après l'attaque de la *Pravda* et de la *Literatournaya Gazeta* (cf. *I.C.I.* numéros 134 et 138) contre les missions et le colonialisme du Vatican, c'est la *Komsomolskaya Pravda* (4 février), organe central des jeunesses communistes, qui s'en prend à la doctrine sociale de l'Eglise et à son application pratique. Les commentaires à ce sujet ont paru dans un article intitulé « L'harmonie des classes » qui fait partie de la série « Devant le jugement de la science ».

Rappelant les paroles de Pie XII aux entrepreneurs et aux travailleurs de l'industrie électrotechnique italienne : « Une doctrine fausse affirme que vous, représentants du travail et vous, possesseurs du capital, vous devriez lutter l'un

«ГАРМОНИЯ КЛАССОВ»



«Ложная доктрина утверждает, что вы, представители труда, и вы, обладатели капитала, должны бороться друг с другом в силу природного закона...

Однако социальный мир не может быть достигнут путем упразднения одного из борющихся элементов. Как работодатели, так и работники являются частями единого и высшего целого, объединяющего всех участников производства. Это единство должно стать основанием будущего социального строя».

(Папа Пий XII. Слово, обращенное к предпринимателям и рабочим итальянской электротехнической промышленности).

Мир между классами!.. С тех пор, как существует угнетение человека человеком, идеологи всех господствующих классов и апостолы всех религий жуют и пережевывают этот лозунг. В XIII веке тезис о гармонии классов подробнейшим образом развил в своих трудах крупнейший средневековый схоласт, возведенный в сан «святого», «ангельский доктор» Фома Аквинский.

Богатые и бедные — это части одного

...лись в народе настолько, что в 1849 году подданные провозгласили республику, и папа Пий IX должен был бежать в крепость Гаэту. Он вернулся на престол лишь через два года, когда французские и австрийские войска, заняв Рим, подавили восстание. И когда его вынудили провести всеобщее голосование по вопросу о присоединении папского государства к Италии, подавляющее большинство населения высказалось против власти папы, за такое присоединение.

Иными словами, парагвайский и итальянский опыты на практике показали народам,

папа «смутьянов» словами «святого» Фом[ы] Аквинского. «Социалисты,— убеждал он,— дают принципиально неправильное разреш[е]ние проблемы бедности и богатства, соц[и]ального неравенства, и человечество долж[но] безропотно нести свое бремя...»

На основе энциклики Льва XIII Ватик[ан] разработал подробный план наступления [на] рабочих, включающий создание специальн[ых] церковных рабочих организаций.

Все это было приведено в исполнение, [но] не принесло апостолам частной собственнос[ти] ничего утешительного. Сейчас, когда Ватик[ан] готовится к XXI вселенскому собору, ри[м]ско-католическая церковь охватывает вс[его] 18 процентов человечества против 25 про[]центов в 1869—1870 годах, когда проход[ил] XX вселенский собор. Да и в самой Ит[а]лии — стране пребывания папства — за э[то] время число священников уменьшилось в т[ри] раза, хотя функции духовенства расширялис[ь] а население выросло вдвое.

Время требует от католической церкви н[о]вых методов борьбы против трудящихс[я]. Нельзя сказать, что в изменившейся обст[...]

contre l'autre conformément à la loi naturelle », le journal ironise : « Paix entre les classes !... Depuis qu'existe l'oppression de l'homme par l'homme, les idéologues de toutes les classes possédantes et les apôtres de toutes les religions mâchent et remâchent ce slogan. »

L'auteur, une femme, I. Kitchanova, souligne que c'est l'enseignement de saint Thomas d'Aquin qui est à la base de la philosophie catholique contemporaine.

Puis elle cite deux cas où les catholiques détenaient tout le pouvoir laïc et spirituel : les jésuites au Paraguay au dix-septième siècle et « l'Etat catholique indépendant avec le pape à sa tête » en Italie dans la première moitié du siècle dernier. Dans le premier cas « les jésuites ont apporté aux Indiens la faim, les maladies, la mort prématurée... Cette expérience s'est terminée par l'expulsion honteuse des jésuites des colonies ».

« C'est l'hypocrisie qui distingue les ecclésiastiques des exploiteurs laïques »

« La seconde expérience sociale des catholiques a également laissé des traces sombres dans l'histoire — poursuit ce journal. Conformément aux lois pontificales de la justice sociale, les Italiens vivaient alors dans des conditions d'état de siège, n'ayant même pas un code élémentaire de lois. L'inquisition rendait justice d'une façon arbitraire. « La paix » et « l'harmonie » se répandirent dans le peuple à tel point qu'en 1849 les sujets proclamèrent la République et le pape Pie IX fut obligé de fuir dans la forteresse de Gaeta... Autrement dit, les expériences paraguayenne et italienne ont, dans la pratique, montré aux peuples que si les ecclésiastiques qui tiennent les rênes du pouvoir diffèrent en quelque chose des exploiteurs « laïques », ce n'est certainement pas par leur pacifisme ni par leur bonté, mais seulement par leur hypocrisie et leur cruauté raffinées...

» Bénir l'oppression, le pillage et toutes les innombrables vilenies de la société des exploiteurs — n'est pas le seul but du catholicisme contemporain. Aujourd'hui, il considère que sa tâche principale consiste à détourner les travailleurs de la lutte des classes, neutraliser l'influence sur les masses des idées du marxisme-léninisme. »

Mentionnant l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII, le journal indique que « se basant sur cette encyclique, le Vatican a élaboré un plan minutieux d'offensive contre les travailleurs qui comporte la création d'organisations spéciales d'ecclésiastiques ouvriers ».

« On perfectionne la publicité »

« Tout cela a été mis à exécution, mais n'a rien apporté de réjouissant aux apôtres de la propriété privée. Maintenant, alors que le Vatican se prépare au XXIe concile œcuménique, l'Eglise catholique romaine englobe à peine 18 % de la population mondiale contre 25 % en 1869-1870, au moment du XXe concile œcuménique. Et même en Italie — pays de résidence des papes — depuis ce temps le nombre des prêtres est trois fois moindre bien que les fonctions du clergé se soient étendues et que la population ait doublé.

» Le temps exige de l'Eglise catholique de nouvelles méthodes dans la lutte contre les travailleurs. On ne peut cependant pas dire que dans les nouvelles conditions le Vatican a complètement oublié ses anciens procédés éprouvés : l'intimidation et l'excommunication des croyants.

» Ces formes principales de l'activité de l'Eglise catholique ont toutefois radicalement changé. Ce sont les sociologues bourgeois qui sont venus à l'aide des papes. Ils s'affairent à créer « la théologie du travail », élaborent des tableaux de fréquentation des églises...

» Cherchez de nouvelles formes, perfectionnez la publicité ! » — exigent les résolutions des congrès des théologiens et sociologues. Et l'on perfectionne « la publicité ».

Le journal décrit ainsi les pratiques adoptées à Milan pendant les « semaines sociales » des femmes, des enfants, des adolescents, des sportifs... »

L'ennemi N° 1 de l'Eglise : le peuple

« Allô ! allô ! — annonce un haut-parleur installé sur une voiture. C'est le seigneur qui vous parle ! Ce soir, venez tous à l'église... A l'église, le catholique écoute le sermon sur la nécessité de se soumettre et, sur l'écran de la télévision, un patron et un curé lui sourient fraternellement en parlant de leur amour pour les travailleurs. »

Le journal cite aussi le cas des prêtres-ouvriers français qui ont été envoyés dans les entreprises « pour pénétrer entièrement dans les âmes des travailleurs, pour leur parler de la paix des classes dans les ateliers mêmes, pour célébrer pour ainsi dire la messe près des machines. Mais il est arrivé ce qu'il fallait attendre. De très nombreux prêtres ont refusé de prêcher la paix des classes et ont commencé à participer activement au mouvement ouvrier. « Ils parlent le langage de la lutte des classes » — a clamé l'*Osservatore Romano*, organe du Vatican. Les prêtres-ouvriers ont été rappelés. »

Après avoir mentionné les derniers troubles sociaux en Belgique, la *Komsomolskaya Pravda* souligne que le Vatican considère « le peuple qui s'est réveillé pour lutter, comme l'ennemi numéro un de l'Eglise ».

Et le journal conclut : « La croisade du Vatican contre la classe ouvrière se poursuit. Mais si largement que soit menée la campagne de la démagogie sociale, tous les efforts pour justifier et bénir l'exploitation sont condamnés. La voie des opprimés, c'est la voie vers une société juste sans classes... »

U. S. A.

Le cardinal Meyer demande la complète intégration des Noirs dans la vie de l'Eglise

Le cardinal Meyer, archevêque de Chicago, a publié, sur l'intégration des Noirs dans la vie de l'Eglise, une déclaration qui est considérée comme la plus détaillée qui ait été faite aux Etats-Unis.

S'adressant aux plus de 2.500 prêtres de son archidiocèse, le cardinal fait savoir qu'il ne s'agit pas seulement de l'intégration dans les écoles, mais la participation complète des catholiques noirs à la vie des paroisses, aux hôpitaux, aux institutions catholiques.



Dans une université américaine.
Ne plus accepter les mythes.

« Nous devons chasser de l'Eglise au plan local toute trace de discrimination ou de ségrégation raciale et chercher à assurer une direction morale en vue d'éliminer la discrimination entre races dans toute la communauté américaine. Nous le devons, parce que la gloire du Christ le réclame. » Rappe-

lant que son diocèse qui compte plus de deux millions de catholiques est le plus grand des Etats-Unis, l'archevêque insiste sur « l'obligation spéciale » qu'ont ses fidèles de « coopérer à tous les efforts aux fins de défendre et d'assurer les droits des Noirs en général, en dehors de toute considération en vue de les intégrer dans le cadre de l'Eglise même.

« La justice veut que nous pensions, parlions et agissions conformément à la vérité de l'unité fondamentale de la race humaine et des droits fondamentaux de tous les hommes. »

Cette déclaration avait fait l'objet de discussions à la conférence du clergé de Chicago en septembre dernier et n'a été publiée que tout récemment. Le cardinal Meyer y affirme encore que si « l'apostolat des Noirs » existe depuis 70 ans, il reste à faire bien davantage que ce qu'ont déjà accompli les prêtres et les religieux travaillant exclusivement auprès des Noirs. La pleine intégration, précise-t-il, « signifie de façon évidente que tout enfant noir, que ses parents soient catholiques ou non, a libre accès à nos écoles comme n'importe quel enfant catholique, à tous les niveaux de l'instruction élémentaire, secondaire et universitaire. » Recommandant au clergé d'acquérir une meilleure connaissance des Noirs il écrit enfin : « Trop souvent nos laïcs catholiques ont sur les Noirs des opinions mal informées. Leur façon de voir est fréquemment déformée parce qu'ils acceptent sans réfléchir des mythes et des formules toutes faites. En ce domaine si important de la compréhension entre les races, c'est aux prêtres qu'incombe la responsabilité de former l'opinion plutôt que de la suivre. »

●

Le cardinal Spellman critique très sévèrement un nouveau projet d'aide officielle aux seules écoles publiques

Le cardinal Spellman, archevêque de New York, a énergiquement critiqué les propositions d'aide officielle aux écoles faites par la nouvelle Commission de six membres qu'a nommée le Président Kennedy. Au titre de ces propositions, il est recommandé au Congrès d'allouer cinq milliards huit cent millions de dollars aux écoles publiques. L'archevêque de New York a protesté contre ce projet parce qu'aucune école confessionnelle, catholique ou autre, n'en devrait bénéficier.

« Il est inadmissible, a-t-il dit, qu'un enfant américain se voie refuser sa part des fonds fédéraux alloués aux autres enfants, et qui serait nécessaire à son développement, pour la seule raison que ses parents ont choisi une éducation chrétienne. » Et d'ajouter qu'il ne pouvait pas croire que « le Congrès exercerait une discrimination contre les parents luthériens, baptistes, catholiques ou juifs — tous des Américains — dans la répartition des fonds pour l'éducation (...). Au titre de ces propositions, les parents seraient contraints d'abandonner leur liberté d'esprit et celle de religion dans l'éducation de leurs enfants comme condition pour avoir part aux fonds fédéraux d'éducation, en violation directe des libertés garanties par le Premier Amendement à la Constitution. »

Un dirigeant de l'Eglise luthérienne du synode du Missouri a rétorqué au cardinal qu'il n'avait « pas à parler au nom des luthériens », car sa dénomination ne se sentirait pas lésée — bien qu'elle administre 1.293 écoles élémentaires — si les fonds fédéraux n'allaient qu'aux écoles publiques. Quant au secrétaire général adjoint de la Convention baptiste américaine, M. W.H. Porter, il a estimé déplorable qu'un cardinal de l'Eglise catholique romaine attaque une position que M. Kennedy, au cours de sa campagne présidentielle, s'est à maintes reprises et solennellement engagés à respecter, à savoir : le non-emploi des fonds publics pour subventionner les écoles confessionnelles. Pour sa part, M. E. Allison Grant, ancien président de l'Association de l'Ecole épiscopalienne, a dit qu'il s'en tenait aussi à « la doctrine de la séparation de l'Eglise et de l'Etat », tout en approuvant, à titre personnel, « quelque aide fédérale » et en reconnaissant que la protestation des catholiques contre la « double imposition » ne manquait pas de fondement.

L'archevêque de Cincinnati, Mgr Karl J. Alter, a lui aussi critiqué le projet en question. « Le jour va venir où l'interprétation courante de la décision de la Cour Suprême sera remplacée par une autre, plus logique, plus conséquente avec l'histoire et plus équitable, exactement comme en ce qui concerne les cas de ségrégation (...). Aujourd'hui, la loi prévoit la ségrégation religieuse au plan scolaire... »

Le Président Kennedy n'a pas encore fait connaître son point de vue sur les propositions de la Commission.

En bref

Lithuanie. — *Radio-Vatican, commentant l'arrestation de Mgr Steponavicius, évêque titulaire d'Antarados et chargé du gouvernement spirituel des fidèles de Panevezys et de Vilna (cf. I.C.I. N° 138) a dit qu'elle semble être due au refus du prélat de procéder à l'ordination sacerdotale de trois séminaristes particulièrement bien vus du régime, mais que l'évêque ne jugeait pas dignes du sacerdoce. De son côté l'*Osservatore Romano *précise que l'évêque se serait également rendu coupable d'avoir exhorté les prêtres à enseigner le catéchisme, ce qui leur est interdit par la loi.*

Bolivie. — *Dans un lettre pastorale énergique, l'archevêque de La Paz, Mgr Abel I. Autezarro, a annoncé que les auteurs de la nouvelle loi bolivienne dite « Loi Patino », approuvée par le Parlement, qui élargit les possibilités légales du divorce, sont excommuniés.*

Espagne. — *Huit cents prêtres et religieuses participent à la grande mission de Barcelone qui a commencé le 19 février et doit se poursuivre jusqu'au 5 mars.*

Grande-Bretagne. — *Le Dr Fisher, archevêque (démissionnaire) de Canterbury, a démenti solennellement qu'il songeait à devenir catholique romain.*

NOUVELLES NON CATHOLIQUES

ALLEMAGNE

Le synode évangélique a élu le pasteur Scharf, de Berlin-Est, comme successeur du Dr Dibelius à sa présidence

Le synode de l'Eglise évangélique d'Allemagne (E.K.D.) a élu le 16 février le pasteur Kurt Scharf, de Berlin-Est, à la présidence du Conseil des Eglises évangéliques de l'ensemble de l'Allemagne, en remplacement du Dr Dibelius, qui, en raison de son âge (81 ans), avait annoncé l'année dernière déjà qu'il ne demanderait pas le renouvellement de sa charge.

Ce n'est qu'au troisième tour de scrutin que le pasteur Scharf a été élu, par 109 voix sur 139 votants. Les deux premiers tours n'avaient donné la majorité des deux tiers requise ni au Dr Scharf ni au Dr Lilje, évêque luthérien de Hanovre, qui a été ensuite élu vice-président à l'unanimité.

Se doutant que l'élection d'un évêque d'Allemagne occidentale à la présidence du Conseil des Eglises évangéliques serait mal accueillie par les autorités de la R.D.A., les délégués ont décidé de fixer leur choix sur le pasteur Scharf qui n'a jamais jusqu'ici attiré les foudres des communistes, plutôt que sur l'évêque Lilje, de Hanovre.

[Né en 1902 à Landsberg, le Dr Scharf a commencé son activité sacerdotale en 1928.

Pasteur à Sadhsenhausen, où fut organisé par les nazis un camp de concentration, il prit, dès 1933, la défense des détenus ; lui-même fut arrêté plusieurs fois. Depuis quatre ans, le Dr Scharf compte parmi les collaborateurs et conseillers les plus proches du Presidium du Congrès des Eglises évangéliques d'Allemagne.]

L'attitude du gouvernement de Pankow face au Synode

Le synode de l'E.K.D. qui s'est tenu du 12 au 17 février devait siéger dans les deux secteurs de Berlin. Mais le gouvernement de la R.D.A. a interdit cette réunion. (Rappelons qu'en janvier il avait déjà interdit l'organisation à Berlin-Est du *Kirchentag* en juillet prochain (cf. *I.C.I.* N° 137).



Au synode de Berlin,
Une élection réaliste.

Pour motiver cette mesure qui visait les délégués d'Allemagne occidentale, le gouvernement est-allemand a précisé dans un communiqué qu'il désirait éviter « les conflits et les complications » qui résulteraient de la présence « des représentants de l'Eglise militariste » et qu'il ne pouvait accorder la liberté à des représentants de la politique de l'O. T. A. N. de se livrer sur le territoire de sa capitale à une campagne d'excitation contre l'Etat des ouvriers et des paysans et contre sa politique de paix ».

Le service religieux marquant l'ouverture du synode n'a pu réunir le dimanche 11 février, en l'église Sainte-Marie, à Berlin-Est, qu'une partie seulement des soixante-treize délégués de l'Allemagne occidentale. Les policiers communistes chargés de la garde aux limites du secteur soviétique de l'ancienne capitale allemande disposant d'une liste des noms des délégués occidentaux de l'Eglise protestante considérés comme indésirables, leur ont interdit l'accès à Berlin-Est. Cette mesure a frappé une douzaine de personnes, vingt-cinq autres se sont jointes à elles par solidarité.

Le Dr Dibelius s'est félicité de ce que l'unité de l'Eglise ait pu être maintenue au cours des douze dernières années, depuis qu'il exerce les fonctions de président. Mais il a souligné, faisant ainsi allusion aux dernières mesures du gouvernement de Pankow, que cette unité a été « dangereusement menacée » par les événements politiques.

Exprimant le regret de ce que le poste de représentant de l'Eglise auprès du gouvernement d'Allemagne orientale ait été supprimé, le Dr Dibelius a critiqué l'attitude des autorités orientales qui s'efforcent d'écarter l'Eglise des manifestations publiques. Ensuite, il a rejeté les critiques du gouvernement de Berlin-Est contre l'établissement d'aumôniers protestants dans la Bundeswehr de Bonn.

Après avoir signalé que même les pasteurs de l'Allemagne orientale craignent de plus en plus de baptiser leurs propres enfants, le Dr Dibelius a souligné qu'à l'heure actuelle, dans cette partie du pays, l'Eglise livre une lutte « à la vie, à la mort » contre le pouvoir qui veut imposer des conditions politiques à son existence.

SUEDE

Quel vin pour la communion ?

Parmi les questions qui seront débattues au cours de la prochaine conférence des évêques luthériens figure le problème de la communion sous les deux espèces, notamment sous l'espèce du vin.

Les Ligues anti-alcooliques et les Mouvements de Tempérance, dont le rôle est particulièrement actif en Suède, réclament l'emploi d'un vin très peu alcoolisé, certains voulant même remplacer le vin par quelque autre boisson non alcoolisée (jus de fruits, par exemple).

Un autre mouvement, s'appuyant sur un rapport du Laboratoire National de Bactériologie, souhaite, par mesure d'hygiène, que les fidèles ne prennent plus le vin directement au calice du célébrant ; on préconise l'emploi de petits calices individuels, comme c'est déjà le cas au Danemark et en Norvège (voir *I.C.I.* n° 112, page 20).

Enfin, le pasteur adjoint de Stockholm, Per-David Eby, propose que le célébrant trempe le pain dans le vin avant de le tendre aux fidèles. Cette solution lui paraît aussi imiter le plus exactement possible la Sainte-Cène.

SUISSE

Le C. Œ. E. organise une conférence sur l'intercommunion

A l'assemblée œcuménique de la Jeunesse européenne (Lausanne, juillet 1960), les délégués avaient affirmé : « Nous ne cesserons de demander à nos Eglises, aux Eglises voisines et au Conseil œcuménique, de travailler à l'instauration d'une totale intercommunion. Nous dirons sans ambages à nos Eglises : « Ne nous déléguez plus à une conférence comme celle de Lausanne tant que des progrès réels n'auront pas été faits dans ce domaine. »

Répondant à cet appel, les départements de « Jeunesse » et de « Foi et Constitution » du C.Œ.E. organisent du 1er au 4 mars à l'Institut œcuménique de Bossey, près de Genève, une conférence non officielle à laquelle prendront part des représentants de douze organismes confessionnels. Elle ne cherchera pas à élaborer des propositions définies mais tentera de clarifier la ligne dans laquelle devraient travailler dans un avenir immédiat les différentes commissions et divisions du C.Œ.E.

Rappelons que les Eglises membres du C.Œ.E. n'ont pas toutes la même attitude face à l'intercommunion. Le C.Œ.E. suit toutefois le texte d'une formule établie en 1952 à la conférence de Foi et Constitution, à Lund, selon lequel les cultes publics de la sainte-cène devraient être célébrées lors des réunions œcuméniques, chaque fois que cela est possible, sur l'invitation de l'Eglise ou des Eglises locales.

U.R.S.S.

Un nouvel archevêque des vieux-croyants a été élu à Moscou

Mgr Iossif, évêque des vieux-croyants de Kichinev et d'Odessa, a été élu à Moscou le 8 février, à l'unanimité, par le Concile de cette Eglise, archevêque des vieux-croyants de l'U.R.S.S. Il succède à Mgr Flavian, décédé en décembre dernier (cf. *I.C.I.* n° 136).

Le nouveau chef spirituel des vieux-croyants, dont le nom civil est Ivan Mikhaïlovitch Morjakov, a 75 ans.

[Le nombre de vieux-croyants n'est pas connu d'une façon précise. Selon le correspondant de l'*A.F.P.* à Moscou, ils seraient actuellement au nombre de vingt millions (plus de 100.000 pratiquants dans la seule ville de Moscou). D'autres estimations donnent le chiffre de quatorze ou quinze millions.

Les vieux-croyants constituent une Eglise à part, avec une hiérarchie validement ordonnée. Ils sont reconnus par le pouvoir soviétique, et de même que l'Eglise patriarcale, ils dépendent de l'Office gouvernemental des Cultes.]

[*Staroviery*, *Staroobriadtsy* ou *Raskolniki*, les vieux croyants, sont nés de la division (*Raskol*) d'une partie du clergé et des fidèles qui s'était produite au sein de l'Eglise orthodoxe russe en 1664, lors d'un synode de cette Eglise qui s'était tenu à Moscou, à la suite des réformes introduites par le patriarche Nikon. Ces réformes avaient pour but de corriger les erreurs introduites au cours des siècles précédents dans les rites et les livres liturgiques.

Les vieux-croyants, obstinément fidèles aux rites de leurs ancêtres, considérant ces corrections comme des hérésies, s'insurgèrent contre le patriarche. Le Concile de Moscou en 1666 les excommunia. Ils préférèrent cependant subir les persécutions de l'Eglise officielle plutôt que de capituler. C'est le protopope Avvakoum qui devint alors le défenseur le plus ardent des vieux-croyants.]

L'ISLAM EN U. R. S. S.

En raison des difficultés qu'ils rencontrent, depuis la Révolution d'Octobre, les chercheurs occidentaux sont très peu nombreux à s'être penchés sur le problème des musulmans en U.R.S.S. Leurs études ont été publiées dans deux revues spécialisées : *La Revue des Etudes islamiques* et *l'Afrique et l'Asie.* Comme ouvrage important on ne peut guère citer que celui de Vincent Monteil : *Les Musulmans soviétiques* (éd. du Seuil, 1957).

Du point de vue religieux la question de la situation de l'Islam en U.R.S.S. a son importance dans le fait que ce pays est le seul du monde où l'Islam — non pas seulement en tant que religion, mais en tant que mode de pensée et de vie, doit affronter quotidiennement le communisme.

Où en est l'Islam en U.R.S.S. aujourd'hui ? Que reste-t-il de sa puissante organisation antérieure ? Quelles sont les prévisions pour l'avenir ? C'est à ces questions que nous tentons de répondre dans ce « dossier » qui complète les informations que nous avons déjà données sur la religion en U.R.S.S. dans deux « dossiers » sur l'église orthodoxe (*I.C.I.* n° 104) et sur l'atheisme militant (*I.C.I.* n° 115).

L'Islam est, après l'orthodoxie, la seonde religion en Union Soviétique. Jne trentaine de millions de citoyens ont classés dans la statistique sous a rubrique de musulmans. Beaucoup 'entre eux, il est vrai, ont cessé de ratiquer le culte ou même se prolament athées. Cependant l'U.R.S.S. st actuellement la quatrième puissane islamique du monde ; elle compte lus de musulmans que n'importe leuel des Etats arabes.

Le contact, ou plus précisément le eurt des deux civilisations se prouisit sous Ivan le Terrible, lorsque e souverain russe conquit le territoire es Tatars de Kazan. La seconde vaue porta la Russie en terre islamiue au XVIIIe siècle avec l'annexion es Tatars de la Volga. Mais c'est surout au XIXe et au début du XXe vec la conquête du Caucase et de Asie centrale que l'empire devint une puissance islamique. A trois reprises, le vainqueur essaya d'imposer sa foi au vaincu, mais il dut finalement y renoncer. Un oukaze de 1740 exempta de l'impôt et du service militaire les Tatars de Kazan qui se faisaient baptiser. Deux ans plus tard, le pouvoir civil ordonnait la destruction de mosquées dans tous les villages qui comptaient des Russes ou des convertis, mais cette mesure provoqua une révolte. Enfin, au siècle dernier, le gouvernement voulut obliger les Tatars à fréquenter l'école russe. La liberté de conscience ne fut reconnue à tous les musulmans qu'en 1905.

La masse musulmane est concentrée dans deux parties du territoire : l'Asie centrale et le Caucase, auxquels il faut ajouter diverses zones d'Europe (Crimée par exemple) et de Sibérie. Mais l'étiquette générale d'Islam désigne en fait des religions aussi diverses que peuvent l'être le catholicisme et le protestantisme. Les scissions qui ont frappé l'Islam dès le début de son histoire ont laissé des traces dans l'Union Soviétique d'aujourd'hui.

On distingue deux rameaux principaux : celui des Sunnites (d'après le mot « sunna », tradition prophétique) qui reconnaît la légitimité des quatre premiers califes, se fonde sur le Coran, la tradition prophétique, le consentement de l'Eglise, l'Analogie, et le rameau des Chiites qui rejette la légitimité des trois premiers califes et ne reconnaît comme calife et iman qu'Ali, gendre et cousin du prophète.



Ivan le Terrible.
Le heurt de deux civilisations.

Au Pamir, on rencontre également quelques ismaéliens nizarites, tandis qu'en Azerbaïdjan et en Arménie subsistent des Alli-Ilahi. Ces deux derniers groupes sont des Chiites qui se sont séparés de leur rameau d'origine. L'énumération devrait comprendre les sectes qui se réclament plus ou moins de l'Islam mais il est impossible d'en dresser la liste complète : ces sectes n'ont d'ailleurs pas d'existence légale (1).

Organisation religieuse

Depuis 1941, les musulmans soviétiques sont regroupés sous l'autorité de quatre directions spirituelles — *Vizarat.* Ces directions, présidées par un *mufti*, sont confiées à un *conseil exécutif* de sept à neuf membres élus pour cinq ans par un *congrès régional* de clercs et de laïcs, et contrôlées par une *assemblée de délégués* des fidèles. Elles nomment les *cadis* (juges) et tous les « fonctionnaires du culte », l'*iman* (qui lit les prières du vendredi), le *muezzin* (qui appelle les fidèles à la prière) et entretiennent les mosquées. Elles ont des relations avec le pouvoir civil par l'intermédiaire du *Conseil pour les affaires des cultes* auprès du Conseil des ministres : cet organisme est le pendant du Conseil pour les affaires de l'Eglise orthodoxe russe.

Il y a quatre directions spirituelles des musulmans soviétiques. Trois d'entre elles sont exclusivement sunnites, la dernière est sunno-chiite.

1° *La direction d'Europe et de Sibérie* a son siège à Oufa. Son président était considéré jusqu'en 1948

(1) Certains ont un culte curieux : ainsi les quelque 15 ou 16.000 Yézidis qui sont des Kurdes et vivent en Arménie dans la région du mont Alagoz adorent le diable.



Boukhara (Turkestan) : centre culturel musulman.
Des ruines.

comme le chef spirituel de tous les musulmans soviétiques. Elle a sous sa juridictions les républiques d'Oural (Bachkirie et Tatarie), les régions de Basse et Moyenne Volga, la Sibérie occidentale ainsi que les communautés de Moscou, de Leningrad, d'Arkhangelsk, etc.

2° *La direction du Caucase du Nord et du Daghestan* a son siège à Bouïnaksk au Daghestan.

3° *La direction d'Asie centrale et du Kazakhstan* est la plus importante de toutes. Son siège est à Tachkent, capitale de l'Ouzbékistan.

4° *La direction mixte de Transcaucasie* a son siège à Bakou en Azerbaïdjan. Le président est chiite. (La juridiction s'étend d'ailleurs à tous les chiites d'U.R.S.S. et le vice-président sunnite. Elle s'occupe des musulmans d'Azerbaïdjan, de Géorgie et d'Arménie.

Tel est le système administratif en vigueur depuis la seconde guerre mondiale. Dans l'ensemble, certes, le régime a suivi vis-à-vis de l'Islam la ligne générale qu'il a adoptée à l'égard de la religion. Cependant il a paru parfois lui réserver un traitement de faveur et il s'en est même fait le protecteur à une époque où il persécutait le christianisme. On peut distinguer quatre périodes : 1917-1925 : grande tolérance ; 1925-1928 : campagne idéologique athée ; 1928-1938 : lutte ouverte contre le clergé ; 1938 à nos jours : tolérance de fait avec une campagne de propagande de plus en plus active contre « les survivances de la religion » et l'influence du clergé.

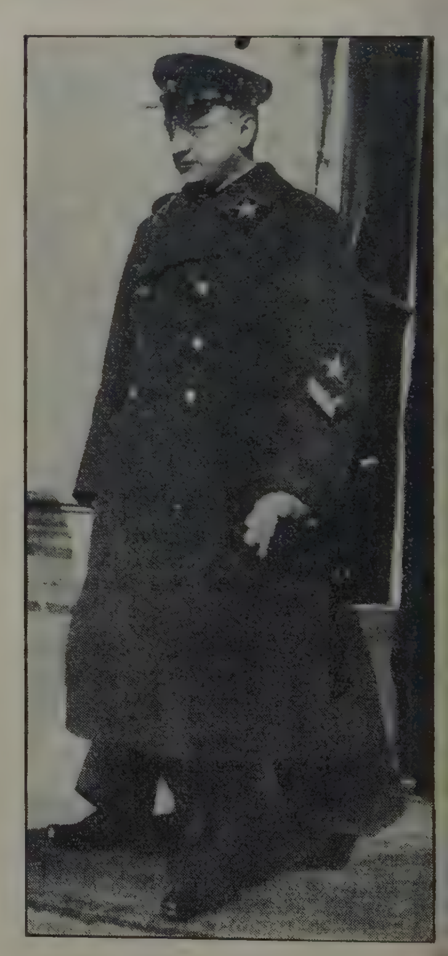
La tolérance calculée

C'est surtout la première période qui est intéressante à étudier. En effet, dès 1917, tandis qu'il déclarait la guerre à l'Eglise orthodoxe, qui était présentée comme la servante du tsarisme, le pouvoir communiste accordait sa protection aux musulmans. Ainsi, en décembre 1917, au moment où il déclarait la séparation totale de l'Eglise et de l'Etat où il confisquait les biens du clergé orthodoxe, le gouvernement adressait sa célèbre proclamation à « tous les musulmans exploités de Russie et de l'Est »

« Musulmans de Russie, Tatars de la Volga et de Crimée, Khirghizes et Sartes de Sibérie, Turcs et Tatars de Transcaucasie, Tchetchènes et montagnards du Caucase, vous tous dont les mosquées et les temples ont été détruits, dont les coutumes et les croyances ont été violées par les tsars et les oppresseurs de Russie, vos croyances et vos coutumes, vos institutions nationales et culturelles sont pour toujours libres et inviolables. C'est votre droit. Sachez que vos droits comme ceux de tous les peuples de Russie sont sous la protection puissante de la révolution et de ses organes, les soviets de députés, des travailleurs, soldats et paysans. »

En 1919, le futur maréchal Toukhatchevski et Ordjonikidze précisaient dans leur « proclamation aux peuples du Nord-Caucase » : « Libres montagnards du Caucase ! Les ennemis du régime soviétique continuent à répandre le mensonge infâmant selon lequel le gouvernement soviétique détruit la religion, la *Shariah*, etc. Souvenez-vous, montagnards, que le régime soviétique et son Armée Rouge combattent seulement pour la libération de minorités opprimées. »

Cette attitude s'expliquait fort bien à l'époque. Il fallait en effet empêcher les musulmans de suivre l'appel des armées blanches ; il était alors de bonne guerre de leur rappeler que, sous le tsarisme, ils avaient souffert à cause de leur foi, tandis que la révolution leur apportait la promesse d'une totale liberté de conscience. Il fallait également éloigner de l'influence européenne les peuples musulmans voisins de l'empire russe. C'est en s'affirmant comme les protecteurs de la religion musulmane que les Soviets engagèrent la lutte contre le colonialisme et l'impérialisme. Ces efforts ne furent d'ailleurs pas tout à fait vains. Si des territoires peuplés de musulmans firent sécession au temps de la guerre civile, le clergé d'Azerbaïdjan appela en 1923 les musulmans du monde entier à lutter contre les ennemis de l'Islam, notamment les Anglais, les Français et les Italiens (1). Le gouvernement soviétique avait d'ailleurs dénoncé les traités secrets conclus par les tsars et affirmé en 1923 : « Constantinople doit rester aux mains des musulmans. »



Le maréchal Toukhatchevski.
« Souvenez-vous... »

(1) Voir à ce sujet : « Antiislamic propaganda in Azerbaïdjan », dans *Caucasian Review*, n° 7, 1958.

La nécessité politique et les difficultés qu'il y avait à heurter de front les musulmans croyants amenèrent le gouvernement à procéder avec la plus grande prudence. Certes, les confréries furent dissoutes et les *Wacq's* (biens religieux) confisqués, encore que cette dernière mesure fût très inégalement appliquée et les biens saisis parfois restitués. Mais la *Shariah* — code des lois islamiques— resta en vigueur et les textes constitutionnels sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat ne figuraient pas dans les premières éditions des recueils destinés aux régions musulmanes. Quant aux membres du clergé musulman, ils étaient éligibles et électeurs, alors que les prêtres orthodoxes étaient privés de leurs droits civiques. Cette tolérance avait des effets qui doivent paraître bien extraordinaires à un citoyen soviétique d'aujourd'hui. En Azerbaïdjan, les livres scolaires portaient l'invocation : « Au nom d'Allah », et on enseignait la maxime du poète Shaik : « La culture qu'on acquiert en rejetant Dieu par les moyens de l'athéisme est le plus grand mal qui soit pour l'humanité. »

Il faudrait naturellement nuancer ce tableau général. M. Djeihun Hadjibeylli signale dans *Caucasian Review* qu'en 1922, le Commissariat du peuple aux nationalités divisa la population musulmane en diverses catégories de réceptivité à l'athéisme. En tête venaient les Tatars de la Volga, puis les Bachkirs, les Kirghizes, les musulmans de Crimée, les Azerbaïdjanais, tandis que presque tous les peuples d'Asie centrale étaient considérés comme les plus arriérés, ce qui leur valut de bénéficier plus longtemps que leurs coreligionnaires des concessions gouvernementales.

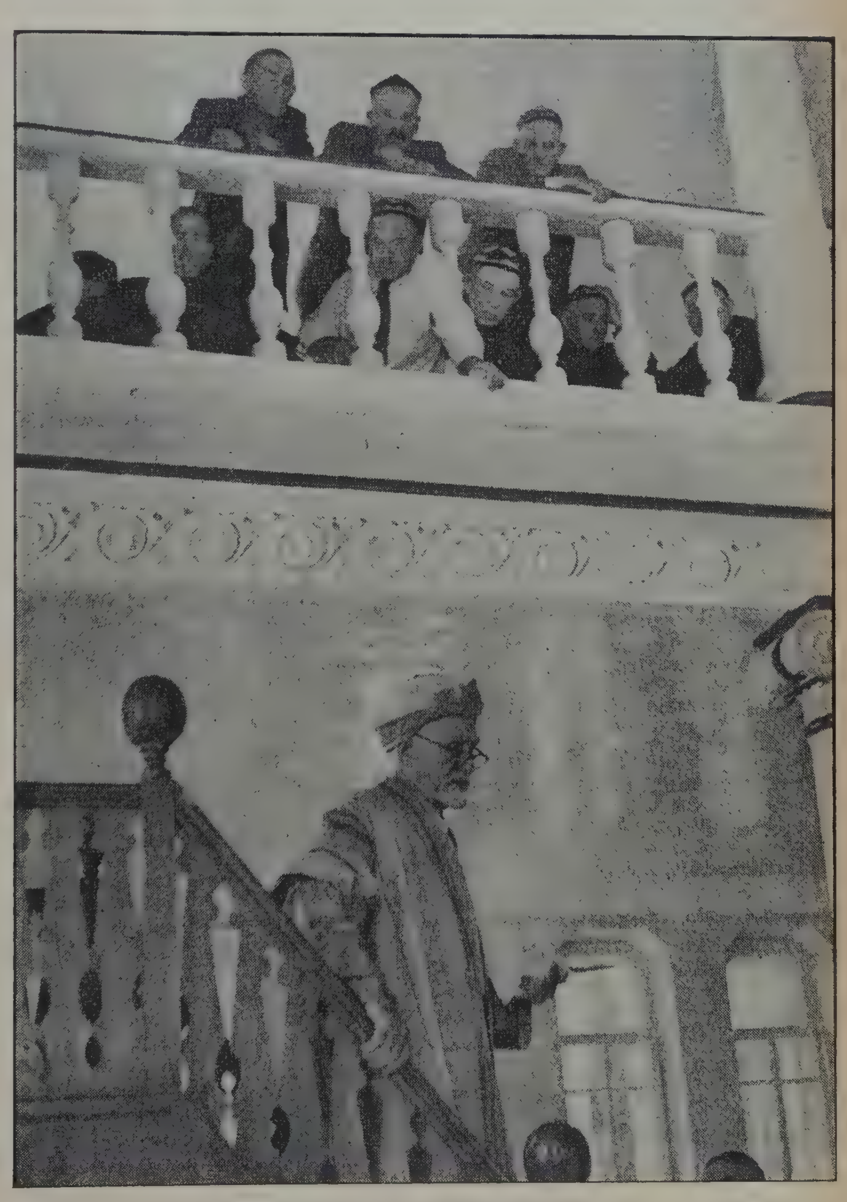
L'offensive idéologique

Cependant, dès 1925, le parti décida de lancer une campagne de propagande pour extirper l'Islam. Cette année-là, les journaux affirmèrent qu'en Azerbaïdjan, le nombre des croyants avait diminué de 60 %. L'année suivante, l'Association des sans-dieu établit des filiales et, en 1927, des comités antireligieux furent créés auprès de chacun des organismes de districts du parti. On commença par attaquer certaines pratiques religieuses, qui ne sont pas reconnues par tout l'Islam, et qui donnent prise à la critique, telles les processions de croyants chiites qui s'infligent eux-mêmes des tortures. Le moment était alors venu de porter une condamnation totale de l'Islam.

Cette offensive idéologique fut d'abord l'œuvre de Mustapha Kuliev, commissaire du peuple à l'instruction publique en Azerbaïdjan, qui mit au défi les *mollah* de participer à un débat sur « la révolution culturelle et l'Islam ». Le clergé, prévenu trop tard, ne vint pas en effet aux réunions annoncées. Kuliev put alors tranquillement démontrer que « l'Islam protège tout ce qui est réactionnaire », que les « idiots » qui prétendent tirer du Coran une doctrine socialiste sont « des gens qui n'ont pas été capables d'apprendre en huit ans l'alphabet élémentaire », que les Arabes ont répandu hors de chez eux leur religion non pas parce qu'ils croyaient en Dieu et au prophète mais parce qu'ils avaient besoin de trouver des débouchés. En conclusion de son exposé, il affirmait qu'en « élevant une muraille de Chine entre les musulmans et le monde civilisé, l'Islam avait arrêté l'évolution culturelle de ces pays », et Kuliev notait que cette religion était « l'ennemi le plus invétéré des femmes, le protecteur de l'ignorance et de la tyrannie », et il s'écriait : « Pour que progresse la civilisation, il est nécessaire d'éliminer l'idéologie de l'Islam et, s'il le faut, de l'écraser. »

La persécution ouverte

La période de tolérance a pris fin. Staline, qui vient de décider la collectivisation forcée et l'industrialisation à outrance, invite les communistes à pourchasser les ennemis du peuple et notamment les koulaks. Dès lors, on ne fait plus de distinction entre le clergé orthodoxe et le clergé musulman. Les serviteurs de tous les cultes



La prière dans une mosquée.
Nombreux se trouvent là pour la circonstance.

APPARENCES ET RÉALITÉS

Au cours d'un voyage organisé en Asie centrale, à l'occasion du 25e Congrès international des Orientalistes qui a eu lieu en été 1960 à Moscou, M. Simon Jargy a été conduit par ses guides soviétiques auprès du chef religieux suprême des musulmans d'Asie centrale et du Kazakhstan, le mufti Dya Ul-Dine Babakhanov. Dans un article intitulé : « L'Islam soviétique : apparences et réalités » publié dans la revue *Preuves* (novembre 1960) M. S. Jargy décrit cette rencontre.

« Entouré d'un nombre respectable d'ulémas et de mollahs de toute la région, (le mufti) nous réserva un accueil dans la plus pure tradition de l'Orient. Autour d'une table somptueuse, nous eûmes l'occasion d'apprécier, en même temps que les succulents plats de plof (pilaf) et de chachlik, l'arabe impeccable dans lequel le mufti prononça un discours de circonstance où il était surtout question de la liberté religieuse et de la prospérité dont jouissent les Musulmans d'Union soviétique. Ensuite, conformément à un rituel qui semblait bien établi, nous fûmes invités à participer à la prière de la mosquée présidée par Dya Ul-Dine lui-même.

« Après un chant très court du muezzin, la *salat* se déroula selon le rituel traditionnel, sans toutefois qu'il y ait eu de sermon. La mosquée était pleine (et il y avait même du monde à l'extérieur). Mais il suffisait d'un regard pour voir qu'en dehors de quelques « séminaristes » de Boukhara qui se trouvaient là pour la circonstance, tous les assistants avaient pratiquement dépassé l'âge mûr, et n'étaient autres, en grande majorité, que les ulémas et mollahs qui nous avaient reçus avec le mufti. On ne pouvait non plus ne pas être frappé par le contraste entre l'atmosphère de cette cérémonie, pourtant prévue et organisée à notre intention, et celle qu'on trouve habituellement en pays d'Islam. Ici, les touristes infidèles se mêlent librement aux « fidèles » en prière : ils photographient et filment sans que personne leur fasse la moindre observation... Les femmes européennes elles-mêmes se trouvent mêlées aux mollahs... Parmi ceux-ci, certains n'ont même pas pris la peine d'enlever leurs bottes... La prière elle-même est écourtée, et un récitant qui, manifestement, imite les chanteurs égyptiens, se contente de brefs versets du Coran.

« A travers l'optimisme affiché par le mufti et le directeur de la medersa Mir-Arab, nous pouvons lire sur le visage de certains vieux ulémas une amertume profonde. Leur émotion manifeste, qu'ils n'arrivent pas à cacher en nous recevant, nous dit à quel point ils gardent la nostalgie de ce qui n'est plus qu'une ombre. Les vieux d'entre eux, heureux de l'importance que notre visite semble leur redonner, pleurent de joie et nous baisent les mains.

« Et pourtant, les précisions apportées par le mufti en réponse à nos questions nous ont permis de noter que de nombreuses mosquées sont ouvertes au culte, que les « fidèles » continuent à payer la dîme, que le pélerinage à la Mecque se perpétue, que les « séminaristes » sont envoyés à l'Université al-Azhar du Caire pour y faire un stage... ».

« A côté d'une mosquée ouverte au culte, que nous avons visitée, combien d'autres désaffectées — et celles-ci se comptaient par milliers ! Sur plus de cent *medressé* qui existaient à Boukhara une seule fonctionne aujourd'hui, celle de Mir-Arab. Encore faut-il préciser que c'est l'unique « faculté de théologie » pour toute l'Asie centrale et le Kazakhstan. Actuellement, l'école abrite une centaine d'étudiants de dix huit à quarante ans ; après six à huit ans d'études, ils seront affectés aux différents centres religieux des Républiques fédérées ».

Plus loin, M. S. Jargy souligne que les Ouzbeks eux-mêmes lui ont dit que « le jeûne du Ramadan ne se pratique plus, que le dimanche a remplacé le vendredi comme jour férié, que les Musulmans soviétiques ne veulent plus considérer la viande de porc comme interdite, que non seulement les mariages mixtes ont lieu fréquemment entre Musulmans et femmes russes, mais que les femmes musulmanes elles-mêmes se marient maintenant avec des non-musulmans. Quand on connaît la rigueur de la loi coranique dans ce dernier cas, et à quel point ce genre de mariage constitue une faute suprême, on peut mesurer l'importance du relâchement que connaît l'Islam soviétique ».

Et l'auteur de conclure :

« Sans doute, ce phénomène n'est-il pas propre aux pays musulmans d'U.R.S.S. ni à la religion islamique elle-même en tant que telle. Mais avec tous les moyens neufs et puissants dont il s'accompagne ici, il correspond à une transformation qui paraît profonde et irréversible. Celle-ci est entière et touche à la fois la matière et l'âme. C'est une « révolution » qui prétend partir de la base, et à laquelle résistent difficilement les barrières traditionnelles créées par les croyances et les coutumes, qu'elles soient d'origine religieuse, sociale ou familiale. ».

sont *a priori* suspects de s'opposer à la collectivisation. Ils sont koulaks — au moins koulaks d'honneur — et prennent en foule le chemin du camp de travail. Les mosquées sont fermées comme les églises et la loi soviétique est imposée à tous : c'est pendant cette période en effet que la *Shariah* est abandonnée. La persécution se poursuivra pendant une dizaine d'années, jusqu'au moment où, voyant les signes avant-coureurs du conflit mondial, Staline jugera nécessaire de conclure un armistice de fait avec les populations.

La « lutte scientifique »

Les cadres de l'Islam ont regagné un certain droit de cité, mais ils ne se sont pas remis complètement de l'épreuve. Aujourd'hui, la politique soviétique à l'égard des musulmans est volontairement ambiguë. Si, pour des raisons de grande politique internationale, il est opportun de paraître ménager, voire protéger l'Islam, le parti communiste est plus que jamais engagé dans une « lutte scientifique » contre toutes les survivances religieuses. Cette ambiguité politique a permis à certains auteurs — étrangers et soviétiques — de rechercher les points de rapprochement entre l'Islam et le communisme.

Il y a d'abord, certes, des accords purement circonstanciels qui sont si apparents qu'il est à peine besoin de les rappeler. Il est certain que la plupart des peuples musulmans contemporains éprouvent un sentiment d'hostilité à l'égard de l'Occident, et d'autre part qu'ils recherchent confusément une solution à leurs difficultés économiques et sociales. L'Union Soviétique leur apparaît comme une alliée naturelle dans la lutte contre l'Occident, et ils ont parfois la tentation de rechercher dans l'expérience communiste une solution à leurs problèmes. La situation difficile de leurs coreligionnaires en U.R.S.S. devrait évidemment les inquiéter, mais ils sont beaucoup plus sensibles à la révolte de leurs frères qui sont en lutte ouverte avec telle ou telle puissance occidentale.

On a pu dire encore que l'Islam avait développé chez ses adeptes le goût de l'autoritarisme, la tendance au collectivisme, le sens de la soumission à l'autorité, même à celle des « infidèles », ce qui pourrait porter les musulmans à accepter le communisme soviétique et cela d'autant plus aisément que chez eux l'égalitarisme est beaucoup plus aigu que le besoin de liberté. Si cette analyse était parfaitement exacte, il ne devrait pas y avoir de conflit entre Islam et communisme. Mais ce conflit existe en U.R.S.S. parce que les musulmans,

uelle que soit la souplesse de leur oi, croient tout de même en un Dieu, que le parti au pouvoir ne peut as s'accommoder d'un compromis durable avec l'Islam. S'il fut un temps où des dirigeants communistes cherchaient à réaliser un synchrétisme es croyances religieuses de leurs euples et de la doctrine marxiste-léniniste, le pouvoir politique a mis n, il y a longtemps déjà, à toutes s tentatives de ce genre.

La version soviétique de l'Islam

La ligne générale est clairement acée dans un manuel de vulgarisaon, qui a été édité en 1959 à Mosou : *Spoutnik ateista* (Le compagnon route de l'athée). Que dit cet ouage dans les chapitres qui concernt l'Islam ?

Cette religion est née en Arabie au siècle. A cette époque, des couches rigeantes se manifestèrent déjà dans s tribus : « L'apparition de l'esclage et l'appauvrissement de beauup de simples bergers nomades ont gendré des contradictions sociales i, à leur tour, provoquèrent pour la emière fois dans les tribus arabes s luttes de classes. Pour vaincre les otestations populaires, il fallait créer Dieu terrible qui menacerait de nir ici-bas et dans l'au-delà les sobéissants et les rebelles. Le culte s dieux de tribus et des dieux loux ne correspondait plus aux intéts de la classe dominante. Il fallait e nouvelle religion, avec un seul eu au moment où en Arabie les tris se regroupaient en grandes ions. Le manuel dit alors que les hanifs, premiers Arabes monothéiss et précurseurs de l'Islam, furent spirés par le judaïsme et le chrisnisme. Cetet religion fut fondée à Mecque, ville où les gros marands et les usuriers étaient inients.

Les auteurs du livre contestent que ahomet ait fondé l'Islam. Mais le ophète, chef de guerre à Médine, é rivale de La Mecque, vainquit s ennemis. La capitulation s'accomgna d'un compromis. Les gens de Mecque reconnurent Mahomet mme le prophète d'Allah. En échan, ils firent confirmer la position de r ville comme centre religieux. Ainsi, dit le manuel, naquit l'Islam l'idéologie qui reflète le processus passage des Arabes du régime pritif à la société de classes ». Certes, écise-t-il plus loin, sous l'influence simples croyants, le clergé a été alement obligé d'adopter en U. R. S. une attitude loyale à l'égard du gime, mais dans ce pays où « les cines sociales de la religion sont déites, l'Islam existe comme une séquelle d'une des formes de l'idéologie de la société des exploiteurs ».



A la sortie d'une mosquée.
La nostalgie de ce qui n'est plus qu'une ombre.

Un autre chapitre du manuel tend à montrer que le Coran « attribué à Mahomet » est un livre composé à diverses époques, qu'il est empli de contradictions internes, et qu'il s'oppose aux données de la science, y compris de la science de son temps.

Enfin, une place de choix est réservée aux fêtes et aux rites musulmans. La thèse générale est que ces fêtes ont été empruntées à des religions antérieures, qu'elles ne s'expliquent d'ailleurs pas autrement que par la misère et l'ignorance des croyants, et qu'elles ont été établies par les exploiteurs pour entretenir le fatalisme des masses. De plus, ces cérémonies et ces rites sont nuisibles, affirment les auteurs, qui dénoncent plus particulièrement la circoncision pratiquée dans des conditions contraires à l'hygiène et qui reprochent aux musulmans soviétiques de négliger la production pour célébrer les fêtes. Ainsi, au paragraphe sur la « rupture du jeûne », on remarque que, pendant trois jours, les croyants font ripailles, se rendent visite les uns aux autres, et se rendent coupables de cette faute que le code du travail punissait naguère sévèrement, le *progoul* (absence injustifiée au travail).

Chaque année d'ailleurs, le Ramadan (le neuvième mois de l'année musulmane), pendant lequel les croyants ne doivent ni boire ni manger du lever au coucher du soleil, donne à la presse l'occasion de dénoncer cette pratique religieuse contraire à la santé des hommes et aux intérêts économiques du pays. Voici, pour illustrer la propagande communiste contre le Ramadan, un extrait de la *Turkmenskaya Iskra* (6 avril 1957) :

« Les préceptes de l'Islam exigent des croyants l'accomplissement de

CE QUI RESTE DES USAGES TRADITIONNELS

Le kalym

Le **kalym** — coutume qui consiste à acheter la fiancée — survit encore dans certaines régions, en dépit des efforts éducatifs déployés par le Parti communiste et le Komsomol, et bien qu'interdit par la loi. Officiellement, le **kalym** a disparu ; cependant nombreux sont les ethnographes soviétiques qui affirment et démontrent que celui-ci existe, le plus souvent sous une forme déguisée : des cadeaux dont la valeur a été fixée lors des fiançailles, sont offerts aux parents et à la famille de la fiancée. Le **kalym** — précisent les ethnographes — est même parfois pratiqué ouvertement et de surcroît par des notables des soviets et les membres du Parti communiste ; cela se produit surtout chez les Turkmènes, les Ouzkhose de la région du Kazakhstan **skaïa Pravda** (6 avril 1958) ne citait-elle pas le cas d'un président de kolkhose de la région du Kasakhstan sud, qui aurait payé un kalym de 17.000 roubles.

La kaïtarma

Une autre coutume, la **kaïtarma** — qui consiste à ramener l'épouse dans sa famille, quelques jours après le mariage, pour une période indéterminée qui allait autrefois de un à quinze ans, soit jusqu'à ce que le **kalym** ait été payé intégralement — semble n'avoir gardé qu'une valeur symbolique. Peu après le mariage, l'épouse se rend en visite chez ses parents, où elle reste pendant une période déterminée, qui varie selon les peuples : de huit jours à un mois chez les Pamyriens, quarante jours chez les Tadjiks d'Ispara, trois à six mois chez les Turkmènes. Cependant, dans certains pays, au Turkmenistan notamment, la **kaïtarma** semble être pratiquée avec la même valeur que dans le passé.

En même temps que le **kalym**, disparaissent progressivement le **levirat** (mariage du frère du mari défunt et de la veuve) et le **sororat** (mariage de la sœur de l'épouse défunte et du veuf) qui perdent toute leur signification. Cette coutume survit cependant, malgré la pression des autorités, sous la forme du mariage préférentiel, surtout chez les Kazakhs, les Ouzbeks, les Tadjiks et les Turkmènes. Chez la plupart des ouvriers Kirghizes, c'est avec la nièce de l'épouse décédée que se marie le veuf.

Dans les familles musulmanes traditionnellement patriarcales, c'est le père qui maintenant encore prend toutes les décisions pour ses enfants, notamment en ce qui concerne le mariage. « Tant que notre père a des yeux, il choisit nos femmes, qu'elles nous plaisent ou non » ; cet aveu d'un mineur kirghize, membre du Parti communiste a été rapporté par une publication soviétique. Si avant la Révolution, les pères choisissaient l'épouse de leurs fils sans les consulter, parfois même dès leur naissance, cette coutume tend à disparaître maintenant. L'autorité du père n'en reste pas moins grande cependant et lorsque les jeunes se rebellent, ils évitent de heurter de front les parents. « Ils ne peuvent lutter contre la tradition que dans le cadre de la tradition », note à ce sujet l'ethnologue soviétique S.M. Abramzon.

L'enlèvement

En cas de conflit avec les parents, les jeunes ont recours à une ancienne pratique traditionnelle toujours en honneur : l'enlèvement. Trois sortes d'enlèvements sont à distinguer :

— Celui qui est effectué avec l'accord de la fiancée et pour ne point s'opposer ouvertement aux parents. Un exemple en a été donné dans **Les Nouvelles de Moscou** : « Nous avons assisté à un épisode assez curieux — raconte le reporter qui s'était rendu au Kazakhstan en avril 1959. — Une jeune Kazakhe remontait la rue en portant deux seaux vides. Arrivée à la fontaine, elle se mit à les remplir et, à ce moment, une auto s'arrêta à sa hauteur. Un jeune homme ouvrit la portière. Alors, posant les seaux par terre, la jeune fille cria à un passant : « Va porter mes seaux jusque chez moi et dis que j'ai été enlevée ». Sur ces mots, elle monta dans la voiture qui démarra aussitôt... »

— L'enlèvement fictif, se déroulant avec le consentement des parents, était pratiqué autrefois par les familles pauvres, qui n'avaient pas le moyen de payer le **kalym**.

— L'enlèvement par la force, dont les exemples abondent dans la presse soviétique, est pratiqué non seulement par des « éléments arriérés » ou « politiquement instables », selon la terminologie soviétique, mais aussi par des instituteurs, des komsomols, voire même des membres du Parti.

Il faut encore mentionner le cas de mariages de jeunes filles mineures. « Comme par le passé, écrit A. Bennigsen, dans son article « La famille musulmane en Union soviétique » (**Cahiers du Monde russe et soviétique**, volume I, p. 100) d'où nous avons extrait la plupart de ces informations, la société mulsulmane est restée très rigide en matière de morale sexuelle. Une jeune musulmane ne peut se marier que si elle est chaste. Cette exigence des **adats** a fait que les mœurs sont en terre d'Islam très pures ; car les familles ont, lorsqu'elles ne peuvent marier leurs filles, outre le désagrément moral, une charge financière à assumer tout au long de leur vie. Elles cherchent donc à marier leurs filles au plus tôt, et comme par le passé, il arrive que les filles musulmanes se marient très jeunes, malgré les dispositions légales qui fixent l'âge nuptial à dix-huit ans. »

Il est difficile de contrôler cet état de choses car on ne dispose d'aucune statistique : cependant la désertion scolaire par les jeunes filles est très significative à cet égard. Dans son rapport présenté au IIIe Congrès de la jeunesse féminine de la République Kirghize, Mme Djoumankoulova précisait qu'en 1946, 9.734 fillettes indigènes étaient entrées dans les classes de première ; en 1955, il n'en restait plus que 171 dans les classes de dixième (terminales) ; d'où il ressort que 98,20 % de ces enfants ont abandonné leurs études avant de les avoir terminées.

Ce phénomène ne cesse de s'accentuer d'année en année dans cette République. Il en est d'ailleurs de même dans les autres républiques d'Asie centrale.

Les dispositions du Code pénal

La législation soviétique prévoit des peines diverses — suivant les Républiques — pour la pratique du **kalym**, la polygamie et enfin le mariage imposé de force.

C'est ainsi que ceux qui pratiquent le **kalym** peuvent être condamnés à un an d'emprisonnement dans la République Soviétique Socialiste Fédérative Russe (R.S.F.S.R.) et en Ouzbékistan, à deux ans en Arménie et en Azerbaïdjan, à trois ans au Tadjikistan, et à cinq ans au Turkmenistan.

La polygamie est punie d'un an de travaux forcés dans la R.S.F.S.R. et en Ouzbékistan, de trois ans au Tadjikistan et en Arménie et de cinq ans au Turkmenistan.

Les parents qui obligent leurs filles mineures à se marier sont passibles de cinq ans de travaux forcés au Tadjikistan et les personnes qui les épousent de deux ans dans la R.S.F.S.R., de trois ans au Tadjikistan et de cinq ans au Turkmenistan.

Le mariage imposé de force est passible de trois ans de travaux forcés en Ouzbékistan et de cinq ans au Tadjikistan et au Turkmenistan. Dans cette dernière République, on punit de cinq ans de travaux forcés le divorce imposé par la force. L'atteinte à la « dignité de la femme » est punie de cinq ans de travaux forcés en Ouzbékistan et au Turkmenistan et de six ans au Tadjikistan.

Le fait d'empêcher la femme de participer à la vie publique, sociale, économique et culturelle est passible d'un an de prison en Ouzbékistan, de trois ans au Tadjikistan et de cinq ans au Turkmenistan.

Les parents qui arrangent d'avance le mariage de leurs enfants en bas âge sont punis de deux ans de prison au Turkmenistan et de trois ans en Ouzbékistan.

Enfin les Codes pénaux d'Azerbeïdjan et de Turkmenistan punissent de cinq ans de travaux forcés le mariage par enlèvement.



L'académicien kirghize Aly Tokombaïev dans sa famille.
Tant que notre père a des yeux, il choisit nos femmes...

…ombreux rites parfois offensants pour …dignité humaine et extrêmement nui…bles à la santé. Le plus pénible de …s rites est sans doute le Ramadan. …omme les autres fêtes et rites reli…eux, il était utilisé dans l'intérêt des …asses exploitantes... Jadis, il y avait … nombreux cas où un croyant mala…, voulant montrer sa sincérité à …gard d'Allah et de ses messagers, …fusait l'assistance médicale et mou…ait, tandis que beaucoup de jeûneurs …staient invalides à cause de l'épui…ment du jeûne et du travail pé…ble ».

Et maintenant ? « Notre pays, affir…ait le journal, laisse la liberté com…ète de pratiquer tous les cultes. Mais …s usages de l'ancien temps qui nui…nt à la santé des gens, qui gênent le …thme du travail dans nos entreprises … nos kolkhozes doivent disparaître. »

La pratique traditionnelle

Plus que toute autre religion, l'Islam …spire les lois, les coutumes et les …œurs des pays qu'il domine. Si, de…uis plus de vingt ans, la *Shariah* est …annie de l'U.R.S.S., il semble que …*adat*, ou droit coutumier, soit encore … vigueur dans le sud.

Le pouvoir soviétique a surtout en…gé une lutte implacable contre cer…ines coutumes qui relèguent la fem…e à un rang tout à fait secondaire. …'agit notamment du port du voile, du mariage des enfants, de la polygamie et de la claustration des femmes. La presse se plaint souvent de la résistance qu'opposent la population et les dirigeants locaux du parti à la politique du gouvernement. Maintes fois, elle a cité des directeurs d'écoles ou des secrétaires du parti qui ont épousé des petites filles de dix-douze ans ; elle a dénoncé des présidents de kolkhozes qui interdisent à leur femme de prendre part à la vie publique. Dans une correspondance datée de Bakou, et publiée sous le titre significatif de : « Ainsi l'a enseigné Mahomet », la *Literatournaya Gazeta* (8 septembre 1959) affirme : « Dans beaucoup de districts de l'Azerbaïdjan, pas plus de 10 à 15 % des filles qui entrent en première classe terminent l'école secondaire. » Le journal laisse entendre qu'il y a encore des gens qui appliquent à la lettre le précepte de Mahomet : « Ne prends pas plus de deux, trois ou quatre de toutes les femmes qui te plaisent », ou qui, suivant l'exemple du prophète, se fiancent à des petites filles de neuf ans. Il suffit de vivre parmi les familles d'Azerbaïdjan, souligne le journal, pour voir combien sont vivaces les survivances du passé. « Dans nos républiques d'Orient, il y a encore des maisons divisées en deux parties, une pour les hommes, l'autre pour les femmes », et la *Literatournaya Gazeta* demande aux tribunaux de condamner sévèrement ceux qui « au travail, se présentent comme des activistes et des gens d'avant-garde, mais qui chez eux cultivent l'ordre du harem ».

Un effort considérable est déployé pour combattre les « survivances des mœurs féodales ». Cependant, ainsi que le montrent quelques exemples, les résultats acquis ne sont jamais définitifs. Ainsi la *Pravda Vostoka* (28 août 1958) a parlé d'une militante du parti, présidente du soviet local, qui était retournée dans un harem... Le porte du voile tend certes à disparaître, mais cette coutume est encore pratiquée au Turkmenistan et en Azerbaïdjan... Enfin, quoique réprimée par le code, la polygamie survit dans les milieux aisés. Là où le mari peut et veut entretenir plusieurs épouses, il recourt à un stratagème : il divorce d'avec sa première femme mais ne la chasse pas du domicile conjugal. Cependant, M. Bennigsen, dans sa remarquable étude sur la famille musulmane en U.R.S.S. (1) ne pense pas qu'il convienne d'attribuer une trop grande importance à ces phénomènes. « Contrairement à ce qu'affirme parfois la presse soviétique, écrit-il, la famille musulmane — et pas seulement en territoire soviétique — a évolué dans le sens d'une assimilation à la famille occidentale moderne. »

Que disent les chiffres ?

Si les « survivances morales » de l'Islam sont difficiles à évaluer, il est encore plus difficile d'apprécier la pratique du culte et l'influence des croyances proprement religieuses. Certes, nous avons quelques signes extérieurs, et d'abord des chiffres. En 1914, il y avait 25.582 paroisses, 26.273 mosquées et oratoires. En 1942, il n'y avait plus, selon le bulletin soviétique *Soviet War News*, que 1.312 mosquées ouver-

(1) *Cahiers du monde russe et soviétique*, N° 1.



Le mufti Babakhanov.
Huit mille serviteurs du culte.

tes. En 1950, le *mufti* de Tachkent faisait état de 3.000 mosquées, mais ce chiffre semble sujet à caution. Le *mufti* indiquait d'ailleurs en 1953 qu'il y avait 50 à 60 mosquées ouvertes dans tout l'Ouzbékistan et, en 1958, *l'iman* d'Alma-Ata affirmait à un visiteur français qu'il y avait 27 mosquées au Kazakhstan. Faut-il croire alors qu'il y aurait plus de 2.000 mosquées au Caucase ?

En 1914, il y avait 45.233 serviteurs du culte. Il est impossible de fournir un chiffre précis pour l'époque actuelle. Dans son livre : *Les Musulmans soviétiques*, M. Vincent Monteil cite avec beaucoup de réserves des informations soviétiques selon lesquelles il y aurait eu encore 44.752 serviteurs du culte en 1938. En fait, l'hypothèse la plus vraisemblable est celle du professeur Berthold Spuler qui estime à 8.000 ou 8.500 le nombre des *mollahs* (terme qui, dans la littérature soviétique, désigne tous les serviteurs du culte musulman). Il faudrait ajouter à ce nombre des « clandestins » désignés parmi les fidèles et qui président aux cérémonies familiales.

En 1914, il y avait un millier de *médressé*, c'est-à-dire d'établissements dans lesquels vivent les hommes qui se destinent au service du culte. Actuellement, nous connaissons de façon certaine l'existence d'une *medersa* à Boukhara qui comptait 105 élèves en 1956. Ces élèves ont au moins 28 ans, ils ont achevé leurs études secondaires, acquièrent une science rudimentaire de l'arabe, et se préparent à être lecteurs (*muezzins*) ou prédicateurs, mais non pas docteurs (*oulémas*), juges (*cadis*) ou jurisconsultes (*muftis*). L'enseignement, qui dure cinq ans, est donné en ouzbèque. Il serait d'un niveau assez peu élevé. Il est probable qu'il y a quelques autres *médressé* moins importantes, dans les capitales des directions spirituelles.

Les pèlerinages

Et les pèlerinages ? Les Soviétiques peuvent certes fréquenter les lieux saints qui se trouvent sur leur territoire et qui abritent les tombeaux vénérés par les croyants. Mais une loi de 1920, qui interdisait aux citoyens soviétiques de quitter leur pays, empêchait les fidèles de faire le pèlerinage à La Mecque qui, on le sait, est en principe obligatoire pour le croyant. Depuis 1945, cette interdiction est levée, mais quelques centaines de musulmans soviétiques seulement ont été en mesure de faire ce pèlerinage. On sait d'autre part que des Ismaéliens ont pu, même au temps où la frontière était fermée, aller en caravane à Bombay et que des chiites ont visité, dès 1945, des centres religieux iraniens (1).

Les éditions religieuses

Un dernier indice de l'activité religieuse peut nous être fourni par l'édition. Or, depuis la guerre (et même depuis 1917), il n'y a eu, semble-t-il, qu'une seule édition du Coran dans laquelle les spécialistes ont relevé trente-trois erreurs typographiques, ce qui, indique à juste titre Mlle Quelquejay, la rend « suspecte aux yeux d'un musulman croyant » (2). On signale en outre une brochure de soixante-neuf pages : *Islam i Mousoulmanskoïe Bogosloujenié* (l'Islam et le rituel musulman) éditée en 1957 par la direction spirituelle d'Europe et de Sibérie. Enfin, la direction de Tachkent publie chaque année un *calendrier religieux* (*Dini Kalindary*). Si, en 1953-54, son tirage s'élevait à 2.500 exemplaires, trois ans plus tard il atteignait 10.000 exemplaires.

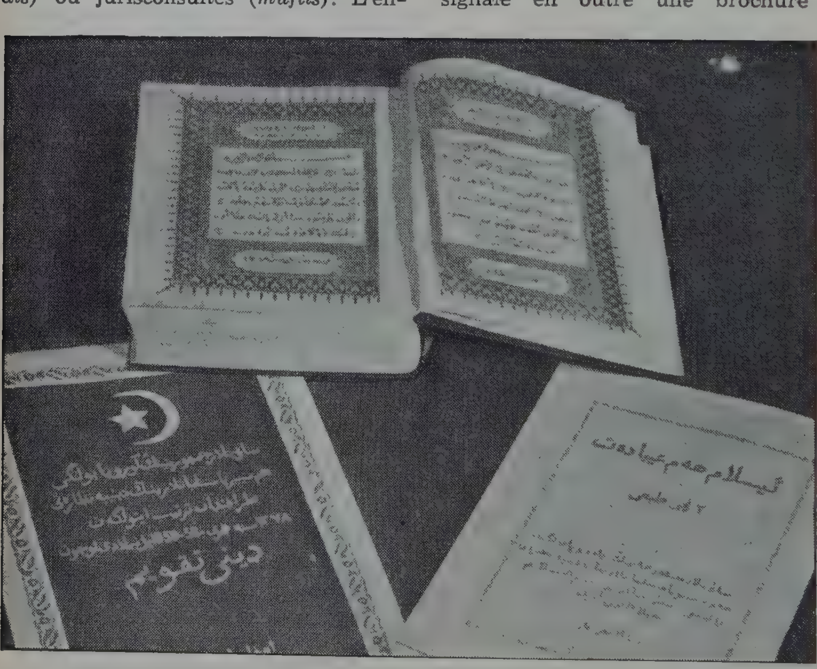
Selon le témoignage de certains voyageurs, les directions spirituelles de Tachkent et d'Oufa auraient publié chacune, au lendemain de la guerre, une revue analogue à celle du patriarcat de Moscou. Mais si jamais ces revues ont existé, aucun exemplaire n'est parvenu à l'étranger. Le bilan des éditions religieuses est donc très maigre, surtout si l'on sait que dans la seule République du Kazakhstan dix-neuf ouvrages anti-islamiques ont été publiés de 1950 à 1954.

Peut-on tirer enfin un enseignement des récits des voyageurs ? Leurs témoignages sont très variés. On peut toutefois retenir, semble-t-il, celui d'un Pakistanais, le Dr Rhiaz-Ali-Shah. Celui-ci écrivait, en 1957, dans le journal *Dawn*, de Karachi, qu'en Asie centrale « l'Islam est à l'agonie et que seuls des vieillards fréquentent encore les rares mosquées ouvertes ». L'année suivante, une délégation égyptienne, conduite par le président Nasser aboutissait à des conclusions analogues.

Mais il faut tenir compte d'un autre phénomène : de même que les Russes d'origine orthodoxe, beaucoup de musulmans soviétiques cherchent dans les sectes une réponse à leurs problèmes religieux. Beaucoup de ces sectes relèvent surtout du chamanisme, forme de religion qui mélange des croyances islamiques à des cultes primitifs et qui a pour célébrants des chamans ou médecins-sorciers. La presse soviétique nous apprend encore qu'en dépit de l'interdiction officielle, les confréries musulmanes (*tarika*) continuent d'exercer une activité.

Si l'Islam paraître être « à l'agonie », il faut cependant rappeler que tout homme qui adore Dieu et qui accomplit, même dans le plus grand secret et à intervalles espacés, quelques rites élémentaires, est un bon musulman. Pour cette raison, l'observateur ne peut pas apprécier le degré exact de survivances de l'Islam. On sait d'ailleurs, par certaines confidences, que des gens qui sont en apparence d'une loyauté totale à l'égard du régime, qui répètent tous les mots d'ordre et qui occupent de très hauts postes, sont dans l'intimité de leur être de fort bons musulmans.





Quelques publications.
Le dernier indice d'une activité religieuse.

(1) Cf. Vincent Monteil : *Essai sur l'Islam en U.R.S.S.* — Tiré à part de *La Revue des Etudes Islamiques*, 1952.
(2) *Cachiers du Monde russe et soviétique*, N° 1.

DANS LES DÉMOCRATIES POPULAIRES

En Albanie

Sur les 1.392.000 habitants (recensement de 1955) que compte l'Albanie, 70 % sont musulmans, 20 % orthodoxes et 10 % catholiques. Alors que les orthodoxes habitent surtout la partie méridionale et que les catholiques sont groupés dans le nord, les musulmans vivent dispersés dans tout le pays, formant cependant une masse compacte dans le centre.

Les musulmans sont divisés en deux sectes : les sunnites de rite hanéfite (les plus nombreux) et les bektachis. Ces derniers se trouvent surtout dans la partie méridionale et en nombre plus restreint dans le centre. Les sunnites se trouvent répandus un peu partout dans le pays.

Le clergé sunnite est organisé de la façon suivante : un conseil directeur ayant à sa tête un président, qui a le titre de chef de la communauté musulmane (actuellement c'est le Hafiz Musa Sulejman Myrto), réside dans la capitale. Dans chaque département et arrondissement, il y a un mufti, qui est en contact avec le conseil directeur, et qui dirige le corps du clergé local. Avant la guerre, dans le corps du clergé il y avait encore un conseil dont le but consistait à administrer les propriétés des mosquées. Mais celles-ci ayant été confisquées par l'Etat, le conseil n'a plus de raison d'exister.

Comme avant la guerre, une medersa existe dans le pays, mais les cours religieux qui y sont donnés se limitent à quelques heures par semaine, une large place étant laissée à l'enseignement laïc communiste.

La communauté sunnite continue à publier une revue trimestrielle **Kultura islame**, mais ses pages sont remplies de propagande communiste.

La secte des bektachis est de nature monacale. Les religieux ne se marient pas et font vœu de chasteté. Ils ont à leur tête un chef suprême (actuellement c'est Ahmet Myftar) qui a le titre de **dédé**.

Avant l'avènement du régime communiste, chaque **téké** avait sa propriété, comme les couvent chrétiens, mais depuis, tous ces biens ont été confisqués.

En Bulgarie

La population de la Bulgarie (7.629.000 habitants, selon le recensement de 1956) est dans sa majorité orthodoxe (six millions) et appartient à l'Eglise orthodoxe bulgare de rite byzantin.

Les musulmans, qui constituent la minorité religieuse la plus importante, se composent de musulmans turcs dont près de 160.000 ont été expulsés durant les années 1949-1951 (il n'en reste actuellement que 638.000), ainsi que de musulmans bulgares — Pomaks — (123.000). Les Pomaks qui peuplent en général le massif de Rodhopa sont des Bulgares qui ont été islamisés par la force entre les XIVe et XIXe siècles, époques à laquelle ce pays se trouvait sous la domination ottomane. Tout en étant musulmans, ils ont su conserver leur langue et leurs coutumes bulgares.

Les informations sur la situation religieuse actuelle des musulmans, leur organisation, leur activité, sont tellement fragmentaires, tendancieuses et difficiles à vérifier qu'il serait trop hasardeux de vouloir les analyser et tirer des conclusions valables.

Depuis un an environ, le Parti communiste a engagé une vaste campagne contre les musulmans. La religion musulmane est dénoncée comme la plus rétrograde, anti-sociale, inhumaine ; elle est accusée de freiner l'émancipation et l'évolution de l'homme et d'entraver la lutte active pour une vie meilleure (cf **Novo Vreme**, organe théorique du Comité central du Parti, juillet 1960).

La presse, la radio et les conférenciers critiquent les femmes voilées, l'observance des coutumes, etc.

Malgré certains résultats obtenus, **Novo Vreme** (septembre 1960) reconnaissait : « Nous continuons à nager dans un mer de croyants ! ». Et il s'en prenait à la propagande, en lui reprochant de « ne pas encore agir avec l'élan correspondant aux buts posés par le Comité central ».

En Chine

Les estimations du nombre des musulmans en Chine varient suivant les sources : ceux-ci sont évalués tantôt à 40 ou même 50 millions (sources chinoises de 1947), tantôt à 23 millions (**Atlas of Islamic history** de Princeton, 1951), tantôt à 9 millions seulement (**Nouvel Atlas des Missions**, 1951). Selon l'**Annuaire du Monde Musulman** (1954) leur chiffre réel oscille autour de 10 milions.

Les musulmans sont répartis en dix nationalités : les Ouïghours, les Kazakhs, les Kirghizes, les Ouzbeks, les Tadjiks et les Tatars qui vivent au Sinkiang, les Tung-Siangs et les Paoans qui se trouvent au Kan-Son où ont été créées les régions autonomes musulmanes, enfin les Salas du Tchin-Haï et les Huïs ou Hoeïs sont dispersés un peu partout.

Depuis leur arrivée au pouvoir, les communistes ont affecté de considérer l'Islam comme une « minorité nationale » et d'en respecter les prescriptions matérielles.

Ainsi, sur le plan culturel, le gouvernement central favorise cette minorité : dans chacune des provinces existent de nombreuses écoles et collèges pour les musulmans. L'Association culturelle « Hui » possède depuis 1953 son collège à Pekin. Depuis cette date également l' « Association islamique chinoise » peut exercer son autorité sur le plan national.

Il serait exagéré de parler de persécution religieuse des musulmans, bien que les « ahongs » (cheiks) aient été incarcérés. C'est au Sinkiang que la situation religieuse des musulmans paraît être encore la meilleure : les mosquées y sont entretenues ou restaurées, les biens maintenus ou exempts d'impôts ; les pèlerins seraient libres de se rendre à la Mecque.

La loi sur le mariage votée en mai 1950 a toutefois quelque peu bouleversé les coutumes des musulmans chinois ; en effet, cette loi interdit la polygamie et institue le divorce laïque légal.

En Yougoslavie

Sur 14.565.000 croyants (recensement de 1953) 2.083.000 (14 %) sont musulmans. D'après leur nationalité d'origine, les musulmans se répartissent en 1.183.000 Yougoslaves, 800.000 Shqiptares (Albanais) et 100.000 Turcs. Ils forment trois groupes géographiquement distincts : le plus important du point de vue numérique se situe en Bosnie-Herzegovine (920.000 musulmans yougoslaves) ; le second dans la Région Autonome de Kosovo-Metohija (Kosmet) — (environ 550.000 dont la majorité est composée surtout de Shqiptares) ; le troisième dans la République de Macédoine (390.000 pour la plupart des Shqiptares et des Turcs).

La communauté musulmane régie par la Constitution de la Communauté confessionnelle de l'Islam, élaborée par l'Assemblée générale du Waqf en République Fédérale, à Sarajevo, le 27 août 1947, est autonome et indépendante ; elle ne relève que d'une autorité intérieure à la Yougoslavie. (Cf. *I.C.I.* no 115, documents, où l'on présente l'étude de M. Georges Castellan : « Eléments d'une sociologie religieuse en Yougoslavie socialiste » publieée dans les **Annales, Economies, Sociétés, Civilisations** (no 4 octobre-décembre 1959, chez Armand Colin, qui analyse en détail la situation des musulmans :

Il y a actuellement environ 1.856 mosquées : une mosquée pour 1.000 musulmans. Le nombre des ministres du culte, iman, moudarris et muezzins, s'élève à 2.100 environ. Leur formation est assurée par deux medressé : celle de Gazi Hesrevbeg à Sarajevo (84 élèves internes) où les études durent huit ans et celle de Pristina (21 élèves internes) qui est une école secondaire où l'enseignement est donné en shqiptare et s'étale sur quatre ans. Il existe aucun établissement d'enseignement supérieur.

La Direction générale islamique publie une revue trimestrielle en serbo-croate **Glasnik** (5.500 exemplaires), un calendrier religieux annuel le **Tagwim** (15.000 exemplaires) et quelques livres.

La communauté possède ses fondations pieuses en immeubles, terrains, sommes d'argent, qu'elle administre elle-même. S'y ajoutent une contribution des fidèles pour l'entretien de la mosquée et la rétribution des imans, plus des dotations de l'Etat de l'ordre de 30 millions de dinars par an.

Notre enquête en République Dominicaine :

L'ÉGLISE SOUS LA FÉRULE DE TRUJILLO

Dans notre dernier numéro, nous faisions état d'une lettre des évêques de République Dominicaine que l'on pouvait comprendre comme une tentative de rapprochement entre l'Eglise et l'Etat. Nous y revenons aujourd'hui dans nos « informations ». Pour aider à comprendre la situation actuelle, particulièrement confuse, nous rappelons ci-dessous ce qu'est depuis trente ans le régime Trujillo et l'état difficile de ses rapports avec l'Eglise depuis un an. Un de nos rédacteurs a pu réunir sur place à la fin de 1960 ces éléments d'information.

« Si l'on peut dire qu'il y a une tragédie dans mon destin — déclarait un jour le généralissime Trujillo à un journaliste américain — c'est qu'un homme ayant d'aussi grandes capacités que moi ait dû en quelque sorte les gaspiller dans un pays aussi petit ». Bien que ces propos aient été ensuite démentis par leur auteur, tous ceux qui savent avec quelle férocité il exerce depuis bientôt trente-et-un ans sa dictature sur la République Dominicaine les considèrent comme parfaitement compatibles avec son attitude coutumière. Et un ancien directeur du journal dominicain *El Caribe,* qui vit aujourd'hui à l'étranger, German E. Ornes, a pu écrire récemment (cf. *Beachcomber,* décembre 1960) que cette « tragédie » de Trujillo a été en réalité « la chance » du reste du monde.

L'accession au pouvoir de Rafael Leonidas Trujillo Molina et son maintien à la tête de la p etite République Dominicaine (deux millions et demi d'habitants) ne sont qu'une longue succession de crimes et de forfaits de toutes sortes qui fait penser aux chroniques rapportant les exploits barbares des despotes du haut moyen âge (1).

La voiture de la mort

Fils d'un employé des postes du petit village de San Cristobal, Trujillo commence sa carrière prodigieuse en collaborant avec les troupes américaines qui avaient débarqué à Saint-Domingue en 1916. Il a alors vingt-cinq ans. Dix ans plus tard, il est lieutenant-colonel de la police nationale avant de devenir bientôt chef d'état-major de l'armée avec le grade de général. Après la révolte de février 1930 qui entraîne la démission du président Vasquez, Trujillo est, aux élections à la présidence, la seule personnalité avec M. Alfonseca, ancien vice président, qui, légalement, ne puisse être candidat. Avant la consultation qui désigne déjà M. Rafael Estrella Urena comme vainqueur certain, d'obscures manœuvres amènent cependant le général à revendiquer la magistrature suprême. Il y accède à la suite d'une campagne électorale jalonnée par les meurtres et la disparition de nombreuses personnalités du monde politique, des affaires, du journalisme, des syndicats et des milieux universitaires. La terreur policière démantèle les forces démocratiques. Une voiture rouge, qu'on appellera vite *el carro de la muerte* (la voiture de la mort) mitraille les opposants en plein rue presque toutes les nuit et les hommes de main du futur dictateur, faisant irruption en plein tribunal, chassent les juges qui osent contester la validité du remplacement de la commission de contrôle des élections par une autre à sa dévotion. Enfin, les chefs de l'opposition ayant été contraints de retirer leur candidature, Trujillo est élu président. Pendant des mois tous les opposants à son arrivée au pouvoir qui n'ont pas été liquidés sont traqués par la police. Un cyclone qui détruit la capitale en septembre permet au dictateur de ranger au nombre de ses victimes tous ceux dont il a envie de se débarrasser ; et sous prétexte qu'il n'est pas possible d'enterrer les deux mille cinq cents morts, il donne l'ordre de jeter de l'essence sur les corps rassemblés et d'y mettre le feu, faisant ainsi disparaître sans trace un nouveau nombre inconnu de ses adversaires.

Du gouvernement à la prison et inversement

Trente ans ont passé depuis ces événements sanglants et les mêmes méthodes de gouvernement ont été régulièrement employées par Trujillo. Elles soulevèrent particulièrement l'indignation internationale en 1937 lorsque, en une seule nuit, furent massacrés sous ses ordres plus de quinze mille Noirs d'Haïti entrés clandestinement en République Dominicaine pour y chercher du travail. L'hostilité du monde civilisé à ce régime barbare s'atténue toutefois après que le dictateur a offert de l'argent au gouvernement d'Haïti et abandonné la présidence à son frère. Ayant légalement perdu le pouvoir, il peut continuer presque sans accroc jusqu'en 1960 (2) à appliquer dans une ombre relative ses méthodes de fer pour consolider son pouvoir absolu sur le pays.

Toutes les personnalités de la République qui ne parviennent pas à trouver refuge à l'étranger passent tour à tour du gouvernement à la prison et inversement : les répressions successives atteignent impitoyablement jusqu'aux parents les plus éloignés des anciens ministres et fonctionnaires limogés, au point que chaque famille tremble pour la moindre erreur que pourrait commettre l'un des siens. A l'étranger même, divers réfugiés connus pour être les ennemis du dictateur tombent sous les coups de ses agents. De nos jours, dans le pays, l'opposition semble faiblement organisée. Il y a cependant au moins un mouvement connu, dit du 21 janvier, dans lequel se trouveraient de nombreux membres de l'Action catholique.

Un pays aux mains d'une famille

Parallèlement au despotisme politique le plus brutal, Trujillo exerce progressivement une main-mise personnelle sur les principales activités agricoles, commerciales et industrielles du pays. Expropriations ou achats truqués font bientôt de lui le propriétaire du tiers sinon de la moitié des richesses du pays et cent soixante membres de sa famille se trouvent placés à la tête des organes officiels ou privés les plus rémunérateurs dans tous les domaines. L'immoralité personnelle du généralissime est si notoire que les pères de famille ne savent comment protéger la vertu de leurs filles. Il s'est arrogé le droit de faire de qui il veut ses maî-

(1) Cf. les articles de Claude Julien dans *Le Monde* des 5, 6, 9 et 10 août 1960, ainsi que l'ouvrage de German E. Ornes : *Trujillo, Petit César des Caraïbes* (en anglais). Ed. Thomas Nelson and Sons, New York 1958.

(2) L'année dernière, en effet, la République Dominicaine a encouru le blâme de l'Organisation des Etats Américains, entraînée dans cette voie par les U.S.A. qui ont rompu les relations diplomatiques avec le régime Trujillo.

tresse qu'il oblige ensuite les hauts fonctionnaires à épouser. Ces méthodes lui permettent d'exercer un espionnage constant sur son entourage gouvernemental tandis qu'une police secrète aux agents innombrables viole les secrets les plus intimes de la vie familiale dans toutes les couches de la population.

La vertu récompensée

Cet arsenal de moyens immoraux se cache toutefois derrière une extraordinaire façade de vertus les plus exemplaires. Le dictateur qui a reconstruit la capitale après le cyclone de 1930 l'a appelée Ciudad-Trujillo en reconnaissance de ses mérites personnels, et l'aéroport moderne, les plus belles avenues comme les plus belles places, tout porte également son nom. Il a fait ériger dans le pays quelque deux mille statues qui le représentent en pied, en buste, à cheval, en magistrat, en général, etc. et l'une d'elles est le plus grand monument équestre qui existe au monde. Sur le socle d'une autre, il est écrit que c'est la Justice elle-même qui lui rend hommage. Ses initiales forment la devise du parti unique : Rectitude, Loyauté, Travail, Moralité. L'époque moderne est appelée officiellement « l'ère de Trujillo ». Des slogans répétés partout, du fronton des bâtiments publics aux emballages des produits de consommation les plus modestes, affirment : « Dieu et Trujillo sont ma foi », et, dans les hôpitaux et les cliniques : « Trujillo me guérira ». Une loi oblige les médecins à le consulter personnellement dans les cas les plus difficiles car, bien que n'ayant pas fait d'études régulières de médecine, il s'attribue un pouvoir quasi miraculeux en ce domaine.

Il s'est fait donner officiellement les titres les plus prestigieux dont les deux principaux accompagnent toujours son nom dans la presse, à la radio ainsi que dans tous les discours, documents ou lettres de lecteurs aux journaux : « Bienfaiteur de la Patrie et Père de la Patrie Nouvelle ». Les journaux publient tous les jours ce qu'on peut sans exagération appeler « l'Evangile selon Trujillo ». Des photos de lui, qu'il a choisies personnellement et qui doivent montrer son air grave paraissent toujours en format plus grand que celles de n'importe quelle autre personnalité dominicaine ou internationale. Les membres de toutes les professions font régulièrement insérer à leurs frais des placards publicitaires à la louange de « *El Jefe* » (le chef) et toutes les personnalités de quelque renom ont un jour ou l'autre signé dans le « courrier des lecteurs » des lettres « personnelles » rendant hommage à ses vertus ou traînant dans la fange ses adversaires, de préférence parents proches des signataires.

On pourrait compléter par bien d'autres traits tout aussi extraordinaires la description du despote dominicain dont un album illustré retraçant sa carrière écrit que « la morale chrétienne a illuminé sa vie féconde ». Le portrait brossé ci-dessus ne l'était pas par goût du pittoresque ou du scandaleux mais parce que, faute de connaître la « personnalité » de Trujillo on ne saurait concevoir la situation exceptionnelle de l'Eglise en République Dominicaine et on pourrait être tenté de prendre pour des fables sans consistance les méthodes employées par le dictateur pour persécuter le clergé depuis un an.

Que fait l'Eglise ?

Comme dans les autres pays d'Amérique latine l'Eglise souffre d'une pénurie de clergé en République Dominicaine et a cherché à s'adjoindre les secours de prêtres étrangers. D'autre part, à l'instar de ce qui se passe pour le reste de la société dominicaine, elle dépend presque entièrement pour son existence et ses moyens d'action de la seule faveur du pouvoir. Il ne la lui avait d'ailleurs pas ménagée jusqu'à ces derniers temps. Pendant près de trente ans, aussi étonnant que cela puisse paraître, aucun conflit sérieux n'a marqué l'histoire des relations entre l'Eglise et l'Etat dans le pays, si l'on excepte le refus réitéré de l'épiscopat d'ajouter aux titres déjà très nombreux du dictateur celui de « Bienfaiteur de l'Eglise », le seul qu'il ait jusqu'ici convoité en vain.

Une date fatale : 31 janvier 1960

La crise qui a abouti à brouiller officiellement les deux pouvoirs a son origine dans une lettre collective de l'épiscopat publiée le 31 janvier 1960. Le gouvernement dominicain avait découvert peu auparavant un complot en vue d'assassiner Trujillo. La police avait opéré de nombreuses arrestations qui avaient été suivies comme de coutume de tortures et d'assassinats. Lorsque ces événements survinrent, un nouveau Nonce représentait depuis quelque temps le Saint Siège à Ciudad-Trujillo : Mgr Mario Zanini. On dit que c'est sous son impulsion que les évêques dominicains réagirent pour la première fois publiquement. Leur lettre protestait contre les arrestations, contre la violation du caractère privé de la vie personnelle et familiale, contre le déni de liberté des conscience, de la presse et du droit d'assemblée, contre les calomnies publiques employées pour salir la réputation des personnes, en un mot contre la violation systématique des droits humains les plus essentiels, rappelant qu'ils ont toujours priorité sur ceux de l'Etat (cf *I.C.I.* n° 114). Et, un mois plus tard, les évêques demandaient à nouveau que fussent relâchées les personnes encore détenues.

L'expulsion du Nonce

En mai suivant, le ministre de la Justice et des Cultes, M. Mario Abreu Penzo, rendait Mgr Zanini responsable de la lettre de l'épiscopat jugée calomniatrice pour le pouvoir, le traitait de « provocateur international » et le faisait expulser. Le Saint Siège ne nommait pas d'autre Nonce et alors s'intensifiait toute une série de menées contre les évêques, les prêtres et les institutions catholiques qui devaient culminer



Le généralissime Trujillo.
L'air grave qui sied au « Bienfaiteur de la Patrie ».

LA ENCUESTA DE "EL CARIBE" 8, XII, 60

En Torno al Concordato

Por el Dr.
Federico A. Cabral Noboa

Prescindiendo de todo análisis histórico o comparativo | afluído numerosos casos a los tribunales civiles de primer gra

à la fin de l'année dans de violentes attaques quotidiennes de la presse et de la radio accusant l'Eglise d'ingratitude envers le dictateur et de trahison des intérêts du pays.

Du printemps au début de l'hiver, une cinquantaine de prêtres et de religieux étrangers étaient expulsés sans qu'aucune explication fût fournie à l'épiscopat. De source officielle on annonça un projet de loi destiné à éliminer l'instruction religieuse des écoles primaires et secondaires du pays et trois établissements catholiques qui bénéficiaient de subsides de l'Etat reçurent l'ordre de fermer leurs portes. Quelque cent cinquante religieuses étrangères travaillant dans les hôpitaux de l'Etat au titre de contrats qui stipulaient des préavis de congé de trois mois à un an furent avisées brusquement, à la fin de l'année, qu'elles auraient à quitter le pays. La presse ne cessa d'attaquer les évêques, surtout Mgr Reily, qui avait osé parler de la crise économique que traverse le pays, et Mgr Ramirez, accusé d'avoir menti dans des déclarations publiques.

On terrorise le clergé

Parallèlement à ces mesures officielles l'épiscopat et le clergé se trouvèrent en butte à toutes sortes de vexations de la part des agents avoués ou secrets du gouvernement, et certains de leurs membres furent même l'objet de menaces de mort. Une voiture non identifiée mitrailla, au moment où le prélat venait de la franchir, l'entrée du palais de l'évêque de la Vega, Mgr Panal, qui continuait à exprimer publiquement des propos contre les excès du régime. Déguisés en prêtres, des hommes de main du dictateur causèrent des scandales dans des maisons de prostitution où d'autres agents du pouvoir les photographièrent. Des laïques furent avertis personnellement qu'ils avaient à cesser de prendre tel ou tel prêtre comme directeur spirituel s'ils voulaient éviter des « ennuis ». Quand je me trouvais dans le pays, à la fin de l'année dernière, je ne parvins pas à rencontrer un seul prêtre séculier, tant le clergé redoute les représailles possibles après un contact avec des étrangers. Le seul curé de paroisse qui, par l'intermédiaire d'un membre de l'Action catholique, semblait avoir accepté de m'entretenir à son confessional, entre deux pénitents, à la veille d'une grande fête, fut, m'apprit-on, expulsé avant la date de la rencontre prévue. Et aucun des religieux étrangers auxquels je rendis visite n'accepta de me parler des affaires du pays.

Pendant mon séjour, la presse elle-même faisait état de deux affaires qui en disent suffisamment sur le climat anticlérical créé par la propagande. Le curé de la paroisse de San Carlos de la capitale ne put prononcer son sermon un certain dimanche. Un assistant sortit « spontanément » de son banc, tenta de s'emparer du micro, frappa le prêtre qui s'y opposait et se lança dans une diatribe contre le clergé « traître ». Aucun homme ne bougea dans l'assistance. Seules, trois femmes, dont une âgée qui devait succomber plus tard aux suites du choc qu'avait produit en elle cet incident, osèrent s'interposer pour prendre la défense du prêtre et furent également frappées.

L'ingratitude flétrie

Quelque temps auparavant trois jeunes femmes étaient mortes dans « un accident de voiture » comme il en arrive régulièrement aux personnes qui encourent l'inimitié du régime. Dans un sermon prononcé le 27 novembre en la cathédrale de Ciudad-Trujillo, le Père Rafael Ysidro Marcial Silva se permit de mettre en doute la bonne foi des autorités. Les jours suivants, la presse et la radio flétrissaient dans les termes les plus bas son « ingratitude » et sa « malhonnêteté ». Le journal *El Caribe*, organe officieux, publiait le 1er décembre sur une page entière des fac-similé des lettres que, jeune séminariste, le Père Marcial Silva avait adressées au généralissime Trujillo pour solliciter une aide financière officielle en vue de poursuivre ses études de théologie, sa demande de secours, six ans plus tard, pour une œuvre charitable destinée aux pauvres ainsi que des réponses de remerciements et une photocopie d'un chèque de deux cents pesos qu'il avait reçu à la suite de ces demandes. Rappelant que l'Eglise avait bénéficié de millions de pesos attribués par l'Etat à ses œuvres, le journal se déclarait en mesure d'en « publier » toutes les preuves qui pourraient « intéresser le Père Marcial Silva ou un autre prêtre de l'Eglise catholique, apostolique et romaine ».

« C'est mon cousin »

Deux jours plus tard, le même quotidien publiait dans son « courrier des lecteurs » la lettre d'une personne qui se déclarait être « le cousin » du Père Marcial Silva et approuver entièrement les attaques lancées contre lui par un autre lecteur dans la même rubrique en date du 29 novembre. Suivait un éloge dithyrambique du généralissime qui « a donné depuis trente ans toute espèce de bien-être au peuple dominicain » et « non moins certainement à l'Eglise, aux prêtres et à toutes les congrégations religieuses, a accordé avec largesse des bienfaits comme on n'en a jamais vu dans d'autres pays ». Et le signataire concluait : « En bon trujilliste, je répudie l'attitude du Père Marcial Silva et m'empresse d'exprimer publiquement ma désapprobation de ses idées erronées ».

LA NACION — 6 de Diciembre, 1960

La Irresponsabilidad de los Obispos

(Un Editorial de Radio Caribe)

Si los irresponsables Obispos que tenemos en este país pensaran como debe pensar un verdadero servidor de la doctrina de Cristo, no es- | honesta y provechosa. Pero repudiamos enérgicamente, en todo momento, la grosera participación de curas irresponsables y charlatanes en los

« L'irresponsabilité des évêques »

Le 6 décembre, le journal du soir *La Nacion* reproduisait un éditorial de Radio-Caribe intitulé « L'irresponsabilité des évêques » où il était dit que si l'épiscopat dominicain était « vraiment le serviteur de la doctrine du Christ » il ne se mêlerait pas des affaires politiques et saurait remettre en place, « comme l'évêque de Saint-Sébastien », les curés « charlatans » qui se permettent de critiquer les institutions du pays. Après avoir traité de « conspirateurs » les prêtres basques qui avaient signé une lettre d'alarme à leurs évêques, Radio-Caribe s'en prenait à un prélat dominicain, Mgr Polanco Brito, accusé d'avoir « vociféré et écumé du haut de sa chaire » et ensuite au curé

e San Carlos « qui a failli, alors qu'il oulait attaquer les institutions, se faire asser la figure dimanche dernier (...) ar un citoyen dominicain », précisant ue ce dernier « avait su prendre la lace du prêtre pour éclaircir les choses l'intérieur même de l'Eglise ». Et près avoir rappelé que « constamment e voient des exemples d'actes de consiration des curés romains en diverses arties du monde », l'éditorial s'adresait au gouvernement pour qu'il « étalisse la séparation nécessaire entre Eglise et l'Etat », « rompe les chaînes ue représente le Concordat » et « suprime les attributions de fonds publics ux églises » afin que « l'argent des npôts serve à aider le peuple (...) et on à enrichir les curés inconstants et entrus qui ne font pas autre chose ue pervertir les consciences ». Dans on éditorial du lendemain, Radio-Caibe rappelait « la grande œuvre de Trujillo en marche » et flétrissait parmi ses ennemis « un clergé traître et ingrat qui a mordu misérablement la main qui lui a donné la richesse et des privilèges incomparables ».

« A bas le Concordat ! »

Enfin, dans les derniers jours de novembre et presque durant tout le mois de décembre, le journal *El Caribe* a publié quotidiennement — à côté de toutes sortes d'articles pleins d'éloges pour « la démocratie sociale » de Trujillo, sa « révolution sociale accomplie sans verser une goutte de sang », son attitude exemplaire à l'égard des pauvres, de la femme dominicaine, des paysans, etc., signés par des intellectuels ou des membres des professions libérales dont l'un n'hésitait pas à conclure (numéro du 8 décembre, page 5) : « sa voix qui donne l'exemple est un foyer ardent pour conserver enflammé dans la conscience des peuples le sentiment du droit et l'amour de la liberté » — une « tribune publique » en première page, intitulée « Autour du Concordat ». On y a vu répéter, sous la signature de toutes sortes de personnalités, les mêmes thèses en faveur d'une rupture du Concordat, signé en juin 1954 : Plusieurs évêques étant liés aux conspirateurs communistes, l'Eglise s'est servie de ce traité à fins antinationales ; il n'a apporté aucun bienfait à la République, il faut le répudier dans l'intérêt du pays.

Tel est le climat dans lequel on a appris brusquement, il y a un mois, l'existence d'une lettre de l'épiscopat au dictateur, exposant les conditions dans lesquelles l'Eglise serait prête à collaborer à nouveau avec son régime. (On trouvera des précisions sur ce document dans nos informations, page 10.)

Débats et inquiétudes en Espagne :

LE DÉCRET DU 21 SEPTEMBRE

Le samedi 28 janvier, plus de neuf cents avocats du barreau de Madrid étaient réunis au Palais de Justice pour se prononcer sur un texte distribué dans les milieux juridiques et politiques et émanant de dix avocats dont M. José Maria Gil Robles, leader de l'opposition libérale et ancien chef du gouvernement de coalition des droites sous la République. S'autorisant du droit de pétition récemment réglementé, ce texte proposait qu'une demande soit adressée au chef de l'Etat espagnol en vue de l'abrogation du décret du 21 septembre, qui élargit la définition du délit de rébellion militaire et, du même coup, la compétence des tribunaux militaires.

Sur l'initiative des autorités, annonçait le surlendemain l'agence France Presse, tous les membres du barreau de Madrid qui appartiennent à la Phalange, aux syndicats, à l'armée et aux organismes d'Etat assistaient à la réunion. Après un exposé très ferme du doyen, M. Fausto Vicente Gella, qui a déclaré notamment que la justice ne devait pas être confondue avec la soumission totale et la paix avec le silence, la proposition des avocats libéraux a été repoussée par 549 voix contre 321.

Ce décret du 21 septembre 1960 n'émeut pas que des juristes. Depuis plusieurs semaines nous parviennent d'Espagne des échos de l'inquiétude qu'il provoque chez nombre de catholiques. Que stipule ce décret ? Quels problèmes pose-t-il à la conscience chrétienne ?

Le décret établit que « seront considérés coupables du délit de rébellion militaire ceux qui diffusent des nouvelles fausses ou tendancieuses dans le but de troubler l'ordre public intérieur (...) ou de discréditer l'Etat, ses institutions, le gouvernement, l'armée ou les autorités ». Seront considérés également « coupables du délit de rébellion militaire » ceux qui « d'une façon ou d'une autre, s'unissent, conspirent ou prennent part à des réunions, des conférences ou à des manifestations » pour des fins analogues. Pourront être aussi considérés comme délits de rébellions militaires « les manifestations, grèves, sabotages et autres actes analogues lorsqu'ils poursuivent une fin politique ou causent des troubles graves à l'ordre public ».

Tous ces « délits » seront soumis à la compétence de la juridiction militaire qui les jugera au moyen d'un procès très sommaire.

La peine encouru est, selon le décret, celle que le Code de la Justice militaire établit pour les délits de « rébellion militaire ». D'après les articles 287 à 289 de ce Code, sera condamné à la *peine de mort* « le chef de la rébellion » ; seront condamnés à des peines allant de douze ans de prison à la peine de mort ceux qui, « reconnus animés des mêmes mobiles que les rebelles, adhèrent à la rébellion par des actes qualifiables d'impulsion, fomentation, aide ou soutien de celle-ci » : seront condamnés de six mois à vingt ans de prison ou de réclusion « ceux qui, bien que n'étant pas unis ni identifiés aux rebelles, accomplissent des actes qui impliquent une aide à ceux-ci, quels que soient les mobiles de leur conduite ».

Application inutile ?

On pense que le gouvernement a prétendu par ce décret, qui réajuste les dispositions antérieures, créer un climat de crainte qui en rende inutile l'application. Il est en effet de nature à étouffer toute opposition politique, même celle qui serait la plus légitime au titre des principes naturels de l'éthique politique.

Ceci explique sans doute la légèreté avec laquelle on use de la peine de mort. Dans la deuxième partie du décret (articles 3 à 6), qui se réfère aux actes de *violence* et non plus seulement aux actes d'opposition politique *pacifique,* la peine de mort est mentionnée *huit fois,* et il n'y a pas un seul délit qui ne puisse être puni de peine de mort, à la discrétion du tribunal militaire.

Le souci d'intimider explique également que l'on va jusqu'à qualifier une simple réunion dont le but est de porter sur les problèmes politiques un jugement opposé à celui du gouvernement et favorable à des changements politiques profonds (même par des moyens

pacifiques) comme un acte de rébellion militaire dont « le chef » (peut-être le conférencier ou l'organisateur ?) devrait être condamné à mort, selon les termes mêmes du décret.

On peut penser que là où il n'y a pas eu violence, les tribunaux militaires s'abstiendront de condamner à mort et que pour les simples « réunions, conférences ou manifestations » ils se contenteront de la peine de douze ans ou plus de réclusion. Mais il reste que le décret laisse les Espagnols qui veulent s'opposer d'une façon *pacifique* mais *effective* au système du pouvoir et préparer sa substitution par un autre (opposition conforme aux principes fondamentaux de l'éthique politique), dans l'incertitude la plus absolue sur le sort qui peut leur être fait et sans défense devant la justice. La diffusion d'une nouvelle qualifiée de tendancieuse et à laquelle on attribue le dessein de discréditer du gouvernement pourrait, selon le décret, être sanctionnée par la peine de mort, si le tribunal le juge opportun. Il en est de même pour l'organisation d'une grève pacifique.

On ne croit généralement pas que, dans la pratique, on en arrive à une telle extrémité. Mais il paraît évident que, par ce décret, le gouvernement s'est forgé un instrument qui le laisse entièrement libre pour toute sorte de répression qu'il juge *politiquement* opportune, à un moment donné. C'est ici que l'on voit les signes d'un totalitarisme incompatible avec les principes de l'éthique politique chrétienne.

Ce que disait Pie XII

Dans son discours du 17 février 1950 au premier Congrès international de la Presse catholique, Pie XII a jugé antichrétiens et contraires au droit naturel les procédés coercitifs qui empêchent l'existence d'une opinion publique indépendante du gouvernement au sein de la société civile : « Nous laissons de côté, évidemment, le cas où l'opinion publique se tait dans un monde où même la juste liberté est bannie et où, seule, l'opinion des partis au pouvoir, l'opinion des chefs ou des dictateurs est autorisée à s'exprimer. Etouffer la voix des citoyens, la réduire à un silence forcé, c'est, aux yeux de tout chrétien, un attentat contre le droit naturel de l'homme, une violation de l'ordre du monde tel que Dieu l'a établi » (1). Les procédés condamnés ici par Pie XII sont en vigueur dans les pays communistes. Il est évident qu'une telle condamnation engage les pays chrétiens à exclure ces méthodes et à garantir juridiquement la liberté des citoyens.

Selon l'enseignement de l'Eglise, d'autre part, le jugement des activités politiques *non-violentes* et de nature strictement civile ne peut en temps normal être de la compétence d'une juridiction militaire ni être réalisé selon la procédure qualifiée de « très sommaire ». Dans son discours du 3 octobre 1953 au VIe Congrès international de Droit pénal, Pie XII a affirmé : « Aux garanties du droit se rattache comme un facteur essentiel, la composition impartiale de la cour de justice. Le juge ne peut être « partie », ni personnellement ni pour l'Etat. Un juge qui possède le sens véritable de la justice renoncera spontanément à l'exercice de sa juridiction au cas où il devrait se considérer comme partie » (2). En parlant ainsi, le pape visait les « tribunaux populaires » des pays communistes. Mais le recours à la juridiction militaire dans le jugement des activités politiques de nature strictement *civile* est du même ordre dans la mesure où il s'agit d'une juridiction dépendant étroitement du gouvernement et, par conséquent, favorable à ses vues.

Nous terminerons cette analyse avec ces lignes que nous adresse un correspondant :

« La répression politique en Espagne, telle qu'elle se présente dans le décret du 21 septembre 1960, pose le grave problème moral d'un Etat catholique, qui emploie des moyens coercitifs du même ordre que ceux employés par les pays communistes. Ces moyens (en eux-mêmes, c'est-à-dire, indépendamment des différentes fins auxquelles ils s'appliquent) ont été expressément dénoncés par Pie XII comme contraires au droit naturel et à l'ordre chrétien. Il faut espérer que la conscience chrétienne des dirigeants espagnols (catholiques pratiquants dans leur totalité) et de l'ensemble des catholiques responsables se rendra compte enfin de ce qu'un tel paradoxe ne peut être soutenu plus longtemps. En attendant, l'opinion catholique internationale doit être informée d'une situation dont les conséquences ne peuvent manquer d'affecter l'Eglise catholique entière. »

(1) *AAS 42, 1950, 251.*
(2) *AAS 45, 1953, 736.*

Intervention du cardinal Alfrink dans le débat sur la "compétence" des laïcs

La question des rapports entre les laïcs et l'autorité ecclésiastique fait actuellement couler beaucoup d'encre aux Pays-Bas. On se rappelle les remous qu'a soulevés, à cet égard, au mois de septembre dernier, la réunion de la Société St-Adalbert, avec le discours de son président, et la réplique de l'évêque de Haarlem. Dans cette perspective, on notera avec intérêt le discours prononcé le 29 janvier par le cardinal Alfrink devant les étudiants catholiques d'Utrecht. *De Tijd* du 29 janvier en a publié une analyse dont nous donnons ci-dessous un résumé.

« J'ai souvent l'impression, a dit le cardinal, qu'une certaine confusion s'est produite entre nous concernant la position et fonction dans l'Eglise des fidèles qui ne sont pas prêtres, et que cette confusion tient pour une part à la double signification du mot *laïc* et aussi à l'ambiguïté du terme *compétence.* »

Il n'est naturelement pas forcé que le laïc soit un « laïc » — disons un profane — en matière de théologie et d'Eglise. En ce sens, théoriquement, un prêtre peut être plus laïc que le laïc. Quant au mot « compétence », on peut entendre par là les droits dont dispose tout baptisé dans l'Eglise. Mais ce terme peut désigner aussi une connaissance technique, et celle-ci, tout baptisé ne la possède pas nécessairement.

Si l'on veut vraiment servir l'Eglise, il ne faut pas seulement avoir foi dans l'Eglise et éprouver de l'amour pour l'Eglise, il faut aussi un certain degré de connaissance, une certaine expérience.

« Il va sans dire, a poursuivi le cardinal, que cette ligne de démarcation ne coïncide pas exactement avec la distinction entre clercs et laïcs. On n'est pas obligatoirement compétent parce qu'on est prêtre, ni obligatoirement incompétent parce qu'on est laïc. A tous les niveaux de la vie ecclésiale, il y aura des prêtres incompétents et des laïcs compétents. La seule chose qui importe, c'est que, à l'égard du point qui est en discussion et sur lequel on veut porter un jugement, on soit suffisamment au courant. »

Et d'ajouter que les évêques ne voient aucun inconvénient à ce que les fidèles qui ne sont pas prêtres s'intéressent de plus en plus à l'Eglise. « L'Eglise, en effet, est à tout le monde, ou plutôt, nous tous ensemble constitutions l'Eglise. Mais l'Eglise, de par sa nature, n'est pas un Etat démocratique, si démocratique qu'elle soit en tant qu'institution préposée à notre salut.

« D'autre part, dire que c'est la hiérarchie qui gouverne l'Eglise, cela ne veut nullement dire qu'elle le fasse seule, sans consulter les fidèles.

« Très peu nombreuses sont les questions qui relèvent de la décision des évêques et pour lesquelles ils ne prennent pas l'avis des laïcs compétents. Et ils ne voient aucun inconvénient non plus à ce que certaines questions dont le rapport est moins direct avec la foi ou les mœurs, soient entièrement tranchése par les laïcs.

« Peut-être y a-t-il aussi dans l'organisation de l'Eglise davantage de choses pour lesquelles on pourrait, d'une manière plus officielle, faire appel à l'intervention des laïcs sans nuire pour autant à la fonction et à la position de la hiérarchie. Le prochain concile trouvera peut-être là un problème à creuser et une solution à définir. »

LE TÉLÉPHONE DU PRESBYTÈRE

par Charles HOOPER

Plusieurs ouvrages ont paru récemment en Angleterre ou aux U.S.A., qui, après les livres d'Alan Paton, de Trevor Huddleston et de Peter Abraham apportent de nouveaux et bouleversants témoignages sur le drame racial de l'Afrique du Sud. Parmi eux, nous avons particulièrement retenu l'ouvrage du Révérend Charles Hooper, Brief Authority *(Londres, Collins, 1960) : l'auteur, lui-même sud-africain de naissance et de nationalité, fut envoyé comme misionnaire anglican dans la région ouest du Transvaal, sur la frontière du Bechuanaland (exactement dans le district de Zeerust) en 1957. Alors éclata un grave conflit entre les femmes noires de la tribu des Bafurutse et les autorités blanches à propos de l'obligation qui leur fut faite de posséder un « livret d'identité » où elles voyaient, non sans raison, un nouvel instrument de servitude et d'oppression.*

A la suite d'incidents consécutifs à cette affaire, un certain nombre de femmes noires ont été, arbitraiment d'ailleurs, arrêtées et doivent passer en jugement au tribunal de Zeerust. Elles ont choisi, pour les défendre des avocats de Johannesburg qui ont le plus grand mal à assurer cette défense. Ce qui crée une situation à la fois tragique et absurde qui illustre parfaitement la malfaisance profonde de la politique d'apartheid. Voici le récit qu'en fait le Révérend Hooper.

ATTIRES par le souci que nous avions de nos paroissiennes anglicanes présentes parmi les ccusées aussi bien que par une cuiosité, qui n'était pas vaine, nous ssistâmes assez souvent aux auiences du tribunal... Le hasard fit ue deux des avocats étaient du ombre de nos anciens étudiants ; t lorsque nous les rencontrâmes our la première fois à Zeerust, ous fûmes surpris d'apprendre u'ils étaient singulièrement gênés our assurer la défense de leurs lientes par un handicap typiquenent sud-africain. Ils habitaient et vaient leur cabinet à Johannesurg. Leurs clientes, qu'elles fussent ou non en prison, se trouvaient Zeerust. Mais les avocats étaient lancs et leurs clientes noires. Les vocats pouvaient coucher et prenre leurs repas à n'importe lequel les hôtels de Zeerust ; mais les ens qu'ils étaient chargés de représenter, eux, n'avaient pas le droit d'aller les onsulter à leur hôtel. Le seul endroit à Zeerust ù un avocat blanc pouvait rencontrer un client fricain était... la rue !



Tout commence par la queue pour les livrets d'identité.

Même la rue présentait de nombreux inconvéients. Pendant une interruption d'audience, un our, nous étions sur le perron du palais de jusice et nous regardions comment la police réagisait à une tentative de consultation sur le trottoir n dessous de nous.

« Il est impossible que ces indigènes restent là », it un policier, « il faut les disperser ; pas de rasemblement. »

Un petit groupe de policiers armés s'avança alors vers les Africains qui se trouvaient là, et qui furent dispersés, laissant seuls sur le trottoir les avocats qui étaient leurs défenseurs et conseillers reconnus par la loi. Nous allâmes les rejoindre.

« Comment » dit l'un d'entre eux, « pense-t-on que je vais pouvoir préparer un dossier à Zeerust ? N'y a-t-il donc pas ici un seul endroit sans *colour-bar* ? (1). »

Il n'y avait qu'un endroit : le presbytère. Nous proposâmes de faire servir une de ses pièces à l'usage de cabinet de consultation, sans nous rendre compte vraiment des conséquences de cette offre. La foule des gens venus de la réserve au pres-

bytère ne cessa de s'accroître. Ils venaient au presbytère non seulement quand leur avocat se trouvait à Zeerust, mais même lorsqu'il voulaient savoir quelle était la dernière idée ou opinion de leur avocat, ou tout simplement quand ils ne trouvaient pas d'autre endroit pour déposer leur bicyclette pendant une audience à laquelle ils devaient être présents. De même les cabines téléphoniques de la poste leur étaient interdites s'ils voulaient téléphoner hors de la ville (à leur avocat, par exemple, à Johannesburg). Le téléphone du presbytère en vint à jouer le rôle de cabine téléphonique pour cet usage. Et alors que, jusque-là, il se montrait souvent défaillant, tout d'un coup il se mit à fonctionner à la perfection : on avait l'impression qu'à l'arrière-plan se manifestait une soudaine sollicitude officielle concernant son bon fonctionnement et, à partir de ce moment, nous nous aperçûmes de la présence, tout à fait nouvelle sur la ligne, de tout un jeu de sonorités, de timbres, de ronronnements divers !

Les Bafurutse s'accrochaient à ce téléphone comme à une « ligne de vie », sans se rendre compte que, dans ce pays, l'espoir d'un redressement des injustices diminue au fur et à mesure que tombent en désuétude les usages juridiques traditionnels. Les gens qui avaient des ennuis, les gens dont les parents avaient des ennuis, commencèrent à identifier le presbytère avec leur espoir de trouver quelque réponse à leurs difficultés. Et il y avait là quelque chose de pathétique.

Ce qu'ils venaient chercher ce n'était pas toujours une réponse juridique à leurs problèmes, bien souvent ils venaient simplement pour parler de leurs affaires, afin d'essayer de comprendre ce qui leur arrivait ou de voir comment la dislocation systématique de leur vie pouvait être évitée. Bien que leur décision fût prise de refuser les « livrets », ils n'arrivaient pas à comprendre la disproportion violente entre ce refus et la réaction des autorités administratives et policières. Ces livrets leur paraissaient, pour eux, pleins de dangers, mais enfin ce n'étaient que des papiers. La déposition violente de leur chef Abram, l'invasion de tout le district par une force mobile lourdement armée, la conduite du Ministère des Affaires Indigènes, la destruction des récoltes et des biens, les arrestations en masse, leur paraissaient n'avoir que de bien vagues rapports avec ce qui avait mis en train cette suite d'événements terribles.

Déjà bien avant qu'ait fait son apparition la « Colonne Mobile » (chargée de cette impitoyable répression) le Presbytère était devenu l'endroit où nombre de Bafurutse venaient se décharger de leur indignation ou de leur détresse. Les contacts quotidiens que nous avions avec cette foule croissante de gens rendaient hautement improbable l'idée que Lefurutse (2) était devenu, tout d'un coup, comme le disait la police, un repaire de dangereux criminels prêts à proliférer. Offrir toute l'aide compatible avec le respect de la loi, accorder à tous la pitié et le réconfort dont nous étions capables, telles étaient les choses qui nous parurent naturellement être de notre devoir.

....

Quand des gens couverts de blessures commencèrent ainsi à faire appel à notre appui, le contexte de notre engagement dans cette affaire commença de changer. Nous nous étions tenus à l'écart de l'affaire des livrets d'identité et l'aide minime que nous avions apportée à la défense avait été en partie simple attitude de courtoisie et se trouvait due en partie au fait que certains avocats étaient de nos anciens élèves. Les libertés civiles et les droits politiques ne comptent pas au nombre des compétences spécifiques du prêtre, et l'Eglise ne cesse de professer que Dieu doit être adoré en dépit de la violation de ces droits, si importants soient-ils. Mais nous avions confiance, et nous continuions d'avoir confiance, dans le témoignage des grands-mères de Leeuwfontein. Elles avaient été battues avec une violence inouïe, et leur témoignage, confirmé par celui des gens d'autres villages, concernait une affaire qui, alors, n'avait plus rien de politique, de juridique ou de purement civil. Certes la situation antérieure comportait déjà des aspects moraux, mais désormais l'affaire était devenue, sans conteste, un problème uniquement moral.

Et, dans la perspective de notre travail missionnaire, nous ne pouvions oublier que cette terreur était d'origine et de responsabilité uniquement européennes. En étaient responsables les représentants d'un peuple qui prétend avoir apporté l'Evangile du Christ à ces païens d'Afrique. En étaient responsables des autorités exécutant la politique d'un Etat qui se proclame chrétien. Ce n'est pas la première fois que la Foi chrétienne s'est ainsi trouvée associée à une violente oppression temporelle, et l'on peut penser que ce ne sera pas la dernière. Mais, peut-être tout particulièrement dans un pays où les déclarations officielles ne cessent de prétendre que la Volonté de Dieu se confond avec la Volonté du Peuple (le terme de *Volkswil* y revient constamment), ce monstrueux accouplement, et toutes les compromissions qu'il risque d'entraîner pour l'Eglise chrétienne, ne peuvent être acceptés et on ne saurait d'aucune façon en être complice ou en ignorer le scandale.

Sous la pression de la population blanche locale, exaspérée par la « collusion » du Révérend Hooper avec « ces indigènes », les autorités de Johannesburg finirent par s'émouvoir et prononcèrent finalement l'expulsion du pasteur et de sa femme.

(1) Expression qui désigne la « barrière » séparant les blancs des gens de couleur.

(2) Nom du district et de la « réserve » habité par les Bafurutse.

LES LIVRES

Le mouvement biblique :

Pour comprendre la Parole

A la fin de 1960, l'abbé Steinmann, qui a tant fait depuis quelques années pour vulgariser les travaux des meilleurs exégètes et introduire un large public à la connaissance du monde si divers des écrivains bibliques, publiait un ouvrage au titre prometteur : *Richard Simon et les origines de l'exégèse biblique* (1). C'était justice élémentaire que de tirer enfin de l'oubli où Bossuet et Voltaire s'étaient unis pour le confiner, un personnage à vrai dire assez étrange et qui n'a rien fait pour gagner la sympathie mais dont l'œuvre d'initiateur génial méritait d'être mieux connue. Qu'il s'agisse de l'étude indispensable de l'hébreu qu'il fit tant pour vulgariser, de l'interprétation des textes bibliques à la lumière des traditions juives, comme aussi, en d'autres domaines, de la connaissance sympathique des Eglises orientales, Richard Simon s'affirme comme un précurseur qui devait attendre près de deux siècles pour voir enfin reconnues et acceptées dans le monde catholique les perspectives qui s'étaient imposées à lui.

Mais depuis quelques décennies et surtout au cours des récentes années, le retard a été largement comblé et il est difficile de donner en quelques pages une idée de la variété et de l'abondance des publications qui se rapportent à la Bible. Nous ne sortirons guère ici du domaine français. Dans les pays de langue anglaise ou allemande il existait déjà une longue tradition, due il est vrai presque exclusivement aux protestants. Mais c'est l'un des aspects les plus remarquables de la situation présente que l'objectivité scientifique s'est imposée assez universellement pour que l'origine confessionnelle des auteurs soit dans bien des cas difficile à connaître. N'envisage-t-on pas, de divers côtés, des traductions bibliques faites en commun entre chrétiens des deux confessions en sorte que la Parole de Dieu puisse être entendue par tous sous une forme identique ? Il n'est pas douteux que des entreprises de ce genre et d'une manière plus générale la belle émulation qui s'établit autour de la Bible (trop souvent, depuis quatre siècle facteur de division), ne comptent parmi les éléments les plus prometteurs sous le dialogue œcuménique.

Le contexte humain de la Bible

Cette objectivité a été rendue possible par l'attention grandissante donnée aux conditions humaines de la transmission de la Parole de Dieu. Peut-être même faudrait-il aujourd'hui regretter de voir cet aspect trop unilatéralement présenté dans des ouvrages qui n'ont plus de biblique que le titre et traitent en fait de l'histoire et de l'archéologie de l'Orient ancien, parfois d'une manière étrangement romancée et fantaisiste. Il en est heureusement sur le nombre qui représentent d'authentiques réussites et pour lesquels le qualificatif de « biblique » garde sa pleine signification, car — au travers de la géographie, de l'archéologie, de l'histoire, des langues et des littératures — ils visent à introduire à une meilleure intelligence de la parole de Dieu. Les maîtres les plus incontestables n'hésitent pas à se faire vulgarisateurs ; et en fait, ils sont à peu près seuls à pouvoir vulgariser sans abaisser. Il faudrait placer au premier rang les volumes qui constituent le complément indispensable de la Bible de Jérusalem : traduction de l'*Archéologie biblique* d'Albright ; *Géographie biblique* du P. du Buit, et surtout les deux maîtres-volumes du P. de Vaux : *Les institutions de l'Ancien Testament* (2). Mais ce sont aussi l'album de James Pritchard : *Lumières sur la Bible* (3) et les reportages toujours si riches qu'offre chaque mois la revue *Bible et Terre Sainte*. De remarquables atlas sont venus récemment condenser commodément et visualiser le meilleur de ces acquisitions. L'édition française de celui du P. Grollenberg est malheureusement épuisée, et malgré les avantages de la maniabilité et de la modicité du prix, l'« *Atlas biblique pour tous* » qui vient de nous être offert est loin de le remplacer (4). Il est vrai qu'on vient de traduire le luxueux album publié sous la direction du P. Baldi ; il est en tous points excellent, mais son ampleur même et son prix élevé risquent de le réserver aux spécialistes (5). Pour une première initiation à la connaissance des pays bibliques, on peut recommander le bel album du chanoine R. Leconte : *Terre biblique, la Palestine aux trois dimensions* (6) dont l'illustration en couleur est particulièrement remarquable et originale. Et pour approfondir quelque point de détail on ne saurait trouver meilleurs guides, ni plus compétents qu'A. Parrot et ses collaborateurs des *Cahiers d'archéologie biblique*. Après l'Egypte, Ninive, Babylone, voici qu'ils viennent de présenter Ras-Shamra, c'est-à-dire le meilleur de notre information sur la civilisation chananéenne dans ses rapports avec l'Ancien Testament (7).

L'Histoire et la Parole de Dieu

Ce n'en sont pas moins là des approches encore bien extérieures. L'intelligence des textes bibliques les suppose sans doute et les exige, mais elle réclame surtout le sens des valeurs spirituelles et la volonté de se mettre à l'écoute de Dieu qui a parlé par et dans l'histoire. Au premier rang des introductions à la Bible en langue française, il faut assurément placer les deux gros volumes publiés récemment sous ce titre et dont le

Références

(1) **Richard Simon et les origines de l'exégèse biblique**, Desclée de Brouwer, Paris, 1960.
(2) **Les institutions de l'Ancien Testament** : 2 vol., Le Cerf, Paris 1960.
(3) **Lumière sur la Bible** ; Bonne Presse, Paris, 1960.
(4) **Atlas biblique pour tous** : Séguoia, Bruxelles, 1960.
(5) **Atlas biblique** : Abbaye du Mont-César, Louvain, 1960.
(6) **La Palestine aux trois dimensions** ; Elsevier, Paris-Bruxelles, 1960.
(7) **Cahiers d'archéologie biblique** : Delachaux et Niestlé, Paris-Neuchâtel, 1960.
(8) Desclée et Cie, Paris, 1960.
(9) **Connaissance de la Bible** : 2 vol., L'Orante, Paris, 1960.
(10) Dernier volume paru : **Les Psaumes** : 18, rue E.-Lacoste, Paris.
(11) **Josué, Daniel** : Desclée de Brouwer, Paris, 1961.
(12) **Le livre de la consolation d'Israël**, Le Cerf, Paris, 1961.
(13) Derniers volumes parus : **L'Ecclésiaste, Les Epîtres de Pierre**, Labor et Fides, Genève.
(14) **Commentaire de l'Epître aux Romains**, Labor et Fides, Genève, 1960.
(15) Desclée de Brouwer, Paris.
(16) **Sacra Pagina** : 2 vol., Gabalda, Paris, 1959.
(17) **Dictionnaire encyclopédique de la Bible** : Ed. Brépols, Bruxelles, 1960.
(18) **La Charité dans le Nouveau Testament** : Gabalda, Paris.
(19) **Christologie** : Bloud et Gay, Paris, 1960.
(20) **L'Ancien Testament dans l'Eglise primitive** : Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1958.

En bref

Protestants, catholiques et israélites, la religion dans la société aux Etats-Unis (Spes, Paris, 1960, 286 pp., 9,90 NF). — Le sociologue Will Herberg ordonne trois fortes monographies autour d'une thèse selon laquelle les contradictions du peuple américain, à la fois envahi par le laïcisme et le sens religieux, ont une même source et s'éclairent si on les replace dans les processus sociaux qui ont transformé la face du peuple américain au cours des générations passées ».

L'armée et la nation (Fayard, « Recherches et Débats », n° 30, Paris, 1960, 214 pp., 5 NF) : un débat où se rencontrent des pensées et des expériences différentes et qui voudrait faciliter la nécessaire reconnaissance réciproque du soldat et du clerc.

premier vient de connaître une nouvelle édition soigneusement mise à jour (8). Mais auprès d'eux, plus maniables et plus accessibles, répondant peut-être mieux encore à ce qu'on est en droit d'attendre d'une initiation, il faut citer les deux volumes de l'abbé Auzou : *Connaissance de la Bible* et notamment le premier : *La Parole de Dieu, approche du mystère des saintes Ecritures* dont la nouvelle édition comporte un long et passionnant chapitre sur : *La Bible dans l'Eglise en marche* (9).

Mais l'important est le contact direct avec le texte sacré. Si possible dans la langue originale, car aucune traduction, surtout dans une de nos langues occidentales, ne parvient à rendre la saveur de l'hébreu si concret et si dru, ni les nuances subtiles du grec de saint Paul. C'est un fait qu'à l'heure présente nombreux sont les chrétiens qui se mettent à l'étude des langues sacrées ; des méthodes pédagogiques éprouvées sont mises en œuvre pour les y aider, le disque rend familières des sonorités au premier abord déconcertantes. C'est cependant pour le plus grand nombre au travers de traductions que les livres bibliques sont entendus. On sait quelles réussites représentent certaines de ces traductions, celle de la Bibliothèque de la Pléiade due pour sa plus grande part à ce maître des littératures sémitiques qu'est Edouard Dhorme, ou celle, universellement connue sous le nom de Bible de Jérusalem. On sait peut-être moins que, dans ces diverses traductions catholiques — car il faudrait sans doute doubler le nombre si on tenait compte de la diffusion des traductions protestantes — plus de cent mille exemplaires de la Bible sont vendus chaque année. Et une seule édition à très bas prix du Nouveau Testament a passé le cap des 300.000.

Néanmoins la tradition constante de l'Eglise demande de joindre toujours au texte sacré un commentaire ou du moins une annotation qui en guide la lecture. Le renouveau biblique auquel nous assistons voit se multiplier de tels instruments. Ce sont *Les cahiers rouges de la Ligue de l'Evangile*, la revue *Bible et Vie chrétienne* avec la collection d'ouvrages qui est venue s'y joindre, les guides de lecture de si belle qualité dans leur simplicité que le P. George donne chaque année aux Equipes enseignantes (10). C'est la nouvelle collection *Connaissance de la Bible*, fruit de la collaboration du bibliste chevronné qu'est l'abbé Steinmann et d'une équipe de laïcs. Deux nouveaux fascicules viennent de paraître *Josué* et *Daniel* (11). Il y avait moins de raison ici que pour les oracles d'Isaïe et de Jérémie de bouleverser l'ordre traditionnel des chapitres. Ainsi, dans leur disposition même, textes, annotation et illustration se prêtent-ils immédiatement au travail des Cercles bibliques qu'ils voudraient encourager. Les commentaires plus fouillés constituent toujours une bonne part des volumes de la collection *Lectio divina*. Ici encore l'abbé Steinmann est un pourvoyeur infatigable. Un nouveau volume consacré au *Livre de la consolation d'Israël* (Isaïe 40-55) et aux prophètes du retour de l'exil (12) vient achever cette histoire par les textes du prophétisme biblique.

On nous laisse maintenant espérer une étude d'ensemble. Malgré la richesse de ces publications, on regrettera qu'il n'existe pas encore en français de commentaires pastoraux, directement orientés vers la prédication et la méditation religieuse des textes. Les protestants disposent d'une excellente collection de ce type aux éditions *Labor et Fides* (13) ; la plupart des ouvrages qui y ont été publiés méritent de retenir l'attention. Les Etudes bibliques publiées sous la direction de l'Ecole Biblique de Jérusalem se sont depuis longtemps principalement cantonnées dans le Nouveau Testament. Cependant la liste des commentaires est loin d'être complète. La collection publiée chez Delachaux et Niestlé par les meilleurs biblistes protestants de langue française avance elle aussi moins rapidement qu'on ne l'avait espéré. Mais voici qu'on entreprend de publier en français moderne les grands commentaires de Calvin sur le Nouveau Testament. Le premier volume paru, le *Commentaire de l'Epitre aux Romains*, est d'une importance toute particulière. Il nous situe en effet au cœur de la doctrine des Réformateurs sur la foi et la justification (14).

Une bonne part du travail de recherches vient d'aboutir aux articles de revues spécialisés et aux congrès qui permettent de faire le point. La publication des rapports donnés aux Semaines bibliques de Louvain constitue depuis plusieurs années un remarquable exemple. Après les Evangiles synoptiques, saint Jean, la formation des Evangiles, le dernier volume paru nous donne l'état présent des questions sur la pensée paulinienne (15). Le champ entier des recherches bibliques a été parcouru à l'occasion de l'important congrès international tenu également à Louvain en 1958 et dont les rapports viennent d'être publiés en deux imposants volumes sous le titre : *Sacra pagina* (16).

Un dictionnaire est indispensable

Tout ce labeur des spécialistes doit être rendu accessible aux prêtres et aux laïcs cultivés qui ne disposent que de peu de loisirs mais demandent à être informés par des maîtres compétents. Pour une telle information, le dictionnaire, malgré ses limites, constitue un instrument indispensable. La Bible prend une place de plus en plus grande dans les diverses encyclopédies religieuses, mais nous manquions jusqu'ici en langue française d'un ouvrage complet et maniable tel qu'il en existait en d'autres langues. C'est donc une très heureuse idée que d'avoir traduit l'excellent *Dictionnaire encyclopédique* de la Bible publié récemment en néerlandais (17). On aura ainsi aisément sous la main les éléments d'une information sûre indispensable pour cette fructueuse méditation du texte biblique qui demeure l'essentiel. Elle se prolonge naturellement dans la réflexion théologique qui n'a encore suscité que trop peu de travaux parmi les catholiques. Il faut du moins signaler parmi les plus récents et les plus notables, outre l'étude exhaustive consacrée par le P. Spicq à *la charité dans le Nouveau Testament* (18), la thèse de l'abbé Biard sur *La Puissance de Dieu* (19). Bien des ouvrages protestants mériteraient d'être ici mentionnés, au premier rang la magistrale *Christologie* d'O. Cullmann (20). Dans la même collection vient tout juste de paraître un travail très suggestif de Samuel Amsler : *L'Ancien Testament dans l'Eglise primitive* qui pourra orienter la recherche en un domaine riche de promesses.

Chez les disquaires

Les excellentes productions bibliques de quelques éditeurs de disques méritent d'être ici mentionnées de nouveau (cf. I.C.I. n°s 124-125). Signalons en particulier que le centre du disque chrétien « Jéricho », après avoir pressé l'an dernier un microsillon 33 tours : Les Prophètes ont annoncé le Christ, *vient de faire paraître — par les soins du P. Barthelemy, o.p., exégète réputé — une traduction « parlée » de quelques passages du Livre de Job. Cette initiative donne le jour à la collection « Parole vivante », qui veut redonner le ton, la vigueur, le rythme, à ces récits bibliques transmis à l'origine de bouche en bouche.*

Le Directeur de la Publication : HOURDIN. 3978 - 1er mars 1961. Consortium International de Diffusion, 10, rue Daru, Paris (6e). Sté Parisienne d'Imprimerie - 2 bis, Imp. du Mont-Tonnerre, Paris (15e).

DIEU a donc dû se construire Lui-même Sa propre maison. Ses fondations doivent reposer sur les prophètes et sur les apôtres, et ses murs doivent être dressés avec des pierres vivantes, la Pierre angulaire leur donnant l'équilibre. Elle doit s'élever, au moyen de ses matériaux fortement unis, jusqu'à la stature de l'homme parfait, jusqu'à la mesure du Corps du Christ. La grâce et la beauté des dons spirituels doivent faire son ornement. Israël est encore prisonnier, mais quand la plénitude des Gentils sera venue s'achèvera la construction de la maison. Alors, les travaux se multipliant, cette maison grandira en louant le nom du Seigneur et chantant un cantique nouveau après son ancien esclavage ; elle grandira aussi de cette partie des cieux qui, depuis qu'elle a été créée, n'a jamais cessé d'adhérer à Dieu et n'a éprouvé le mal d'aucune chute. Celle-ci, formée par les saints anges, demeure bienheureuse et porte généreusement aide à l'autre partie d'elle-même qui est encore en voyage : car l'une et l'autre doivent former une seule Cité dans la possession de l'éternité, et elles sont déjà une seule et même chose par le lien de la charité qui n'est que louange du Dieu unique.

Saint Hilaire.

(Traité sur le Psaume CXXVI)